

UNE MORT TRAGIQUE ET — DEUX SAUVETAGES —



LA PATRIE

Lorsque cette résidence (photo du haut) fut entièrement détruite par un incendie, vers 5 h. hier après-midi, à Mackayville, une fillette de trois ans a été brûlée vive et sa mère, blessée grièvement. Deux enfants furent cependant arrachés héroïquement des flammes par une voisine. Il s'agit (photo du bas) de Yvonne DeGONGHE, 6 ans, et Robert, 4 ans, son frère, photographiés ici peu après le sinistre, en compagnie de Mme Yvonne GOSSELIN, une voisine, qui se porta courageusement à leur secours, au péril même de sa vie.

LA PATRIE

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Une grève générale décrétée en Italie

ROME, 21. (Reuters) — La puissante Confédération générale du travail de l'Italie, sous domination communiste, a décrété, aujourd'hui, une grève générale de protestation contre les nouvelles mesures de police adoptées par le gouvernement.

L'Exécutif de la Confédération a laissé au Secrétariat de l'organisme en question la tâche de décider de la date et de la durée de cette grève générale.

Des ouvriers ont déjà déclenché, hier, des grèves séparées dans certaines villes du pays, particulièrement dans les régions nordiques. Les villes affectées furent Milan, Gênes, Bologne, Pise, Florence et Terni.

Dans la capitale, Rome, la police est sur le qui-vive 24 heures par jour afin de prévenir tout désordre. Au cours des grèves séparées, on a signalé plusieurs actes de violence.

Le gouvernement du premier ministre Alcide de Gasperi, harassé par ces désordres, a décrété, dimanche, des mesures destinées à augmenter les forces de la police. Il a autorisé les préfets à bannir toutes les démonstrations et les ralliements publics.

Les communistes critiquent ces nouvelles mesures du gouvernement italien qu'ils qualifient de mesures "de type fasciste" et avertissent le gouvernement que des désordres s'en suivront.

Au nombre des mesures décrétées par le gouvernement, une prévoit l'augmentation de la force constabulaire au nombre en vigueur en avril 1948, soit à l'approche des élections générales.

On estime que 200,000 personnes faisaient alors partie de la police. Cette force avait diminué graduellement depuis.

**FILLETTE DE 3 ANS
BRÛLÉE VIVANTE
DANS UN INCENDIE
À MACKAYVILLE**

2 héroïques sauvetages

Une fillette de trois ans a été brûlée vive et sa mère fut grièvement blessée pendant que deux autres enfants de cette dernière ont été sauvés d'héroïque façon, lorsqu'un incendie a complètement détruit le logis que la famille habitait, à Mackayville, localité située sur la rive sud du St-Laurent, à quelque dix milles de la municipalité de St-Lambert.

L'enfant qui fut brûlée à mort* est la petite Yvette DeJonghe, dont le corps repose en ce moment sur les dalles de la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, pour fins d'enquête du coroner. On nous a appris, ce matin, que cette enquête sera tenue incessamment.

La mère, Mme Valérie DeJonghe, 29 ans, fut hospitalisée à St-Luc, souffrant de graves brûlures au visage, aux bras et aux mains, et ce matin, les autorités de l'hôpital nous apprenaient qu'elle souffrait, par surcroît, d'un très violent choc nerveux.

On a bon espoir, toutefois, de lui conserver la vie.

Les deux enfants qui eurent la vie sauve le doivent à l'héroïsme digne de mention d'une voisine, Mme Yvonne Gosselin, 52 ans, 1593, rue Laurier, à Mackayville.

(Suite à la page 5)

(Suite à la page 5)

IL VENGE L'ECHEC DE DAUTHUILLE



L'arbitre Maurice O'Connell lève le bras droit de Robert Villemain, proclamant le Français vainqueur après son combat contre Kid Gavilan, hier soir, au Forum. Robert a ainsi vengé la défaite que son compagnon Laurent Dauthuille avait subie aux mains du même Gavilan il y a quelques mois. (Photo Jacques Doyon, La Patrie).

Le Dr Sander est chassé de deux hôpitaux et accusé devant la Société médicale

MANCHESTER, N.-H., 21 — (PA) — Le Dr Herman N. Sander, récemment acquitté d'une accusation de meurtre qui pesait contre lui à la suite de la mort d'une patiente incurable, devra faire face à un nouvel imbroglio avant de pouvoir retourner à la pratique de la médecine, dans l'Etat du New-Hampshire.

Le Dr Lloyd-L. Wells, secrétaire de la Société médicale du comté de Hillsboro, a révélé hier soir qu'une accusation avait été portée contre le Dr Sander, devant la Société. Cette nouvelle a été annoncée quelques heures après que les autorités de deux hôpitaux catholiques eurent annoncé que le Dr Sander n'avait plus la permission de pratiquer la médecine chez eux.

Et ce n'est pas tout. Le bureau du registraire médical de l'Etat du New-Hampshire doit se prononcer le 12 avril prochain sur le droit du Dr Sander de pratiquer la médecine dans cet Etat.

La Société médicale du comté de Hillsboro prévoit qu'un médecin peut être accusé, devant elle, sous trois chefs d'accusation, soit, premièrement, pour offense criminelle; deuxièmement, pour grossière inconduite; troisièmement, pour violation de l'éthique professionnelle. La Société n'a pas le droit d'interdire à un médecin de pratiquer son art, mais elle peut le réprimander et même le chasser des rangs de la Société.

Les hôpitaux catholiques qui ont banni le Dr Sander sont les hôpitaux Notre-Dame et du Sacré-Cœur, tous deux situés à Manchester. La décision des hôpitaux a été approuvée par Mgr Matthew F. Brady, évêque catholique du diocèse de Manchester et est irrévocable. Mgr Brady, dimanche dernier, a violemment attaqué l'euthanasie, dans son sermon. Il ne cita pas le cas du Dr Sander qui est à l'origine de la discussion actuelle sur les mérites de l'euthanasie.

Contre la bombe atomique

WASHINGTON, 20 (PA) — La Chambre de Commerce des Etats-Unis a donné l'avertissement, hier, aux villes américaines de se préparer contre l'éventualité d'une guerre surprise. Elle a publié un



LE DR SANDER

livret enseignant les méthodes civiles de défense auxquelles ces villes pourraient recourir.

Entretemps, le sénateur Bourke Hickenlooper, républicain de l'Iowa, a préconisé l'organisation communautaire. Il a toutefois précisé que l'hystérie populaire peut être plus préjudiciable que la bombe d'une attaque atomique. Il a exprimé l'espoir que les séances du comité du Congrès, qui étudie les moyens de défense civile, vont démontrer qu'une réaction hystérique à une attaque atomique n'est certes pas opportune.

La Chambre de Commerce suggère aux villes et aux diverses localités concernées d'inventorier les services publics et les commodités populaires afin de les rendre plus facilement accessibles à l'ensemble des citoyens.

Par ailleurs, l'amiral William D. Leahy vient d'écrire que lorsque les Etats-Unis ont décidé de lancer une bombe atomique sur le Japon, le gouvernement a adopté une morale digne des barbares des âges reculés. Il est pratiquement certain que la bombe atomique sera maintenant utilisée contre les Etats-Unis.



MARDI 21 MARS 1950

80e jour de l'année — S. Benoit

Le soleil s'est levé à 6 h. 02 et se couchera à 6 h. 14

Promostics



Un écran de nuages s'étend sur le sud de l'Ontario, associé avec de la pluie. Le pire de la tempête s'abattra en Nouvelle-Angleterre et une neige légère tombera sur les régions sises au nord de la frontière internationale.

Régions de Montréal et des Cantons de l'Est: Couvert avec neige légère intermittente, et après-midi et de bonne heure ce soir. Maxima, aujourd'hui, à Montréal, 34°; à Sherbrooke, 35°.

Régions des Laurentides et de la Mauricie: Beau, devenant couvert. Maxima, aujourd'hui, à Ste-Agathe et La Tuque, 33°.

Région de Québec: Couvert, et après-midi et ce soir. Maximum, aujourd'hui, à Québec, 33°.



Pleine lune, le 4, à 5 h. 34 a.m.

Der. quartier, le 10, à 9h.38 p.m.

Nouvelle lune, le 18, à 10h.20 a.m.

Premier quart, le 26, à 3h.09 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE

LE BELIER

du 21 mars au 20 avril

1950	MARS	1950
DIM.	LUN.	MAR.
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30
31		

Au congrès des chirurgiens



Photo prise lors du dîner d'hier, au congrès des médecins tenu en l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de l'American College of Surgeons. De gauche à droite: les docteurs J. E. C. Browne, Edmond Dubé, président du dîner, Alton Ochsner, de la Nouvelle-Orléans, Hans Selye, de l'université de Montréal et Claude Bertrand, neuro-chirurgien à l'hôpital Notre-Dame.

(Photo La Patrie, J.-P. Laliberté).

Tous les hôpitaux devraient posséder une salle de convalescence post-opératoire

Les antibiotiques seraient cause de l'augmentation des cas de thrombose et d'embolie. — La classification scientifique de tous les hôpitaux.

"Tous les hôpitaux devraient être dotés d'une salle de convalescence post-opératoire, car cette innovation permet aux patients de guérir mieux et plus vite".

Telle est la déclaration que faisait le Dr Alton Ochsner, de la Nouvelle-Orléans, l'un des principaux conférenciers de la journée d'hier, au congrès des médecins et représentants d'hôpitaux organisé sous les auspices de l'American College of Surgeons, en l'hôtel Mont-Royal.

Le Dr Ochsner, directeur et professeur à la faculté de chirurgie de l'Ecole de Médecine de la Louisiane, à l'Université Tulane, et l'un des régents de l'American College of Surgeons, a fait à son auditoire la description et expliqué le fonctionnement et l'administration de la salle de convalescence postopératoire à l'hôpital de la Charité de la Nouvelle-Orléans, dont il est l'un des gouverneurs.

AVANTAGES

Tous les patients de l'institution font un séjour dans cette salle après avoir subi une intervention chirurgicale. Ce séjour varie suivant la gravité de l'opération et l'état du patient.

Tant que le patient n'a pas traversé la période de temps nécessaire pour ne plus laisser voir les signes morbides que lui font afficher les premières réactions à une intervention chirurgicale, il ne retourne pas à sa chambre.

Les opérés ayant une chance de se remettre dans le calme, à l'écart des visiteurs et des parents, et bénéficiant dans cette salle des soins d'infirmières hautement spécialisées, ce système d'hospitalisation permet de réduire considérablement le taux de mortalité.

Les soins qu'ils reçoivent varient suivant leurs besoins.

Malgré la dépense que ce service occasionne aux hôpitaux, il est reconnu que c'est le meilleur placement qu'on puisse faire, car le patient apprécie beaucoup les meilleurs soins qu'il y reçoit. Le malade apprécie également le fait que ce système permet de raccourcir son séjour à l'hôpital.

C'est aussi le meilleur genre de relations publiques que l'on puisse imaginer pour un hôpital.

CLASSIFICATION DES HOPITAUX

On a aussi longuement discuté, plus tôt dans la journée, du système de classification par points en usage dans les hôpitaux américains pour faire l'analyse de leurs divers services.

C'est le Dr Malcolm E. MacEachern, de Chicago, directeur émérite de l'American College of Surgeons, qui en donna l'explication.

D'après ce système, chaque service d'hôpital reçoit un certain nombre de points révélant sa valeur dans l'ensemble. On établit d'abord deux grandes divisions, les services essentiels et les services secondaires ou auxiliaires. Chaque division est subdivisée en sous-

divisions, qui le sont à leur tour pour fins d'analyse.

L'American College of Surgeons fera son rapport sur chaque institution d'après le pourcentage de points accordés à celle-ci.

LE DR HANS SELYE

Le docteur Hans Selye, de l'Université de Montréal, parla des maladies d'adaptation résultant de fatigue chez les humains et les animaux. Lorsque les glandes adrénales produisent plus d'hormones par suite de fatigue, ou si elles en produisent trop peu, ou encore du mauvais type, il en résulte une maladie d'adaptation.

SYMPTOME

Selon le Dr R. L. Mustard, de l'Université du Michigan, trop de gens croient encore que la jaunisse est une maladie, alors que ce n'est qu'un symptôme.

Le Dr Wesley Bourne, chef du département d'anesthésie à l'Uni-

versité McGill, souligna l'importance de disposer d'un nombre suffisant d'anesthésistes bien entraînés.

REMEDES DANGEREUX?

Le Dr Ochsner, dans un second travail présenté aux chirurgiens, a déclaré que les antibiotiques, tels que la pénicilline, pourraient bien contribuer indirectement à l'augmentation des décès après des interventions chirurgicales.

Autrefois, il y avait trois causes à ces décès: le choc, l'infection et le détachement de caillots de sang.

A l'hôpital de la Charité, à la Nouvelle-Orléans, le nombre des cas de thrombose et d'embolie a doublé depuis cinq ans, malgré les progrès accomplis. La même chose est constatée partout ailleurs.

Selon le Dr Ochsner, il se peut que les remèdes antibiotiques en soient la cause. Le fait de donner de tels remèdes à presque tous les patients admis dans un hôpital y serait pour quelque chose.

LA FAMINE EN CHINE

HONG-KONG, 21 — (Reuters) — Une armée nouvelle est sur pied aujourd'hui en Chine. Elle se compose de civils fuyant les centres de famine où vivent le tiers ou la moitié de la population. La presse chinoise dit que ce grand nombre de personnes fuit vers la province de Shantung, qui avec ses 38.000.000 de population est la seconde province peuplée de Chine.

A-t-on retrouvé l'avion disparu?

VANCOUVER, 21. (B.U.P.) — Si les conditions atmosphériques le permettent, un appareil "Can-so" et un navire de sauvetage partiront aujourd'hui à la recherche d'un bout d'aile d'avion, de couleur rouge, qui a été aperçu, hier, au large de l'île de Vancouver. On croit qu'il pourrait s'agir des débris de l'avion C-54 disparu le 26 janvier, au cours d'une envolée vers l'Arctique, avec 44 personnes à son bord.

Incendie à New-Richmond

NEW RICHMOND, Bonaventure, 21 — Un incendie apparemment causé par une défectuosité du système électrique, a ravé l'académie

Un officiel chinois d'importance, Kuo Tse-hen, vice-président du gouvernement provincial du peuple de Shantung, blâme la piètre direction des responsables officiels et leur faillite dans la lutte contre l'état critique de la situation. Des rapports précédents révélaient que des milliers de personnes étaient mortes de faim, et que des millions d'autres se nourrissaient de feuilles, de racines, d'herbes et de boue.

La province où la famine sévit avec le plus de force est Anhwei, 9.000.000 des 22.000.000, d'habitants souffrent de la faim. La situation, selon les rapports, est aussi sérieuse dans le Kiangsu.

des garçons, deux résidences et un petit magasin. Le feu s'est déclaré à l'école où loge aussi la Caisse Populaire de la paroisse et s'est rapidement propagé aux édifices voisins. Aucune perte de vie n'a été enregistrée, mais M. et Mme Fred Cary, Mlle Imelda Cyr, ainsi que M. et Mme Edouard Cormier, professeur, et leurs sept jeunes enfants, sont sur le pavé.

Un constable opère l'arrestation de trois suspects à la suite de 2 vols à main armée

VOL DANS UNE PHARMACIE: 8 COUPS DE FEU ÉCHANGÉS

Trois suspects recherchés par la police sous plusieurs chefs d'accusation ont été capturés, hier soir, par un constable de la radio-police à la suite de deux vols à main armée.

Les limiers de l'escouade municipale des vols à main armée ont rendu hommage hier soir au constable André Guilloette de l'auto-radio 320. On sait que depuis quelques semaines une vague de vols à main armée sur la personne de chauffeurs de taxi, dans des épiceries et des pharmacies, a sévi à Montréal. Avec les trois arrestations d'hier soir on croit que cette vague de

MESSAGE du MAIRE À LA POPULATION

Mes chers concitoyens,

Les dirigeants de la campagne me demandent de solliciter publiquement mes concitoyens au bénéfice de la Fédération pour que le déficit de \$50,000 soit comblé d'ici la fin de la campagne.

Je m'empresse de me rendre à cette demande, car je ne puis concevoir que notre population, deux années de suite, se refuse à souscrire suffisamment pour atteindre le but fixé, au bénéfice de nos déshérités, quand l'on songe par exemple que nos employés municipaux ont souscrit près de \$7.00 par tête, soit \$40,000. Il me semble que nous pourrions solliciter du reste de la population, qui est notre, un dollar par tête par année pour la charité, ce qui voudrait dire qu'ainsi notre objectif serait facilement atteint. Un dollar par tête par année, cela veut dire deux sous par semaine, le prix d'une cigarette. Quel est celui ou celle qui ne peut pas, parmi nous, offrir aux pauvres et aux affligés de la vie le prix d'une cigarette, deux sous par semaine?

S'il est bon que l'exemple vienne de nos employés municipaux, comme c'est le cas cette année, il serait excellent que le reste de la communauté montréalaise démontre qu'elle n'est pas indifférente, elle non plus, au sort de ses miséreux.

Le maire de Montréal,
Camillien Houde.



Le constable
ANDRÉ GUILLOTTE

crimes sera de beaucoup apaisée et en même temps que plusieurs causes seront probablement éclaircies.

Le trio identifié comme étant Walter Fox, 39 ans, William Wilson, 22 ans, et le frère de ce dernier, Ronald Wilson, 20 ans, aurait, peu après dix heures hier soir, volé, à la pointe du revolver, la somme de \$10 au chauffeur de taxi, Roger Milaire, 4277, rue Laval, à l'angle du boulevard de l'Aqueduc et de l'avenue Woodlands.

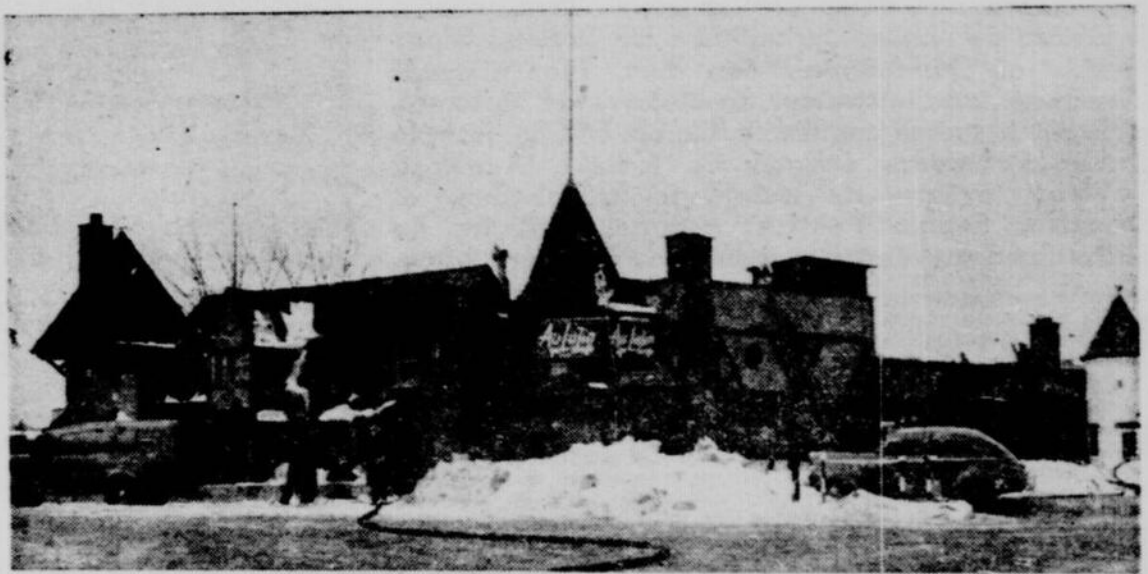
La police a déclaré que l'un des bandits ligota ensuite les pieds et les mains du chauffeur pour le lancer sur le siège arrière de sa voi-

ture. Un complice prit alors le volant de l'auto.

Peu après deux bandits que la police croit être de ce trio, firent irruption dans la pharmacie de M. Jean Hébert, à 3495, ouest, rue Notre-Dame, et, à la pointe du revolver, donnèrent ordre au commis M. Jean Scherer, 2198, rue Regent, qui se trouvait alors seul dans l'établissement, de se tenir les mains levées. Comme Scherer tar-

(Suite à la page 21)

Restaurant bien connu, la proie des flammes



Le restaurant "Au Lutin qui bouffe", situé 743, rue St-Grégoire, a été la proie des flammes, aux petites heures ce matin. Cette photo fut prise durant l'incendie. Les dommages causés sont considérables.

Autre accident d'avion au pays de Galles

CARDIFF, Pays de Galles, 21.—Reuters.—Un avion, servant au transport de marchandises, s'est écrasé, aujourd'hui, à quatre milles de Cowbridge, près de Llandow, dans le pays de Galles.

L'appareil est tombé près de l'endroit où le pire désastre aérien, qui tua 80 personnes, s'est produit il y a à peine une semaine.

Quatre personnes étaient à bord de l'avion de la compagnie d'aéroplanes Bristol. Elles étaient parties de Filton pour un voyage d'essai. Toutes ont péri.

tiendra une séance aujourd'hui, et qu'il y sera question du voyage de la délégation de la métropole à Québec, afin de continuer la défense du bill dont l'étude a été ajournée à jeudi.

Aucun commentaire du maire ou de M. Asselin

De retour de Québec, où ils ont assisté à l'étude du bill de la cité de Montréal devant le comité des bills privés de la Législature, S. H. le maire Camillien Houde et M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal, ont été, hier, d'un mutisme complet au sujet de leur visite dans la vieille capitale.

M. Asselin a refusé de faire quel- que commentaire que ce soit sur son voyage. M. Houde s'est montré tout aussi silencieux. Il a, cependant, déclaré qu'il serait de nouveau à Québec jeudi prochain, alors que se continuera l'étude du bill de Montréal.

Quand on a demandé à M. Asselin s'il retournerait à Québec jeudi prochain, la question est restée sans réponse. On croit toutefois que

M. Asselin quittera Montréal mercredi soir en route vers Québec.

Aucun des deux chefs de l'administration de Montréal n'a voulu commenter la décision prise par l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, de tenir un referendum portant sur le mode d'administration de la métropole, le 16 octobre prochain.

Nous apprenons que le comité exécutif, qui ne s'est pas réuni hier,



La pharmacie où eut lieu le vol.

Souscrivons généreusement à la Fédération des Oeuvres

A l'Oratoire

Célébration avec éclat de la fête de saint Joseph

Les Pères de la communauté de Sainte-Croix ont célébré avec éclat, hier, la fête de saint Joseph, le patron de l'Eglise canadienne à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, administrateur apostolique de Montréal, a chanté la messe pontificale, LL. EE. NN. SS. Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette; Anastase Forget, évêque de Saint-Jean-sur-Richelieu, et Francisco Espino Ponas, évêque auxiliaire de Chihuahua, au Mexique, assistaient à la cérémonie.

Mgr Arthur Deschênes, P.D., curé de la paroisse de Saint-Stanislas, agissait comme prêtre assistant. M. Roland Fournier, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal, et le R. P. Laurent Pellegrino, S.J., servaient de diacres d'honneur. Les RR. PP. Clément Allard, C.S.C., et Pauzé, C.S.C., ont officié comme diacres d'office. M. Albion Jetté, Chevalier de Saint-Sylvestre, agissait comme gentilhomme de l'évêque. Le R. P. Armand Grou, C.S.C., curé de la paroisse de St-Laurent, a prononcé le sermon de circonstance.

On remarquait dans le sanctuaire, les RR. PP. Godefroy Clément, Georges Gagnon, Hervé Morin, de New-York, assistant-général, et Joseph Legault, tous de la communauté de Sainte-Croix; Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire; Georges Bergeron, C.S.C.; Gérard Paré, provincial des Pères Dominicains; Roger Pérusse, provincial des Pères du Saint-Sacrement; Louis Taché, provincial des Pères du Saint-Esprit; René Le-Bel, vicaire provincial des Pères Oblats; Roger de la Trinité, O.S.S.T.; André-Marie de Sainte-Agnès, O.S.S.T.; Raymond de l'Eucharistie, O.S.S.T.; Ferdinand Bourret et Cyrille Laplante, C.S.S.R.; Joseph Laherge, P.M.E.; J.-A. Paquette, C.S.V.; Jacques Greendale, P.M.E.; P.-L. Comtois, C.S.V., assistant provincial de Joliette; B. Chevrete, C.S.V.; Jean-Marc, O.S.S.T.; Isidore Rainville, O.F.M.; Mgr Ernest Labelle, P.D., curé de St-Pierre-Claver; les abbés John Murphy, et Maurice Maher, aumôniers des Syndicats Nationaux; M. le

chanoine Zénon Alarie, missionnaire colonisateur; les RR. FF. François-Solano, S.G., provincial, Evan, F.S.C., et Cyrille, F.E.C., ainsi que des Séminaristes des Missions Etrangères, à Pont-Viau.

On remarquait également la présence dans la nef de Me Jean-Marie Savignac, conseiller municipal, représentant du maire de Montréal, le juge T.-A. Fontaine, M. Paul Pratt, maire de Longueuil, et M. McKenna, conseiller municipal.

LE R. P. ARMAND GROU

Dans son sermon, le R. P. Armand Grou disait: "Ce matin, nous sommes sur la montagne sainte où règne saint Joseph, le patron de l'Eglise canadienne, tel Moïse, qui élevait ses mains vers le Ciel, en faveur du peuple de Dieu. Allons vers saint Joseph, dans un geste de foi, de charité et de confiance; recommandons-lui la Sainte-Eglise, aux prises avec ses ennemis; demandons-lui de rendre forts de la force d'Enfant nos frères malheureux, qui ont à soutenir les héroïques combats de la foi; prions même pour les persécuteurs, afin que Dieu les éclaire et les touche comme il le fit autrefois pour un saint Paul. Nos prières, parce qu'animées par la charité pure, retomberont sur nos frères et sur toute l'Eglise en pluie de grâce, de bénédictions et de victoires".

Le Père Grou a développé les trois points suivants: "féliciter saint Joseph d'avoir été choisi comme patron de l'Eglise; le prier de la protéger en ces temps difficiles, où de nombreux et terribles

Son Exc. Mgr Alexandre Vachon chante la messe à l'Oratoire



Son Exc. Mgr Alexandre VACHON, archevêque d'Ottawa, a célébré récemment la messe pontificale à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à l'occasion de la grande fête de saint Joseph. On remarque aux côtés de l'archevêque, de gauche à droite, M. J.-P. Laharrie, Chevalier du Saint-Sépulcre, les

RR. PP. Paul Grenier, C.S.C., diacre d'office, Joseph Larochelle, P. B., de la maison provinciale des Pères Blancs à Québec, diacre d'honneur, le R. P. Jules Poltras, C.S.C., supérieur provincial, prêtre assistant, Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, les RR. PP. Stanislas Larochelle, O.M.I., supérieur provincial, diacre d'honneur, Jean-Pierre

Castonguay, C.S.C., sous-diacre d'office; à l'arrière, à gauche, M. le chanoine Thellier de Poncheville, de France, à droite, l'abbé Oscar Archambault, secrétaire de Mgr, le R. P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire, et le R. P. Léandre Fréchet, C.S.C., cérémoniaire. (Photo R. P. G. Bergeron, C.S.C.)

ennemis s'acharnent contre Elle; lui demander de bénir tout particulièrement le Canada, ce coin de terre, notre patrie, qu'il a voulu choisir pour y établir sa maison de prédilection". Montréal n'était encore qu'une île déserte, disait encore le Père Grou, que saint Joseph l'avait déjà choisie pour y établir son culte.

Un prélude de Jean Vallerand en Première

La Société artistique de l'Université de Montréal terminera une brillante série de concerts, jeudi le 23 mars. Après avoir présenté Salvatore Baccaloni, Bernac et Poulsen et, enfin, le duo Luboshutz-Nemenoff, elle offre en guise d'adieu un concert symphonique sous la direction de Jean Deslauriers.

Au programme, une grande variété de pièces: le Concerto Brandebourgeois no 3 de Bach; la Symphonie "Inachevée" de Schubert; la Suite "Carnaval" de Dvořak et "Une Nuit sur le Mont Chauve" de Moussorgsky. On entendra aussi, avec plaisir, un "Prélude" pour orchestre du compositeur canadien Jean Vallerand. Pour finir, les deux ravissantes "Gymnopédies" de Satie, orchestrées par Debussy.

Le concert sera donné à l'Auditorium de l'Université, jeudi le 23 mars, à 8 h. 30 précises.

Colporteur versatile

Un prévenu, que la police dit être un témoin de Jéhovah, a été appréhendé hier après-midi alors qu'il vendait des billets de loterie de toutes sortes, incluant des billets de tirage pour une œuvre paroissiale et des tracts des Témoins de Jéhovah, et comparait aujourd'hui en Cour du Recorder.

Le suspect, Jean-Pierre Ouhmet, 2118 rue Chamblay, a été arrêté, à l'angle des rues Ontario et Wolfe, par les agents de l'escouade antisubversive de la police municipale sous les ordres du lieutenant Louis Champagne.

Voyageur versatile, Ouhmet a déclaré, à son arrivée au poste, qu'il vendait de porte en porte, dans des magasins ou des maisons privées, des tracts des Témoins de Jéhovah, des billets de loterie irlandaise et "Army and Navy" et "Canadian Sweepstake". Il avait de plus en sa possession des billets de tirage au profit de la paroisse Sainte-Madeleine-Sophie qui est actuellement à construire une église.

Fromage conditionné

La production de fromage conditionné se chiffre en février par 3,019,000 livres en comparaison de 2,622,000 en janvier et 2,977,000 durant le même mois de l'an dernier. Les stocks détenus par les fabricants sont de 843,000 livres au 1er mars au regard de 963,000 au 1er février.

L'U.C.C. chez le premier ministre

"Vous êtes les dépositaires les plus sûrs de nos traditions"

(L'hon. Maurice Duplessis)

QUEBEC, 21 — L'Union catholique des Cultivateurs a présenté, hier, son mémoire annuel au gouvernement de la province de Québec. Les délégués, ayant à leur tête le président Abel Marion, ont été reçus par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre; Laurent Farré, ministre de l'Agriculture; et les honorables Cnésime Gagnon, trésorier de la province; Omer Côté, secrétaire provincial; Antonio Talbot, ministre de la Voirie; Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, et Antoine Rivard, ministre d'Etat.

Recensement aux États-Unis

WASHINGTON, 21. (P.A.) — Le recensement le plus sensationnel des États-Unis va commencer le 1er avril et durer deux semaines dans les villes, et trois ou quatre semaines dans les campagnes. On estime que l'on trouvera que les sujets de l'oncle Sam seront au nombre de 151,000,000. On en comptera peut-être 4,000,000 de plus dans les territoires et les possessions.

Les personnes employées à ce recensement seront au nombre de 140,000. Elles sonneront à 40,000-600 de portes, et demanderont entrée à des centaines de remorques et de bateaux-habitations. D'aucuns se rendront même en traîneaux à chiens jusqu'aux igloos esquimaux de l'Alaska. D'avance, les fermiers recevront des formulaires à remplir pour faire connaître leurs "outils" et leur production.

Quiconque refuse de répondre est passible d'une amende de \$500 ou d'un emprisonnement de 60 jours. Par ailleurs, si un employé du recensement révélait des secrets de son travail, il serait passible d'une amende de \$1,000 ou d'un emprisonnement de deux ans.

La nuit du 11 avril a été fixée pour faire le recensement des gens en transit et logeant dans les hôtels, cabines de touristes, etc.

Lorsque le recensement sera terminé, le gouvernement sera en-

L'hon. Laurent Barré a souhaité la bienvenue aux délégués, et le premier ministre leur a adressé la parole. L'hon. M. Duplessis, après avoir remercié les délégués, leur a dit que le gouvernement de Québec est profondément rural et que les cultivateurs représentent l'élément le plus stable de la population. "Ils sont les dépositaires les plus sûrs de nos traditions. C'est pour cela que le gouvernement veut contribuer au progrès de l'agriculture."

L'AUTONOMIE

M. Duplessis a remercié les délégués d'avoir parlé d'autonomie provinciale. C'est grâce à cette autonomie si les cultivateurs du Québec ont eu le prêt agricole et l'électrification rurale. Relativement à la margarine, le premier ministre a dit que les cultivateurs ont obtenu du gouvernement de Québec tout ce que ce dernier pouvait faire dans les circonstances, dans les limites de sa juridiction.

"Ce fut un acte courageux, a dit le premier ministre, et c'est probablement pour faire rayonner ailleurs une compréhension que vous avez trouvée ici que vous nous parlez de ce que nous avons fait."

M. Duplessis a demandé aux cultivateurs de continuer à fournir un effort personnel. "Restez excellents catholiques et excellents canadiens pénétrés des vérités immuables."

core obligé de retenir au travail un grand nombre de personnes pour supporter les données du recensement, ce qui coûtera encore \$75,000,000.

La liste électorale qui servira lors du referendum

Au cas, où aurait lieu, le 16 octobre prochain, un referendum sur le mode d'administration de la ville de Montréal, on se servira alors de la liste électorale qui ne peut être complétée avant le deux ou le trois du même mois, mais qui doit l'être au plus tard le 10, à moins que des amendements soient apportés au sujet de la confection de cette liste.

Avant le 15 septembre prochain, le chef-estimateur de la cité, fera faire, pour chacun des quartiers de la ville, une liste des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation tel que complété et certifié vers le premier décembre précédent, ainsi que sur le rôle de perception des taxes devenant en vigueur le 1er août de la même année et possédant le sens électoral en vertu de la charte.

Au plus tard le 15 septembre, le chef-estimateur transmettra officiellement la liste attestée des électeurs au greffier de la ville qui la gardera dans son bureau, où elle pourra être examinée par les parties intéressées jusqu'à ce qu'elle soit révisée.

Sur réception de la liste le greffier fera immédiatement insérer dans des journaux l'avis de la révision de la liste des électeurs.

Dans les quinze jours qui suivront cette publication d'avis, tout électeur habile à voter pourra donner, par écrit, avis au bureau du greffier qu'il s'adressera

au recorder de la cité pour faire amender la liste soit en y ajoutant les noms des électeurs omis ou en y retranchant les noms de ceux inscrits à tort.

Le jour fixé dans la semaine du 2 octobre pour la révision de la liste des électeurs du quartier pour lequel telle demande a été faite, le requérant comparaitra devant l'un des recorders pour faire valoir ses prétentions.

La charte précise finalement que la révision doit être terminée le ou avant le 10 octobre.

Aussitôt que le recorder aura révisé cette liste, il y apposera un certificat et cette liste deviendra en vigueur.

De cette manière l'on atteindra le début d'octobre et la liste électorale utilisée lors du referendum fixé au 16 octobre prochain deviendra en vigueur entre le 2 et le 10 du même mois.

Ceci veut dire que le personnel du greffe municipal devra travailler ferme au début d'octobre, même s'il commence à se préparer dès la fin de l'été.

Pour mieux apprécier votre continent, prenez l'autobus

Afin de démontrer qu'il n'est pas du tout nécessaire d'aller dans des pays lointains pour trouver des choses intéressantes à voir, la compagnie de transport par autobus "Greyhound" a tourné un film fort captivant sur les beautés naturelles des Etats-Unis. Et, vous ne le saviez peut-être pas, mais il suffit de sauter dans un autobus "Greyhound" pour aller voir de près chacune de ces merveilles.

La compagnie "Greyhound" a réussi de façon étonnante, dans le domaine du transport par autobus, et elle a démontré, hier, aux journalistes de la métropole, qu'elle pouvait également réussir dans le domaine du cinéma. Le film, intitulé, "Le plus court chemin vers le foyer", est d'une facture presque impeccable.

A bord d'un autobus (de la compagnie "Greyhound", naturellement) le spectateur voyage d'un océan à l'autre, à travers les Etats-Unis en compagnie du héros du film. A peu de frais, on visite la Nouvelle-Orléans, les vastes prairies du Texas, la ville de Hollywood, le parc national "Yellowstone" et son célèbre geyser "Old Faithful", et des tas d'endroits qui, sans raison, nous étaient inconnus.

Le film de la compagnie "Greyhound" n'a ni Clark Gable ni Ingrid Bergman pour l'aider à remporter ses succès auprès du public, mais il n'en a pas moins été présenté, jusqu'à date, devant plus de 10 millions de personnes, chez nos voisins du sud. C'est la première fois que ce film est montré au Canada, et il est à la disposition de tout club, de toute association, qui manifeste le désir de le projeter devant ses membres.

En retour, la compagnie "Greyhound" espère convaincre le public que la meilleure façon de visiter le continent nord-américain c'est de monter à bord de l'un de ses autobus, et il se peut que ce soit vrai.

P. R.

Afin de protéger les petits propriétaires

Lors de la reprise de l'étude du bill de Montréal au comité des bills privés de l'Assemblée législative, à Québec, jeudi prochain, plusieurs conseillers de la métropole proposeront un amendement au bill à l'effet de geler toute augmentation de l'évaluation foncière.

Cette demande sera faite afin de protéger les petits propriétaires contre une augmentation de taxe dérivant de la hausse de l'évaluation foncière, hausse proportionnelle à l'augmentation du prix des loyers, soit de 15 à 22 pour cent.

Ces conseillers municipaux se proposent de soumettre au comité des bills privés que la hausse des loyers obtenue récemment par les propriétaires ne compense que partiellement l'augmentation des frais d'entretien de leurs propriétés, que ceux-ci ont dû assumer depuis nombre d'années et cela par suite de l'augmentation des salaires et du coût des matériaux lors des réparations.

Les conseillers qui proposeront cet amendement en sont venus à la conclusion que toute augmentation accordée dans le prix des loyers ne fait que compenser les charges additionnelles qu'ont dû subir, les propriétaires au cours des récentes années.

2 ans de pénitencier

Paul-Emile Isabelle, 38 ans, sans adresse au dossier, a été condamné à 2 ans de pénitencier, ce matin, devant le juge Willie Proulx. Isabelle, un récidiviste, avait été trouvé coupable d'avoir contrefait des chèques afin d'obtenir de la marchandise, dans divers établissements locaux.

L'aérobis "Comet" fait encore de la vitesse

COPENHAGUE, 21 — (Reuters.) — L'aérobis britannique "Comet" de l'aviation De Havilland, a été la hauteur de sa réputation d'être l'aérobis le plus rapide au monde, en volant de Londres à Copenhague, hier, en une heure 34 minutes. La durée normale de l'envolée était, auparavant de 3 heures et demie. L'envolée complète dura une heure et 42 minutes et fut de 650 milles.

Un autre procès pour euthanasie

COBourg, Ont., 21 — (BUP) — Un grand jury de 13 hommes a décidé à Cobourg que Ralph Kilbon, âgé de 56 ans, doit subir son procès pour le meurtre de sa femme, Irène, qu'il a tuée le 1er novembre dernier, pour abrégier ses souffrances.

Le jury en est venu à cette décision tard hier soir. Mais la nouvelle ne fut pas annoncée avant ce matin. Le procès du riche prospecteur minier à sa retraite sera instruit immédiatement.

Kilbon avait déclaré à la police, après avoir achevé sa femme, qu'il avait tiré une balle dans la tête de son épouse alors qu'elle était étendue sur le plancher de leur demeure. Kilbon a précisé que sa femme était alors à l'agonie après s'être elle-même tiré une balle dans l'abdomen, plus tôt au cours de la journée.

Le jury a rendu son verdict après avoir entendu la Couronne déclarer que Kilbon n'avait pas tenté d'aider sa femme en lui tirant une seconde balle.

Mortel accident de travail

M. Nicolai Pitull, 61 ans, qui habitait 6683, rue Hadley, a tragiquement perdu la vie, vers 2 hrs, hier après-midi, dans un accident survenu à Ville-LaSalle. Employé de la "Montreal Coke and Manufacturing Company," 435, rue Saint-Patrice, M. Pitull était en service depuis hier seulement, après une absence de trois mois pour cause de maladie, au moment de la tragédie qui lui coûta la vie. Probablement saisi d'une faiblesse subite, il aurait perdu l'équilibre et eut la

7 provinces en appellent de la hausse ferroviaire

OTTAWA, 21. (PC) — Sept gouvernements provinciaux ont logé un appel aujourd'hui auprès du cabinet fédéral contre les deux récentes augmentations des taux de fret ferroviaire. La hausse a été de 16% sur le coût du transport en septembre dernier.

Profitant de leur appel, ils ont demandé aux ministres de "bloquer" la dernière hausse de 7.4% accordée aux compagnies de chemins de fer le 1er mars dernier.

Seules, les provinces de Québec, d'Ontario et de Terre-Neuve ne participent pas à la pétition générale. Les provinces appellent leur demande sur le fait que le cabinet, par les pouvoirs qui lui sont dévolus, peut changer ou rescinder les décisions du Comité des Transports.

BRULEE VIVE

Yvette DEJONGHE, trois ans, brûlée vive, peu avant 5 h., hier après-midi, dans l'incendie qui détruisit le domicile de ses parents, à Mackayville. Le petit cadavre repose actuellement sur les dalles de la morgue, à Montréal, jusqu'à l'enquête que tiendra le coronar du district sur cette nouvelle tragédie.

ETAT GRAVE

Mme Valérie DEJONGHE, de Mackayville, hospitalisée à Saint-Luc, souffrant de graves brûlures à la suite d'un incendie qui a ravagé son foyer, hier après-midi et au cours duquel l'un de ses enfants, une fillette de trois ans, fut brûlée vive.

Fillette de 3 ans...

(Suite de la 1ère page)

Il s'agit d'Yvonne et Robert De Jonghe, âgés respectivement de 6 et 4 ans.

Le funeste incendie — qui se produisit vers 4 h. 15 hier après-midi — est attribuable à l'explosion d'un poêle à l'huile.

Mme Gosselin entendit le bruit d'une forte détonation et se porta alors vivement au secours des victimes. Par deux fois elle pénétra dans la maisonnette en flammes et réussit à en retirer les enfants Yvonne et Robert.

Une troisième fois, la courageuse femme se dirigea vers un vestibule où elle trouva sa voisine, Mme DeJonghe, gisant, inanimée à quelques pieds de la porte de sortie de son domicile. Elle réussit alors à la tirer au dehors pendant que les secours arrivaient de toutes parts.

Puis ce fut ensuite la découverte du cadavre carbonisé de la petite Yvette, que l'on découvrit à l'arrière d'une porte où elle semble avoir voulu chercher refuge au début de l'incendie.

A leur arrivée sur les lieux, les pompiers volontaires de Mackayville durent se munir de masques pour se préserver de la fumée acre qui se dégageait du foyer de l'incendie. Sous la direction du chef Emile Dewit, ils se rendirent maîtres des flammes en moins d'une demi-heure.

On évalue les dégâts causés à environ \$1,500.

tête prise entre deux câbles d'une poulie en marche. Il fut décapité et il eut également le bras gauche sectionné.

Le corps mutilé de la victime fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, en Cour du coronar.

On nous signale que c'est le premier accident en cet endroit, depuis la fondation de la compagnie, en 1928.

Les détectives Emile Chamberland et A. Brien, de la Sûreté de la province, firent les constatations d'usage.

"On n'a pas encore trouvé mieux que le capitalisme"

(M. Romuald Bourque)

QUEBEC, 21 — (Spécial) — L'état socialisé a beau chercher à se substituer aux entreprises privées avec les meilleures intentions du monde, jamais il n'a pu atteindre et n'atteindra l'efficacité du système capitaliste, a déclaré, aujourd'hui, S. H. le maire Romuald Bourque, d'Outremont, lors d'un déjeuner-causerie du Better Business Bureau, actuellement en congrès au Château Frontenac.

ÉLECTIONS MUNICIPALES À L'AUTOMNE?

A la suite de la décision des autorités provinciales d'autoriser la tenue d'un référendum municipal afin de savoir si les citoyens de la métropole sont satisfaits ou non du mode actuel d'administration, il est fort possible que la date des prochaines élections municipales soit remise à plus tard.

En effet, le référendum doit être tenu le 16 octobre prochain et, si les citoyens de la métropole déclarent qu'ils ne sont pas satisfaits du mode d'administration actuel et désirent changer, il semble qu'il serait inutile, en décembre prochain, de tenir une élection, alors qu'il faudra tout changer quelques mois plus tard.

A l'hôtel de ville, on est d'avis que, lors du référendum, ou dans le bill de Montréal qui sera étudié jeudi prochain à la Législature provinciale, un amendement sera porté afin de prolonger la vie du conseil actuel d'une autre année. Cette décision permettrait aux autorités de préparer le nouveau mode d'administration dès que le peuple aura fait connaître sa volonté dans le référendum.

2 enfants périssent dans l'incendie de leur foyer

HAWKESBURY, 21 — (PC) — Deux enfants ont été brûlés à mort lorsque les flammes ont détruit leur résidence — d'un unique étage — ce matin, alors que leur mère s'était absentée pendant quelques minutes. Les morts sont Jean, 3 ans, et Raymond, 2 ans, enfants de M. et Mme Clifford Glover. Un troisième enfant, Richard, 5 ans, a pu s'échapper de la maison en flammes et n'a subi que de légères brûlures.

Mme J. Langevin, décédée à 78 ans

L'ANGE-GARDIEN. — Mme Joseph Langevin, née Lucie Tétrault, de l'Ange-Gardien, est décédée à l'âge de 78 ans. Elle laisse trois fils et trois filles: MM. Léonard Langevin, de Springfield, Mass., Lucien, St-Alphonse de Granby, Philippe, L'Ange-Gardien; Mmes François Brouillette (Emilie), Montréal; Henri Parlier (Germaine), Adamsville; Mlle M-Ange Langevin. Lui survivent également: deux frères et une sœur: MM. Noël et Joseph Tétrault; Mlle Marie-Ange Tétrault, Marieville.

Les funérailles eurent lieu à L'Ange-Gardien M. l'abbé J. G. Phaneuf, curé, fit la levée du corps, et le service funéraire fut chanté par le R. P. Fernand Langevin, petit-fils de la défunte, assisté de MM. les abbés Phaneuf, curé, et Guillet, aumônier de l'hospice de Farnham, comme diacre et sous-diacre.

Mme Ovide Trudel décédée

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Mathilda Cloutier, épouse de feu F.-X. Ovide Trudel, ex-président de la maison B. Trudel & Co.

Elle laisse dans le deuil, une fille, Cécile, et son gendre, M. J. Lucien Nault, ainsi que quatre petits-enfants, Mme Jean de Passilly née Madeleine Nault, Jean Nault, Mme Marcel Jodas née Co-

lette Nault, Marielle Nault, hygiéniste de la Cité d'Outremont, et François Beauchemin, épouse de Jean Nault, de même que quatre petits-enfants: Louise, Micheline, Yves, Françoise, Georges, Pierre et Hélène de Passilly, Françoise, Jacqueline, Diane et Jean-Luc Nault, Denyse, André et Pierre Jodas.

"L'idéal de notre organisme repose sur dix conceptions essentielles", a dit M. Bourque. "D'abord sur l'entreprise. Il faut entreprendre pour réaliser. On parle beaucoup, actuellement, de l'entreprise privée. L'entreprise privée, c'est vous, c'est moi, c'est tous ceux qui, isolément ou en groupe, lancent et développent des entreprises. Menacez l'entreprise privée et vous menacez l'entreprise tout court."

L'Etat peut-il "entreprendre" en se substituant à l'individu? a demandé le conférencier à son auditoire. Bien sûr, L'Etat peut, comme chez les totalitaires, tout entreprendre au bénéfice de l'Etat d'abord, et nécessairement au détriment de l'individu. L'Etat socialisé peut substituer ses entreprises aux entreprises des individus avec les meilleures intentions du monde mais cette méthode n'atteint jamais l'efficacité de l'entreprise privée parce qu'elle manque d'une émulation indispensable à tout progrès.

EMULATION ET CONCURRENCE

"Emulation et concurrence restent et doivent rester associées si notre système capitaliste doit survivre à l'assaut constant des collectivistes", dit M. Bourque.

L'émulation, c'est le désir de développer, de parfaire l'entreprise, de s'assurer une meilleure part de richesse matérielle, mais, ce faisant, elle travaille à l'amélioration du niveau d'existence de tous ses concitoyens. Pour mieux réussir, on doit devancer ses concurrents. On s'ingénie sans cesse au progrès, progrès de méthodes, de produits, de services qu'on offre ou qu'on vend. Cette concurrence n'existe pas en dehors de l'entreprise privée.

Une autre condition de l'idéal économique de l'association, selon M. Bourque, est le capital sans lequel aucune entreprise n'est possible, aucun perfectionnement réalisable.

LE CAPITAL

M. Bourque ajouta qu'on s'efforce de tromper le peuple en lui représentant le capital comme son pire ennemi. Mais sans lui, notre standard de vie serait-il aussi élevé? Verrait-on dans nos foyers, même les plus humbles, des "commodités" telles que seuls les "bourgeois" peuvent s'en payer de semblables en Europe. Le capital n'est-il pas l'instrument précieux qui a permis de transformer une partie de nos richesses naturelles en richesse mise à la portée de tout le monde, pauvres comme riches?

Discutant le but primordial du Better Business Bureau, M. Bourque fit remarquer à son auditoire que c'est à la sauvegarde des principes vitaux que se consacre activement la chaîne puissante des Better Business Bureau. Le B.B.B. n'a jamais prétendu se substituer à d'autres corps constitués en vue d'améliorer les affaires. Il travaille dans l'intérêt du client et de l'employé autant que pour l'employeur. L'organisation compte maintenant 90 bureaux aux Etats-Unis et au Canada. Il combat d'abord les exécutifs et avec succès.

AUX COMMUNES

Très forte opposition au bill des oléoducs en Alberta

(par DENYS PARE)

OTTAWA, 21 — (DNC) — L'opposition de quelques députés de tous les partis contre le bill des pipelines en Alberta n'était qu'une simple manœuvre d'obstruction contre un bill privé. Mais l'opposition a pris de l'ampleur, hier, alors que tous les partis oppositionnistes, à l'exception des créditistes, se sont ralliés contre ce projet, en invoquant le principe que les ressources naturelles du Canada doivent servir le Canada d'abord.

Le leader conservateur George Drew a soutenu que l'appui que le ministre du Commerce Howe donne à ce projet en fait en réalité une mesure du gouvernement, malgré qu'il s'agisse d'un bill privé. Il a soutenu que les députés ne connaissent rien de la route que suivra la pipe-line et qu'ils n'ont aucune assurance qu'elle desservira la Colombie et le territoire canadien, avant de conduire l'huile et le gaz aux États-Unis. M. Drew a révélé que le bill donne à "L'Alberta Natural Gas Co." le droit de transporter non seulement le gaz naturel, mais aussi l'huile aux États-Unis. Il a déclaré que cette matière première pourrait servir au développement industriel des provinces de l'ouest.

Un député libéral favorable au bill, M. Applewhite, de Skeena, soutient que l'opposition ne fait que protéger le monopole d'une autre compagnie qui a obtenu sa charte l'an dernier. Il affirme que les Communes n'ont rien à voir dans le choix de la route que suivra la pipe-line, car cela sera décidé par la Commission des transports et le gouvernement provincial de l'Alberta.

Le leader C.C.F. Coldwell est entré dans la bataille à son tour. Il a soutenu que dans le passé, le Canada a disposé avec légèreté de ses ressources. Il ne s'agit pas de pratiquer un nationalisme outrancier, mais de protéger les intérêts des Canadiens. — "Nous sommes devenus, dit-il, des porteurs d'eau et des scieurs de bois pour nos puissants voisins des États-Unis." Il signale que les matières pre-

mières du Canada s'en vont aux États-Unis pour nous revenir comme produits manufacturés. Il voit dans cette situation l'explication du fait que beaucoup de jeunes Canadiens aiment mieux s'établir aux États-Unis plutôt qu'au Canada.

Parlant des richesses de l'Union-gava le leader C.C.F. signale que le minerai prendra le chemin des cités américaines, alors que les aciéries canadiennes du Cap-Breton vivent au sein d'une population en chômage. M. Coldwell affirme que c'est le devoir des Communes de savoir qui sont les promoteurs de ces pipe-lines et de savoir si l'huile et le gaz de l'Alberta s'en iront aux États-Unis au lieu de servir la population du Canada.

M. Higgins, conservateur de Terre-Neuve, signale que si la pipe-line, dont le coût dépassera \$100 millions était construite en territoire canadien, cela procurerait du travail aux Canadiens. Il insiste pour que l'acier des conduites soit fourni par les entreprises canadiennes, au lieu d'être fabriqué aux États-Unis comme ce fut le cas pour les autres pipe-lines.

Le débat sur cette question importante s'est poursuivi sans relâche pendant six heures, occupant toute la journée d'hier. Devant l'opposition concertée des groupes oppositionnistes qui prennent désormais la défense des franc-tireurs libéraux et autres qui combattent le bill des pipe-lines, il semble maintenant que cette mesure aura bien des difficultés à franchir l'étape parlementaire.

Le nombre des chômeurs a diminué de 8000 en février

(par DENYS PARE)

OTTAWA, 21 — (DNC) — La situation de l'emploi s'améliore et le ministre du Travail Mitchell a annoncé, hier soir, que le nombre des chômeurs a diminué de 8.000 depuis le mois de février, pour s'établir à 372.900 comparativement au maximum de 380.900 enregistré au 9 février.

Il faut ajouter à ce total 3.000 personnes qui n'étaient pas inscrites auparavant aux bureaux de placement ce qui porte à 375.900 le nombre des personnes en quête d'emploi dans le pays. Ces 3.000 personnes additionnelles sont enregistrées en vertu de l'extension apportée à la loi de l'assurance-chômage. Les demandes de prestations supplémentaires les plus nombreuses sont venues de régions comme celles du Québec où une proportion relativement forte des personnes actuellement en chômage se trouve dans l'industrie forestière et par conséquent, admissible désormais à ce genre de prestations.

Dans la province de Québec, on compte 112.500 personnes cherchant un emploi. L'Ontario vient au second rang avec 83.000 chômeurs. Dans Québec, 85 pour cent des chômeurs reçoivent des prestations et ils représentent 8 pour cent des effectifs ouvriers tandis que dans les maritimes les chômeurs représentent 11 pour cent des effectifs. Dans Québec, les prestations de chômage durant février ont été de \$400.000. Et elles ont été de \$13,

600.000 pour tout le Canada alors que 82 pour cent des chômeurs reçoivent des prestations de l'assurance-chômage.

Dans la région du Québec, on a enregistré une hausse du nombre des aspirants inscrits pour emploi au cours de la semaine du 2 mars, par suite du fait que bon nombre de travailleurs forestiers réclament des prestations supplémentaires. Dans certains districts d'exploitation forestière tels Gaspé, Shawinigan-Falls et La Tuque les demandes de prestations supplémentaires ont été particulièrement nombreuses. Bien que de récentes chutes de neige aient rendu le charriage possible, cela n'a pas été suffisant pour employer tous les travailleurs forestiers en chômage par suite du ralentissement des travaux d'exploitation forestière cet hiver. Les industries du cuir et du vêtement réembauchent des travailleurs à mesure que la production se rapproche de son sommet saisonnier, et les industries manufacturières lourdes fonctionnent régulièrement à haut rendement.

Inquiets



"Major" et "Paddy", deux chiens appartenant à Mme R.-A. Wilson, d'Aurora, Ont., se demandent pourquoi leur maîtresse n'est pas à la maison pour prendre soin d'eux. Mme Wilson fut tuée instantanément quand, descendue d'un autobus, elle traversa la route pour rejoindre les deux chiens qui l'attendaient et fut heurtée à mort par une camionnette.

Le Lt-col. H.-V. Driver est décédé à 59 ans

M. Harold Vincent Driver, un chirurgien dentiste de Montréal et un vétéran des deux dernières guerres, est décédé hier à sa demeure, 61, avenue Windsor, à Westmount. Il avait 59 ans.

Originaire de Richmond, dans le Québec, il obtint son diplôme de chirurgien dentaire à l'Université



Lt-col. H.-V. DRIVER

McGill, en 1914. Il fut professeur à l'Université pendant une vingtaine d'années. Il participa aux deux dernières grandes guerres. Il fut capitaine du corps dentaire, pendant la première guerre, et fut promu major, en 1940, et lieutenant-colonel, en 1942.

Lui survivent, son épouse, née Kate-F. Macmillan, sa fille, Helen, ainsi qu'une sœur, Mme Cyril-H. Adair, de Hamilton, Ontario.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Armstrong, 3426, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu au Calvary United Church, à 2 h., mercredi après-midi.

A LA SSJB

St-Enfant-Jésus — Réunion régulière ce soir, à 8 heures 30 p.m., au local de la Croix Populaire, rue St-Laurent. Tous nos membres sont invités.

Région de Québec: 109.300, 112.500, 3.200.
Montréal: 38.834, 38.923, 82.
Québec: 12.089, 11.976, 113.
Sherbrooke: 4.134, 4.414, 280.
Trois-Rivières: 4.929, 5.006, 77.
Shawinigan-Falls: 3.272, 3.429, 137.

AU SÉNAT

Comité spécial pour étudier la question des droits de l'homme

(par DENYS PARE)

OTTAWA, 21 — (DNC) — Le Sénat aura de nouveau, cette année, un comité spécial pour étudier la question des droits de l'homme et des libertés fondamentales et examiner un projet de déclaration des droits de l'homme.

La décision de constituer ce comité a été prise hier soir, sur une proposition de l'hon. Arthur W. W. Roebuck, libéral de Toronto. Celui-ci a été le seul à faire un discours sur ce sujet et sa motion a reçu immédiatement l'approbation de la Chambre Haute.

L'an dernier, le sénateur Roebuck avait saisi le Sénat d'une motion pour demander la constitution d'un comité des droits de l'homme. Mais il l'avait retirée après un assez long débat parce qu'à ce moment la session était trop avancée.

Cette année, cependant, il a modifié son projet d'une façon substantielle, car il a inséré dans sa motion le texte complet d'un projet de déclaration des droits de l'homme en 18 articles. Et sa motion, telle qu'approuvée hier soir, impose au comité la tâche d'étudier ce texte qui servira ainsi de base à discussion.

Dans son discours, M. Roebuck a déclaré que le premier principe du libéralisme, c'est le respect de l'individu. Mais la liberté individuelle est aujourd'hui menacée de deux côtés à la fois, dit-il: par les éléments de droite qui veulent s'assurer des privilèges, et par ceux de gauche qui méprisent l'État au-dessus de tout sans égard pour l'individu.

L'esprit de caste de la droite qui se croit supérieure au reste de

l'humanité et qui nie l'égalité économique et politique des hommes est déjà assez mauvais; mais, selon M. Roebuck, l'idolâtrie moderne de l'État est encore pire. A son avis, le moyen d'éviter ces deux maux extrêmes, c'est d'imposer le respect des droits de l'homme, de l'individu.

Pour cela, il faut faire pénétrer bien profondément dans l'esprit du peuple canadien que tout individu, quelles que soient sa race, sa religion, sa langue ou la couleur de sa peau, possède un certain nombre de droits fondamentaux qui sont inviolables. C'est dans le respect de ces droits que réside l'essentiel de la justice, pense M. Roebuck.

Après l'adoption de sa motion relative au comité des droits de l'homme, le sénateur de Toronto a fait un vibrant éloge des Canadiens d'origine ukrainienne qui demandent au parlement l'incorporation de leur fédération nationale.

D'après le recensement de 1941, les Ukrainiens constituent le troisième groupe ethnique du Canada par leur importance numérique. Ils étaient alors 306.000. Le sénateur Roebuck estime qu'ils doivent être maintenant près d'un demi-million. Il affirme que ces gens sont de vrais Canadiens et d'excellents citoyens, et il déclare qu'ils ont fourni aux armées canadiennes, durant la guerre, une plus forte proportion d'enrôlements qu'aucun autre groupe ethnique.

La cité de Verdun exécutera des travaux évalués à \$319,000

La cité de Verdun se propose d'emprunter une somme d'environ \$319.000 afin de défrayer le coût de travaux d'améliorations locales.

C'est ce que l'on a appris au cours de la séance du conseil municipal de cette ville tenue hier soir sous la présidence de Son Honneur le maire Edward Wilson et à laquelle assistaient les échevins T.-A.-E. Wilcox, R. Jeanneau, H.-L. Poirier, J. Laroche, P.-E. Joannette, J.-A. Soulière, J.-J. Lennon et A. Roland.

Les travaux projetés par les autorités municipales comprennent:

Pavage du boulevard Champlain, de l'avenue de l'Eglise à l'avenue Woodland, \$149.607; système d'éclairage, \$15.000;

Pavage de l'avenue Galt, de l'avenue Verdun à l'avenue Bannantyne, \$39.733.

Nouvelles surfaces en asphalte: rue Evelyn, de l'avenue de l'Eglise au boulevard LaSalle, \$30.000; avenue Bannantyne, de l'avenue Allard au boulevard LaSalle, \$12.000; avenue Crawford-Bridge, de l'avenue Churchill à la rue Oulmet, \$5.500;

Pavage en macadam avec surface asphalte: avenue Beurling, de l'avenue Godin à l'avenue Stephens, \$22.600; avenue Monteith, de l'avenue Allard à l'avenue Stephens, \$16.500; et boulevard Brown, de l'avenue Beurling au boulevard Champlain, \$28.000.

Soit des travaux au montant de \$318.940.

Le conseil a par ailleurs décidé que, à Verdun — tout comme à Montréal — le régime de l'heure avancée commencera le 30 avril et se terminera le 29 octobre.

Avant l'ajournement, l'échevin Roland a avisé ses collègues qu'il se fera le parrain d'une motion dans le but d'obtenir que le conseil reconsidère la résolution que le conseil adoptait le 14 février dernier, résolution par laquelle le conseil acceptait un bon de ga-

rantie émis par une compagnie d'assurance en remplacement d'un dépôt de \$21.558,60 retenu par la Cité en vertu de son contrat avec Alex. Durand pour la reconstruction de l'avenue Verdun, comme garantie de cinq ans.

Donnant suite à une requête dont il a été saisi, provenant des propriétaires riverains, le conseil a décidé de faire paver la rue située entre les avenues Godin et Allard, des avenues Monteith à Beurling, au coût estimé de \$11.039.

Nouvelle initiative des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal

L'Association des Hommes d'Affaires du Nord vient de prendre une nouvelle initiative qui devrait intéresser tous ses membres. Il s'agit de l'inauguration de déjeuners-causeries au cours desquels des conférenciers seront invités à parler aux membres de sujets d'actualité.

Le prochain déjeuner-causerie aura lieu jeudi prochain. Le conférencier, M. Maurice Allard, publiciste, traitera d'un sujet d'intérêt pour les marchands du nord de Montréal: la publicité qu'il qualifie de "placement à dividendes formidables". Le déjeuner aura lieu au Manoir Laurier et commencera à 12 h. 30.

VISITE INDUSTRIELLE

On annonce en même temps une visite industrielle pour les membres qui aura lieu à la Solex Lamp Co. Ltd., 280 ouest, rue Faillon, mercredi, à 8 heures 30. M. William-V. Percival, secrétaire de la compagnie et membre de l'Association, accueillera les invités.

Grande première canadienne d'un film sur le cancer

Dimanche après-midi, avait lieu au cinéma Elgin, à Ottawa, la première canadienne du film **ALERTE: Science contre Cancer**. Cet événement groupait de nombreuses personnalités de l'administration fédérale et du monde scientifique.

Le film, un documentaire de trente minutes, est une production conjointe des gouvernements américain et canadien. Il a été commandité par l'Institut du Cancer, Service d'hygiène publique des États-Unis et par le ministère fédéral de la Santé, au Canada. C'est la première fois dans l'histoire que deux gouvernements travaillent en commun à la réalisation d'un film de ce genre. L'initiative ne servira pas toutefois qu'à ces deux pays, puisque l'Organisation mondiale de la santé, aux Nations-Unies, s'occupera elle-même de la distribution internationale de ce métrage.

Alerte: Science contre Cancer, et sa version anglaise "Challenge": Science Against Cancer, furent projetés simultanément. Présentant le film en français, l'hon. Paul Martin, ministre fédéral de la Santé, s'est exprimé comme suit:

"Ce film est un magnifique symbole de la coopération dont le Canada et les États-Unis ont fait preuve afin de faire avancer la cause de la recherche anticancéreuse. Le cancer constitue une menace si universelle à la santé que les savants de toutes les nations travaillent en étroite collaboration pour en relever le défi. Aujourd'hui, pour la première fois dans les annales du film, et pour marquer l'égalité des deux langues officielles du Canada, la première canadienne de ce film est donnée dans ses deux versions, la française et l'anglaise, en même temps et dans le même cinéma. Le film que vous allez voir est une production de l'Office national du film du Canada. Que l'on ait confié une telle tâche à cet organisme national du film, c'est là un réel tribut d'hommage envers le Canada."

M. Martin invita ensuite le Dr Norman Topping, directeur adjoint de l'Institut national du cancer et représentant officiel du gouvernement américain, venu spécialement de Washington pour cette occasion, à prendre la parole. Parla en français, le Dr Topping déclara: "Nous assistons aujourd'hui à une première cinématographique qui n'a rien d'ordinaire. Elle marque en effet, le commencement d'un programme de compréhension mutuelle et de travail en commun dans la lutte contre le cancer. C'est donc dire qu'une fois de plus, nos deux pays partagent le même idéal. Je dois ajouter que c'est vous Canadiens qui avez eu l'idée de réaliser ce film et je dois dire aussi

que nous avons été fier d'y coopérer."

La production technique de ce documentaire avait été confiée à l'Office national du film. Les prises de vues ont été faites à l'Institut du radium de Montréal, à l'hôpital Notre-Dame, à l'université McGill, à l'université de Montréal ainsi qu'à l'hôpital Royal Victoria. Le commentaire français avait été rédigé par Jacques Robet de l'ONF et Mme Alberte Sénécal, du ministère de la Santé. La narration était par le grand acteur français Claude Dauphin. La version théâtrale du film prendra prochainement l'affiche dans les cinémas canadiens.

Convocations

Club Rotary—Déjeuner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: l'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports.

Canadien Progress Club—Déjeuner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: le Dr H. Osborg.

Club Kiwanis Saint-Georges—Déjeuner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, au Queen's. Conférencier: l'hon. John Bracken. Sujet: "Canada's Agricultural Dilemma".

Chambre de Commerce—Déjeuner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, au Windsor. Conférencier: M. René Sheddler, président du Comité d'habitation de Montréal. Sujet: "La construction et les gouvernements".

Club musical et littéraire—Ce soir, à 9 h., au Ritz, conférence par M. Dostaler O'Leary, journaliste et critique littéraire.

Club Altruiste—Ce soir, à 6 h., au Club 400, dîner-causerie. Conférencier: Mme Pierre Casgrain, O.B.E. Sujet: "Avons-nous véritablement le sens des valeurs?"

Séminaires pédagogiques—Ce soir, à 8 h., à l'École Normale Secondaire, 3-80, chemin de la Côte des Neiges, conférences par le R. P. Marcel de Grandpré, C.S.V., préfet des études au séminaire de Joliette. Sujet: "L'accès à l'université: la nature des études qui doivent préparer le jeune homme à ses études universitaires et à son rôle de chef intellectuel".

Union philatélique de Montréal—Ce soir, à 8 h., à 4242, avenue Papineau, réunion de l'Union philatélique de Montréal.

Société canadienne d'établissement rural—Ce soir, à 7 h., au Cercle Universitaire, dîner au cours duquel on fera connaître le résultat d'une campagne de souscription.



Dimanche après-midi avait lieu au cinéma Elgin, à Ottawa, la première canadienne du film **ALERTE: SCIENCE CONTRE CANCER**. Cet événement groupait de nombreuses personnalités de l'administration fédérale et du monde scientifique. Le film, un documentaire de trente minutes, réalisé par l'Office national du film, a été commandité par l'Institut du Cancer, Service d'hygiène publique des États-Unis et par le ministère fédéral de la Santé, au Canada. Cette photo prise avant la représentation nous

fait voir de gauche à droite: le Dr. Norman Topping, directeur adjoint du Service de l'hygiène publique des États-Unis; l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-être social; l'hon. R.H. Winters, ministre des Ressources naturelles; M. W.A. Irwin, commissaire du Film au gouvernement canadien; le Dr. G.D.W. Cameron, sous-ministre de la Santé, ainsi que le Dr. O.H. Warwick, directeur de l'Institut canadien du cancer.

(Photo Office National du Film)

Dîner annuel des Anciens de Joliette, le 30 mars

Le dîner annuel des Anciens du Séminaire de Joliette aura lieu, au Salon espagnol de l'hôtel Queen's, le jeudi soir, 30 mars prochain, à 7 h.

Les organisateurs comptent sur une assistance nombreuse à ce banquet qui marquera le dixième anniversaire des dîners annuels tenus dans la Métropole.

Tous les Anciens sont cordialement invités.

Ceux qui se proposent d'être présents voudront bien adresser leur réponse, sans tarder, au Dr Paul-Emile Poitras, 2043, Saint-Denis, Montréal (Tél. Lancaster 3438).

CHEZ LES LIBERAUX

M. Léopold Demers, député du comté de Laval, à la Chambre des Communes, a accepté la présidence d'honneur de la soirée récréative qui tiendra le lundi vingt-sept mars, la section Laval de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, annonce M. Adolphe Prevost, président de cette section.

Les membres du comité exécutif central visiteront à cette occasion, les membres de la section Laval réunis dans la salle située à 10,516, rue LaJeunesse.

"La femme est meilleure que l'homme au volant d'une auto"

(M. T.-O. Leggett)

Nombre d'automobilistes seront bien surpris en lisant de la déclaration que vient de faire M. T.-O. Leggett, directeur adjoint de la police municipale, et officier en charge de la circulation dans la métropole canadienne.

En effet, M. Leggett vient de déclarer que la femme est un "chauffeur" beaucoup plus prudent que l'homme quand il s'agit de conduire une automobile.

"Si nous avions plus de 'femmes chauffeurs', cela servirait à donner un meilleur exemple de prudence au volant que celui donné par les hommes, qui sont définitivement les pires délinquants," a déclaré hier M. Leggett.

Commentant la conception de plusieurs à l'effet que les femmes font de pauvres chauffeurs d'auto, le directeur de la circulation a dit comprendre pleinement pourquoi les femmes étaient "si sensibles" à la critique de leur manière de se comporter au volant.

"Depuis les jours du cheval, alors qu'on ne leur laisait même pas toucher aux guides," a dit M. Leggett, "les femmes ont été en butte à de nombreuses farces et aux caricatures démontrant leur habileté à 'accrocher les portes du garage en sortant l'auto'."

PLUS PRUDENTES

"La vérité est que les femmes sont toujours prudentes en conduisant une automobile et qu'elles ne 'flirtent jamais avec les règlements de la circulation comme le font les hommes,'" a dit M. Leggett.

Les femmes sont impliquées dans moins d'accidents que les hommes, stationnent peu souvent dans les endroits défendus, et nuisent très peu à la circulation ou à l'enlèvement de la neige pendant les tempêtes. Les femmes sont également plus polies que les hommes et utilisent rarement la corne de leur auto sans nécessité.

"Ceci pourra bien froisser quelques-uns d'entre nous," a dit M. Leggett, "mais qu'onque critique la femme chauffeur fait réellement erreur."

Prochain congrès des forestiers

Environ 700 forestiers, gérants d'opérations forestières, ingénieurs et chefs de services de l'industrie des pâtes et papiers, venus du Canada et des États-Unis, se réuniront à Montréal mercredi pour trois jours à l'occasion de l'assemblée annuelle de la section forestière de la Canadian Pulp & Paper Association.

M. J. W. Paterson, président de la section forestière, et gérant de l'exploitation forestière, et gérant de l'exploitation forestière à la E. B. Eddy Co., présidera la réunion. M. Pepler, gérant de cette section, a déclaré que l'on présenterait des mémoires sur le génie forestier, les recherches, la formation des bûcherons, et la gestion des terres boisées. Ces communications seront suivies de discussions générales.

La première journée sera consacrée aux problèmes scientifiques de la forêt; M. A. Koroleff, directeur des études forestières à l'Institut de Recherches sur les pâtes et papiers du Canada, a préparé le programme. Parmi les sujets qu'on abordera, mentionnons l'extinction des incendies par voie aérienne, le chauffage des camps, le reboisement naturel, l'administration des terres boisées.

L'élection annuelle sera suivie d'une allocution de M. R.M. Fowler, président de la Canadian Pulp & Paper Association. L'orateur, au déjeuner annuel, mercredi, sera M. L. R. Thiesmeyer, président de l'Institut de Recherches sur les pâtes et papiers du Canada.

CHANSONNIERS

Composons musique — Droits réservés sur chansons. Relations professionnelles avec les éditeurs.

Envoyez-nous un de vos poèmes pour recevoir estime gratuite.

AL TAYLOR, Dépt. 206, 1250 King St. W. Toronto, Ont.

Réunion annuelle de la Fédération de Charité anglaise



La Fédération catholique anglaise de charité a tenu, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, son assemblée annuelle. Mgr Whelan prononça le discours d'ouverture. Il félicita les membres du beau travail accompli durant la der-

nière année et les encouragea à redoubler d'efforts au cours du prochain terme. Après la lecture des rapports de comités, il y eut forum. L'organisation a terminé l'année avec un surplus de \$18,190.67. Sur la photo, on remarque,

de gauche à droite: MM. Frank O'Connor, E. H. Shea, vice-président, J. E. Walsh, directeur, J. A. Murphy, président, Mgr Whelan, président honoraire, J. Bayle et le Dr J. G. Quinn.

(Photo D. Bier)

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 159 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée.
O. L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone : L'Angeleur 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an ... \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ... 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an ... 5.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois ... 2.90
Edition quotidienne, Canada, 1 an ... 5.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Ross, chambre 201, Edition McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : ELgin 1016.
États-Unis: Ralph-L. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 21 MARS 1950

Graves dangers de l'euthanasie

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

A Cobourg, dans la province d'Ontario, doit s'instruire ces jours-ci le procès d'un individu que l'on accuse d'avoir causé la mort de sa femme dans le but de lui épargner une agonie douloureuse. Le cas s'apparente, par certains aspects, à d'autres où l'on a invoqué, à la décharge de l'accusé, le droit de pratiquer l'euthanasie. Et ce mot rappelle le récent procès du Dr Hermann Sander, de Manchester, New Hampshire.

Ce procès a dicté au R.P. Jules Paquin, jésuite, professeur de théologie morale au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, une étude fouillée où il répond à la question soulevée par l'affaire Sander : *Un médecin a-t-il le droit d'abréger volontairement, par pitié, la vie d'un patient incurable, afin de lui épargner des souffrances ? Peut-il du moins accéder au désir de ce patient qui demande lui-même que l'on abrège sa vie ?*

La réponse que dicte la loi divine à ces questions est négative et se trouve dans le précepte du Décalogue : *Tu ne tueras point*, auquel l'Eglise ne reconnaît que les seules exceptions de la peine capitale, de la guerre et de la légitime défense. La réponse est la même du point de vue de la loi humaine. La législation de tous les pays civilisés tient l'euthanasie pour illégale parce qu'elle est un meurtre. A noter ici, comme le fait observer le R.P. Paquin, que le Dr Sander n'a pas invoqué, devant le tribunal, le droit de pratiquer l'euthanasie mais qu'il s'est défendu en affirmant que sa patiente était déjà morte lorsque, dans un moment d'égarement, il lui a injecté de l'air dans les veines.

Cela n'empêche pas cependant les partisans de l'euthanasie d'invoquer l'acquiescement du Dr Sander à l'appui de leur doctrine. Ils font, aux États-Unis, une propagande intense qui a des échos au Canada et qui est susceptible de fausser les esprits parce qu'elle fait valoir des motifs humanitaires de pitié. Cette façon de présenter le problème peut faire oublier les principes du droit naturel. Même si l'euthanasie devait être légalisée un jour, cela ne changerait rien au fait que « la vie est le bien le plus précieux et nul n'a le droit d'en priver un autre, tant que celui-ci ne s'en est pas rendu indigne par un crime ».

L'acceptation de l'idée lancée par les partisans de l'euthanasie est une usurpation des droits de Dieu et présente de graves dangers, que n'écarteraient pas les précautions dont on prétendrait entourer cette pratique condamnable, par exemple le diagnostic médical d'incurabilité, le consentement du malade et même l'autorisation légale écrite dans chaque cas. « Qui ne voit, écrit le Père Paquin, comment des personnes intéressées pourraient facilement contourner cette protection que l'on dit assurer aux malades ? La bassesse d'âme, l'égoïsme, la cupidité ne sont pas encore totalement absents de ce monde. Les parents à héritage deviendraient pour des enfants dénaturés des victimes

faciles, grâce à la complicité d'un médecin ».

Il y a aussi le danger de voir l'euthanasie, une fois légalisée, se généraliser sous l'impulsion du matérialisme et devenir obligatoire pour les incurables, les impotents, les aliénés dont le soin est à la charge de l'Etat. Les individus seraient alors à la merci du législateur, qui pourrait déterminer quelles sont les personnes encombrantes et nuisibles qu'il désignerait à l'euthanasie.

Le Père Paquin, après avoir montré la valeur surnaturelle de la souffrance, termine par une exhortation à l'adresse des médecins, qui ont des raisons particulières, dit-il, de s'opposer à l'euthanasie :

Ce fut toujours la grandeur et la gloire de la profession médicale de consacrer tous ses efforts à guérir, et le souci de sauver de la mort des personnes jusque là déclarées incurables est à l'origine de bien des découvertes précieuses. Nos médecins ne peuvent pas, aujourd'hui, devenir des meurtriers. Le serment d'Hippocrate contient ceci : « Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion ». De même, les médecins de l'Association Catholique des Hôpitaux des États-Unis et du Canada « déclarent admettre comme principe fondamental qui doit présider à tout (leur) labeur, le soin constant à procurer le bien intégral, corporel et spirituel, des malades, entendu selon les directives de la morale catholique ». Leur honneur professionnel et leur conscience de catholique feront donc prendre à nos médecins la seule attitude qui s'impose : un profond respect de la vie humaine, chose sacrée, chose de Dieu.

Pour revenir à ce que nous disions au début, l'accusé de Cobourg avait une femme malade qui, dans un moment de découragement, se tira une balle dans la poitrine. Son mari, la trouvant ainsi blessée, l'acheva d'une balle de la même arme dans la tête. L'on dit que son avocat invoquera pour sa défense le fait que la première balle avait déjà causé la mort lorsque la seconde fut tirée. Une fois de plus, l'acquiescement, dans ce cas, ne serait pas une justification même apparente de l'euthanasie.

Accord sur le français

par Henri DUFRESNE

Le premier ministre Duplessis et M. George-C. Marler, le chef de l'Opposition, sont d'accord pour reconnaître que l'expression *soliciteur général* est une traduction fautive de *solicitor general* parce que cette expression n'a pas le même sens en français qu'en anglais. Il faut reconnaître à M. Marler le mérite, — et ce mérite est d'autant plus grand que le chef de l'opposition est un anglophone, — d'avoir le premier soulevé ce point de bonne langue française lorsqu'il fut question de créer le poste de *soliciteur général* dans le cabinet provincial. M. Marler a même rappelé, avec un peu de malice politique peut-être, que cela cadrerait mal avec la campagne du gouvernement pour la re francisation du Québec. Et il a suggéré de remplacer le titre de *soliciteur général* par celui d'*avocat général*, en quoi il a raison. Mais M. Duplessis n'a pas voulu être en reste de bon langage avec le chef de l'Opposition et il a montré qu'il connaissait lui aussi les subtilités de la langue française. « J'admets, a dit M. Duplessis, que l'expression *avocat général* serait préférable, et nous y avons songé. Mais cela pourrait peut-être prêter à confusion à cause de la ressemblance avec celle de *procureur général*. A la prochaine session, quand nous aurons eu le temps de repasser tous les statuts, nous changerons le titre. » Et M. Duplessis en profita pour annoncer une excellente nouvelle à tous ceux qui ont à cœur d'en finir avec ces traductions serviles de titres et d'expressions officiels qui déforment la

langue française et qui nous font qualité de gens parlant patois.

M. Duplessis a dit que c'était l'intention de son gouvernement de reviser à ce sujet tous les statuts se rapportant à l'organisation des ministères. Ainsi le trésorier provincial s'appellera le ministre des Finances et le procureur général, le ministre de la Justice. On pourra dès lors donner le nom d'*avocat général* à celui qu'on se propose d'appeler, dans l'interval, le *soliciteur général*. Le mot *soliciteur*, là, prend un sens péjoratif. Mais qu'est-ce qu'il peut bien solliciter ? Des causes, comme un avocat frais émoulu de l'université ? Pas la charité, sans doute ! Et, renchérissant sur son vis-à-vis de l'Opposition, M. Duplessis a dit : « Nous sommes un Etat souverain et il faudrait des noms qui symbolisent mieux nos prérogatives. C'est plus important qu'on ne pourrait le croire à première vue » En effet. Le Bois de Coulange est en train d'essaimer.

L'embarras de Léopold III

par Alonzo CINQ-MARS

Le problème posé en Belgique par l'exil du roi Léopold III n'a été nullement résolu par le referendum qui a été tenu récemment à ce sujet. Il est même encore plus embrouillé qu'auparavant. Le roi s'était déclaré prêt à rentrer dans son pays pour y reprendre ses fonctions s'il obtenait au moins 55 pour cent des votes. Il en a obtenu davantage, soit près de 58 pour cent, mais même les partisans de la royauté n'ont pas lieu d'être satisfaits de ce résultat, qui dénote des divergences profondes de sentiment chez les deux éléments dont la population du pays est formée. Si la Belgique flamande s'est prononcée par une grande majorité pour le retour du roi, ce dernier a été désavoué par une forte majorité de la population industrielle de langue française de la Wallonie qui lui a ensuite manifesté par des grèves son antipathie persistante. Et voici que le Parlement de Bruxelles, appelé à se prononcer en dernier ressort sur le retour du roi, ne paraît nullement disposé à donner suite au vœu exprimé par une trop faible majorité du peuple belge, ce qui complique étrangement la situation.

Pour peu que les choses s'enveniment, ce n'est pas seulement le retour de Léopold III qui sera compromis, ce sera le sort même de la dynastie actuelle et peut-être celui du régime monarchique. Même si Léopold III n'a rien à se reprocher quant à la conduite qu'il a tenue lors de l'écrasement de son pays par les hordes hitlériennes en 1940, il peut mettre sa dynastie en péril s'il insiste pour reprendre son trône dans les conditions actuelles. Abdiquer immédiatement en faveur de son fils aîné serait une solution que le peuple belge accepterait à peu près unanimement. Léopold n'a pas voulu le faire tant qu'il n'aurait pas revendiqué son honneur et fait juger par son peuple la conduite qu'il a tenue durant l'occupation allemande. Maintenant que c'est fait et que la majorité du peuple belge a rendu un verdict en sa faveur, l'honneur est sauf. Ce verdict n'est cependant pas assez significatif pour permettre à Léopold de régner sur un peuple uni. La solution du problème par l'abdication paraît se poser aujourd'hui plus impérieusement que jamais.

Léopold III ne doit pas tenir à rester longtemps sur un trône instable. Il est bien probable que son intention est d'abdiquer en faveur de son fils dès qu'il sera rentré la tête haute dans son pays. Il n'y peut cependant rentrer sans causer des perturbations dont on ne peut méconnaître les graves conséquences. D'un autre côté, s'il abdique sans remonter sur le trône, il assure l'ordre et la tranquillité à ses anciens sujets et surtout il éloigne tout danger qui peut menacer sa dynastie et l'existence même du régime monarchique.

C'est un dur sacrifice que les circonstances actuelles exigent de Léopold III. Nous voulons croire que ce ne sont

pas des considérations nées de son second mariage qui l'empêcheront de consentir ce sacrifice en faveur de son pays et de sa dynastie.

La vie souriante

(Par Maurice Huot)

Ce n'est pas parce qu'on a trempé dans mille affaires douteuses qu'on a une âme bien trempée.

Aux sucrés, il y en a qui boivent plus d'eau de vie que d'eau d'érable.

En ce siècle atomique, il ne semble plus y avoir de place pour la nuance. On frappe à grands coups. Tout se fait sur une échelle monstre. Tout est, semble-t-il, formidable, mais tout s'écroulera aussi lamentablement.

Combien y en a-t-il qui ne sont forts que de la faiblesse des autres ?

Il doit bien se trouver des textes qui n'ont nul besoin d'interprétation. Car tous n'écrivent pas en termes voilés et dans certains cas, au moins le sens premier suffit.

Après certaines arrestations, la police des mœurs met souvent la poule au feu... de la question.

L'art de plaire, c'est encore celui de s'effacer... pour en laisser briller d'autrui.

D'après le Dr Harry Effet de Medovy, dans la dernière livraison du Journal de l'Association canadienne des médecins, depuis les

quatre dernières années, on a ajouté un quatrième diagnostic aux trois déjà connus dans les cas de cyanose continue ou de peau bleue chez un bébé dans les premières semaines de sa vie. Le Dr Medovy est professeur de pédiatrie à l'Université de Winnipeg, Manitoba. Ce nouveau diagnostic éventuel est d'un intérêt particulier pour les gens de la campagne, parce qu'il concerne une maladie du petit rural nourri artificiellement, une maladie nommée dans les cercles médicaux la méthémoglobinémie causée par l'eau de puits. C'est une décoloration de la peau tournant au bleu, imputable à l'addition dans la formule de l'enfant de l'eau de puits contenant une forte proportion de nitrates. Le Dr Medovy souligne que cette décoloration de la peau était autrefois généralement attribuée à une maladie de cœur de naissance, à une maladie des voies respiratoires due à une mauvaise conformation, à une obstruction ou une infection de naissance ou à l'hypertrophie d'une glande de la poitrine. L'absorption par un enfant d'eau contenant beaucoup de nitrates affecte le sang, en ceci que le nitrate transforme la matière colorante des corpuscules rouges qui deviennent incapables de transmettre l'oxygène de la manière habituelle. Un échantillon du sang de l'enfant malade démontrera qu'il est de couleur chocolat. Soulignant que l'ébullition n'enlèvera pas le fort contenu de nitrate dans l'eau, le Dr Medovy indique que la guérison, qui peut s'effectuer dans les 24 heures, ne dépend que de la simple substitution de l'eau. Un diagnostic rapide est le principal élément du traitement. Il affirme que tout enfant de la campagne nourri artificiellement, de moins de deux mois, dont la peau se décolore en bleu, doit être considéré comme un cas de méthémoglobinémie causée par l'eau de puits.

Les mots qui vivent

—La vie de réparation a deux termes : elle va tour à tour à Dieu par la prière et par la louange ; au prochain par l'apostolat et le dévouement. — Père Delaporte, S.J.

En marge de l'actualité

Pourquoi attendre?

(par Paul de MARTIGNY)

Voyageons-nous plus que nos ancêtres?

Oui et non: ça dépend. Ils passaient plus de jours que nous en voyage, mais ils allaient moins loin et ils étaient plus prudents. Avant de partir de Québec à Montréal en passant par la Beauce, ils faisaient leur testament. Cocotte sur ses quatre pattes leur donnait l'impression de filer comme le vent. Mais la vitesse d'un cheval lancé au grand galop ne dépasse pas quinze milles. Cette vitesse serait déshonorante pour une auto. Pour aller de Montréal aux Trois-Rivières il fallait deux jours. En quarante-huit heures on se rend à Paris et on en revient.

Avec l'avion à fusée que nous avons déjà, avec l'auto à réactions que nous aurons demain, nous atteindrons des vitesses énormes. Où irons-nous dans vingt-cinq ans? Dans la lune? Ne nous récrions pas: d'autres merveilles prévues par Jules Verne se sont réalisées.

A New-York, samedi, plus de deux cents personnes ont retenu leur place pour une excursion dans la lune. Le départ est fixé au 15 mars 1975. Le Planétarium de Central Park a ouvert la première agence de voyages interplanétaires. Sa circulaire de propagande précise que l'avion filera dans l'espace à l'allure de 25.000 milles et que la randonnée durera dix heures au moins et mille jours au plus.

Le planétarium de Central Park est une institution admirable qui met sous les yeux du visiteur et le lui fait comprendre, la marche des astres et des planètes, le déplacement des étoiles, l'immobilité du soleil autour duquel tourne la terre. Il donne aux écoliers une idée exacte du mécanisme céleste, plus compliqué que celui d'une horloge. Il leur fait comprendre en quelques minutes ce que le marin d'autrefois arrivait à peine en six mois à saisir.

Les visiteurs se sont donc inscrits pour le beau voyage aux étoiles, mais on ne leur a pas dit le prix du billet. On ne leur a pas garanti qu'il donnait droit au retour. Personne n'a pris la peine de lire la note qui est au bas où il est précisé que l'agence décline toutes responsabilités relatives aux complications pouvant résulter de la rencontre d'une pluie de météores qui filent à l'allure du bolide. Certaine auto permet déjà de se rendre compte que c'est tout ce qu'il faut pour aller dans la lune, voire dans l'autre monde. Alors? Pourquoi attendre?

Prochaines manoeuvres de l'armée canadienne

OTTAWA, 21 — (P.C.) — L'armée canadienne projette, pour l'hiver prochain, des manoeuvres stratégiques dans la région au sud de l'Arctique. Ces opérations seront encore plus complètes que les manoeuvres "Sweetbriar" qui ont eu lieu cette année. Il se peut qu'on utilise les attelages de chiens esquimaux pour la première fois dans des opérations militaires modernes au Canada.

La marine et la C.A.R.C. préparent des manoeuvres conjointes anti-sous-marines qui dureront deux ou trois jours, l'été prochain, au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse.

On imposerait le fouet en Angleterre

LONDRES, 21. (P.A.) — Soulevée par l'indignation populaire, la Chambre des Lords a discuté de ce qu'on pourrait faire pour enrayer la vague de crimes qui sévit en Grande-Bretagne.

Même les vieux professionnels du vol et du cambriolage sont dégoûtés des manières d'agir des bandits d'après-guerre. Un nombre toujours grandissant de criminels portent des armes à feu, dans un pays où, par tradition, les policiers n'en ont pas.

Parmi les mesures recommandées pour mettre fin à ces assauts de bandits armés, il est question de remettre en vigueur la loi permettant d'infliger la peine du fouet, dont la seule mention suffit à faire frissonner les criminels anglais les plus endurcis.

La Pologne modifie la forme de ses gouvernements locaux

VARSOVIE, 21. (P.A.) — La Pologne a aboli son ancienne forme de gouvernements locaux. Le long de la frontière russe, elle a établi un nouveau système de conseils centralisés.

Le parlement a voté, hier, à l'unanimité pour l'abolition des gouvernements locaux. Dorénavant, les pouvoirs relèveront de l'état représenté par des conseils nationaux dans les villages, districts et provinces.

Malgré qu'ils soient appelés "conseils nationaux", ils seront sous la juridiction du conseil d'état, du conseil des ministres, et des différents ministères du gouvernement national.

Un banquier hollandais, champion éleveur de moutons, en Ontario

RICHMOND HILL, Ont., 21 — (P.C.) — Il se consomme très peu de mouton au Canada, et pourtant, il existe, à quelque 25 milles au nord de Toronto, une ferme où l'on reçoit de constantes demandes d'informations, certaines venant même de Nlle-Zélande, sur les possibilités d'importation.

Les fermes Don Head, connues dans bien des pays comme productrices de bestiaux et de moutons de grande race, couvrent une superficie de plus de 1.000 acres dans le district de Richmond Hill. Le propriétaire est M. W. Redelmeier, ancien banquier d'Amsterdam, en Hollande. On y élève principalement des vaches Jersey et Aberdeen Angus, et des moutons Southdown. Leurs victoires aux expositions agricoles ne se comptent plus tellement la liste en est longue.

M. Redelmeier et ses deux fils dirigent la ferme de leurs bureaux modernes, installés au milieu des divers bâtiments. Ils en ont fait l'acquisition de feu John D. Patterson, en 1940.

C'est à eux que revient le crédit d'avoir produit les nombreux

champions qui ont décroché des honneurs pour la ferme Don Head. Lors de l'achat de la ferme, ils durent, en effet, reformer les troupeaux de bétail et de moutons.

Les deux fils, Francis et Ernest, se partagent les responsabilités sur la ferme, aidés de trois surveillants et de 22 employés. Francis, un diplômé du collège agricole de Guelph, s'occupe de la plupart des travaux de recherches au laboratoire de la ferme.

Les concurrents des Redelmeier trouvent bien monotone la série de victoires des porte-couteurs de la ferme Don Head. Depuis des années, les moutons de Redelmeier livrent une lutte épique aux inscriptions du champion des éleveurs, à Chicago. Quand celui-ci

A Washington

Le principal agent russe ferait partie du Secrétariat

WASHINGTON, 21 — (P.A.) — Le sénateur Joseph McCarthy, républicain du Wisconsin, a déclaré aujourd'hui, qu'il avait transmis aux enquêteurs du Sénat, "le nom de l'homme — qui a ses entrées au secrétariat d'Etat — que je considère comme le principal agent d'espionnage russe aux Etats-Unis".

Le sénateur du Wisconsin a fait cette déclaration aux journalistes. D'autre part, on mande à Washington que le secrétariat d'Etat fait pression auprès du président Truman pour que les dossiers du F.B.I. et de toutes les autres agences gouvernementales soient mises à la disposition du comité sénatorial qui enquête sur les accusations portées par McCarthy au sujet de la présence de communistes au secrétariat d'Etat.

ANCIEN PATRON DE HISS — "Le principal agent russe" a été décrit par McCarthy comme un ancien patron d'Alger Hiss "dans le réseau d'espionnage au département".

Hiss, un ancien haut fonctionnaire au secrétariat d'Etat, a été trouvé coupable de parjure lorsqu'il a nié avoir transmis des documents secrets officiels à un agent russe.

La déclaration de McCarthy est venue à la suite de la déclaration faite à la presse hier par le sénateur Millard Tydings, démocrate du Maryland, président du sous-comité sénatorial des relations étrangères, qui enquête sur les accusations portées par McCarthy à l'effet qu'il y avait 37 membres du parti communiste au secrétariat d'Etat.

"Jusqu'ici, a dit Tydings, ni le sénateur McCarthy, ni personne d'autre ne nous a donné le nom d'une seule personne accusée de sympathie communiste ou d'être membre du parti communiste".

115 PERSONNES

Depuis le début de l'enquête, le remporte une victoire dans une catégorie. Redelmeier lui inflige une défaite dans une autre classe.

Les Redelmeier déplorent le manque d'enthousiasme des Canadiens pour la consommation du mouton et de l'agneau. La consommation par tête s'établit à trois livres et demie, comparativement à 135 livres pour les autres viandes. Le mouton est beaucoup plus populaire en Europe.

— Au club musical —



M. Dostaler O'LEARY, journaliste et critique littéraire, qui prononcera une conférence à une réunion du Club musical et littéraire, ce soir, au Ritz-Carlton. La réunion commencera à 9 h.

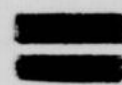
8 mars dernier, McCarthy a accusé publiquement neuf personnes de sympathies communistes ou à tout le moins d'être "de mauvais risques". Il a soumis une liste de 103 autres noms au comité, qui feront le sujet d'une étude à huis-clos.

Si vous êtes faibles, nerveux, sans entrain

Retrouvez vitalité, vigueur, énergie

Ne souffrez plus de faiblesse, lassitude, dépression, nervosité, due à la pauvreté du sang. Réveillez-vous, faites et faites bien, soyez plein d'entrain toute la journée, avec une réserve d'énergie pour le soir. Prenez Centrex, Concentor, vitamine B₁₂, calcium, phosphore. Tonifie le sang, reconstruit l'organisme, stimule et renforce, améliore l'appétit et la digestion. C'est le plus puissant tonique alimentaire. Essayez aussi les comprimés toniques Centrex pour retrouver vigueur, entrain, vitalité, à partir d'aujourd'hui. Toutes pharmacies.

Comment rouler une cigarette parfaite...



Employez le **VOGUE**-le tabac à cigarettes parfait

1410 SUR VOTRE CADRAN

CHLP

C.H.L.P.

présente

AUJOURD'HUI

- 2 h. 30—L'HEURE SYMPHONIQUE, une heure des plus belles sélections de la musique classique, une réalisation de Jacques Bertrand.
- 3 h. 30—FANTAISIE SWING avec les orchestres de Sammy Kaye, Vaughn Monroe et Freddy Martin.
- h. 30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, une émission régulière qui met en vedette les grands succès de la chansonnette française, "le sourire de la musique" avec ce soir Bourvil, Rudy Hirigoyen, André, Yvon Jeanclaude, Anny Flore, Pierre Malar.
- 6 h. 00—LA REVUE DES NOUVELLES.
- 6 h. 10—SPORT-ECLAIR les bulletins sportifs de dernière heure avec Roland Giguère.
- 7 h. 45—NOS VEDETTES CANADIENNES, une émission qui vous permettra d'entendre ce soir André Rancourt.
- 9 h. 00—PLACE PIGALLE avec notre disc-jockey André Treich qui nous présentera ce soir Jacques Pills, Anny Flore, Claude Robin, Lily Fayol, Les Compagnons de la Chanson, Lucienne Delyle, et les orchestres de Fred Adison et Jef Courtin.
- 11 h. 30—AU CABARET DANSANT où l'on offre la musique entraînante de Count Basie et les chansons de Margaret Whiting et Frank DeVol.

"ENTRETIEN CULTUREL"

CE SOIR — 7-30

HYGIENE ET SANTE

CAUSERIE DE

M. LE DR. FERNAND DUSSAULT, SURINTENDANT DE LA DIVISION DES MALADIES VENERIENNES DU SERVICE DE SANTE DE LA CITE DE MONTREAL

DIRECTION: M. CLAUDE-A. BOURGEOIS

Allo! Allo!

ICI

C.H.L.P. 1-4-1-0

DU LUNDI AU VENDREDI
10.30 à 11.00 A.M.MUSIQUE
CONCOURS
PRIXAVEC
ANDRÉ CHABOT

MARDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	00 Revue et sport 15 Carr. de la ch. 45 Nouv. (8.55)	00 Elle et au 15 Dites-moi 45 Sport-Quot de n Nouvelles	00 Ivan l'intr. 15 Nouv. de sport 45 Revue En dînait	00 Star Club 15 Nouvelles 45 Instrumentally	00 Variétés 15 Nouv. 45 Commentaires Divertiments	00 Nouv. et 15 ballroom 45 State Express Ballroom	00 Par. de la chan. 15 " " 45 Sport (8.55)
7	00 Guide comm. 15 " " 45 Entretien cult. Vedettes canad.	00 Nouv. disques 15 Bonne chanson 45 Rue des pignons Faubourg & m.	00 Un homme 15 Métropole 45 Voux du Canada Chansons	00 Beulah 15 Jack Smith 45 Club 15 Make mine mus.	00 Gisèle 15 Troubadour 45 Répertoire L'Etat	00 Nouvelles 15 Low Award ch. 45 Decca features Sport	00 Par. de la chan. 15 " " 45 Epicerie du coin
8	00 Aloha, Hawaii 15 " " 45 Xavier Cugat Nouv. (8.55)	00 Juliette Béliveau 15 " " 45 Mine d'or Ch. du tpe 8.55	00 Idées en marche 15 " " 45 Conc. symphon.	00 Search of 15 Ourselves 45 Symphonies	00 Frog musical 15 " " 45 Cavalcade	00 Fun Parade 15 " " 45 Mr. & Mrs North	00 Jacq. Normand 15 " " 45 Nouvelles (8.55)
9	00 Place Pigalle 15 " " 45 Nouvelles	00 Dans le vif 15 " " 45 Rail du rire	00 " " 15 " " 45 Ecole des parents	00 " " 15 " " 45 Auteur & critiq.	00 Bon Hope 15 " " 45 Fibber & McGee	00 Avec Luigi 15 " " 45 Escape	00 Swing in 15 baquette 45 Paris swing Nouvelles (9.50)
10	00 Montréal la nuit 15 " " 45 Phil Brito Sport (10.50)	00 Moment musica 15 " " 45 Moulin des rêves Les nouvelles	00 Nouvelles 15 L'Etat 45 BBC en français Contes chinois	00 Wayne King 15 show 45 Jackie Robinson Bud. West Trio	00 Revue 15 " " 45 Mus. canadien	00 Nv.-Headliners 15 \$50 question 45 Nouvelles Cavalcade	00 Paris swing 15 " " 45 Etoiles de Paris
11	00 Montréal la nuit 15 " " 45 Cabaret dansant	00 Sports 15 Chanteur genre 45 Orch. de danse	00 Adagio 15 " " 45 Orch. de danse	00 Nouv.-D. Smith 15 Sérénade 45 " "	00 Alberta Ranch 15 " " 45 Orch. danse	00 Sport 15 Music in the 45 Choeur	00 Nouvelles 15 Here come 45 the bands
MINUTE	Nouv. et fin	Nouv. et orch.	Fin des Ann.	Nouv. et fin	Nouvelles et fin	Musique	Nouv. (11.50)

MERCREDI

A.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	00 Messe du jour 15 " " 45 (6.55) Ouvert.	00 Messe du jour 15 " " 45 Evely agricole	00 " " 15 " " 45 " "	00 Nouvelles et 15 Merry-go-round 45 " "	00 Nouv. et mus. 15 " " 45 " "	00 Nouv. et Fern. 15 " " 45 Debut Mont. Sacré-Coeur	00 Aux fermiers 15 Prière 45 Aux fermiers Nouv. (6.55)
7	00 Carrousel 15 " " 45 Nouv. & sport	00 Actualités 15 Guy Darcy 45 " "	00 Opéra de 4 sous 15 " " 45 " "	00 Nouvelles 15 Merry-go-round 45 " "	00 Nouvelles 15 Devotions 45 Fanfares	00 Nouvelles 15 Mus. Clock 45 Nouv. et mus.	00 Avec Marcel 15 Baule 45 Nouv. (7.55)
8	00 Of. au S.-Coeur 15 Impromptu 45 En déjeunant Nouv. (8.55)	00 Em. Boulanger 15 Sourires à 45 la vie	00 Radio-journal 15 Elevations 45 Rytmes	00 Nouv.-Merry-go- 15 round 45 " "	00 Nouv. et mus. 15 " " 45 After breakfast	00 Nouvelles 15 Musical clock 45 " "	00 Mesdames-dames 15 " " 45 (8.55) News
9	00 Madame bonjour 15 " " 45 Fohama Nouv. (9.55)	00 Actualités et 15 les Lajeunesse... 45 Ici Montréal	00 Nouvelle et 15 chansonnettes 45 Petit train	00 Nouv.-Mus. 15 Breakfast club 45 " "	00 Nouv. et 15 Musique 45 Light & Lyric	00 News 15 Harmonie 45 Time was	00 Roger Baule 15 " " 45 (9.55) News
10	00 Au bal musette 15 Canzone 45 HLP 1-4-1-0 Nouv. (10.55)	00 Act. et 15 Paniel 45 Casino de la ch.	00 Sur nos ondes 15 M. Amie d'Amour 45 Kate Alken Ce qui ne va...	00 Rosemary 15 Brighter day 45 Kate Alken Jone Ogilvy	00 Kindergarten 15 Grant & Brett 45 Song shop	00 Nouvelles 15 Ballroom 45 The Northern.	00 Nos artistes 15 Catelli 45 Ch. populaires (10.55) News
11	00 Buffet de gâtes 15 " " 45 Nouv. (11.55)	00 Actualités 15 (11.55) Casino 45 " "	00 F. Louvain 15 Mét. Rancourt 45 Troubadours	00 Nouv. et 15 Brain wave 45 Music by Martha	00 Road of life 15 Grande soeur 45 Your beef Laura	00 Nouvelles 15 Kate Alken 45 Record shop	00 Par. de la chan. 15 " " 45 (11.55) News
F.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
12	00 Heure féa. 15 " " 45 " "	00 Nouv. & 15 Casino de la ch. 45 Table tournante Les magnans	00 Jeunesse dorée 15 Rue Prince 45 Rév. Rural	00 Nouv. et today's 15 the day 45 " "	00 Nouv. 15 Barry Wood 45 Emis. rurale	00 Nouvelles 15 News Quiz 45 Nouv. et Sports Anne Richard	00 l'Parade de la 15 chansonnette 45 " "
1	00 Radio-journal et 15 Heure féa. 45 Nouv.	00 Nouvelles et re- 15 fraiches de Paris 45 Inst. Péd.	00 Quelles nouv. 15 Radio-journal 45 Vers le Soleil Fins gourmets	00 Nouv.-Rendez- 15 vs 45 " "	00 Nouv. 15 Happy gang 45 Rita Martin	00 Nouvelles et 15 Pops concert 45 " "	00 Nouv. et Par. 15 de la chan. 45 (1.55) Nouv. fr
2	00 Heure féa. 15 " " 45 Votre goût Nouv. (2.55)	00 Actualités 15 P. Robidoux 45 Réverie	00 Grande Soeur 15 Maman Jeanne 45 Voyage Lettre à une C.	00 Welcome to 15 Hollywood 45 strolin rom Hannibal Cobb	00 Voyage 15 Commentaires 45 Encores	00 Nouvelles 15 L. Barrymore 45 Paula Stone Gospel singer	00 Hit on Parade 15 " " 45 Nouv. (2.55)
3	00 Votre goût 15 " " 45 Fantaisie swing Nouv. (3.55)	00 Act. et avec 15 André 45 " "	00 Les chefs-d'oeu- 15 vre de la mus. 45 chefs-d'oeuvre	00 Romances 15 " " 45 Valse	00 Life can be 15 Ma Perkins 45 Pepper Young Right to	00 Nouvelles et 15 Garry Moore 45 " "	00 For the asking 15 " " 45 Nouv. (3.55)
4	00 Grenier de la... 15 Le temps passe 45 Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	00 Act. et évé. 15 sounat 45 Thé dansant	00 Pour les malad. 15 Guiding light 45 Dr Malone Rem. the year	00 Aun Mary 15 Guiding light 45 Dr Malone Rem. the year	00 Jack Berch 15 Musique 45 Bernie Braden Concert	00 N. et Club 800 15 " " 45 " "	00 Art. canadiens 15 Onle Troy 45 Par. de la ch. Nouv. (4.55)
5	00 Coqueté mus. 15 " " 45 Chambre social Carr. de la 5.10	00 Act. et 15 Ch de mon coem 45 Hollywood J.-Claude & Line	00 Faire-part 15 Piano 45 Chansonnettes	00 Bank house 15 " " 45 " "	00 " " 15 " " 45 Contes Don Messer	00 Nouvelles 15 Ballroom 45 " "	00 Chansonnettes 15 " " 45 Nouv. (5.55)
6	00 Nouv.-sport 15 Carr. de la ch. 45 Nouv. (6.55)	00 Elle et au 15 Dites-moi 45 Sport-Quot de n Nouvelles	00 Ivan l'intr. 15 Nouv. de sport 45 Revue En dînait	00 Star Club 15 Nouv.-D. Smith 45 Instrumentally	00 Variétés 15 Nouv. 45 Commentaires Divertiments	00 Nouvelles et 15 taxiales 45 State Express Ballroom	00 Par. de la ch. 15 " " 45 Nouv. et sport
7	00 Guide comm. 15 " " 45 Entretien cult. Rythm. & chan.	00 Nouv. disques 15 Cavalcade 45 Rue des pignons Faubourg & m.	00 Un homme et... 15 Métropole 45 Peintres de m. Félix Leclerc	00 Beulah 15 Jack Smith 45 Club 15 Make mine mus.	00 Jimmy Shields 15 Mercredi soir 45 Concert	00 Nouvelles 15 Low Award ch. 45 The stars sing Sport	00 Par. de la ch. 15 " " 45 Nouv. (7.55)
8	00 Heure Hallen. 15 " " 45 Nouv. (8.55)	00 Paris chante 15 " " 45 (8.55) C. du T.	00 Ceux qu'on aime 15 " " 45 Monique canad.	00 Magic en Chanda 15 " " 45 Gr. Gildesleeve	00 Pidoio. 15 Beethoven 45 Les petites sym- phonies	00 Share the 15 wealth 45 Take a chance	00 Fantôme au 15 clavier 45 Reine d'un soir Nouv. (8.55)
9	00 Place Pigalle 15 " " 45 Nouv. (9.55)	00 Lire des sports 15 " " 45 " "	00 Carabin 15 " " 45 " "	00 Comrades 15 in arms 45 Curtain time	00 King of the 15 Golden River 45 John Ruskin	00 Philip Marlowe 15 " " 45 We take your word	00 Baissez les 5 as 15 " " 45 Paris swing Nouv. (9.55)
10	00 Montréal la nuit 15 " " 45 Evelyn Knight Sport (10.50)	00 Moment musica 15 " " 45 Non gouvernem Nouvelles	00 Nouvelles 15 Conférence 45 Frances James soprano	00 Favorite story 15 " " 45 Frank Race	00 Nouv. 15 Revue 45 Frances James soprano	00 Nv.-Headliners 15 \$50 question 45 Nouvelles Cavalcade	00 Paris swing 15 Pour \$50.00 45 Nouv. (10.55)
11	00 Montréal la nuit 15 " " 45 Cabaret dansant	00 Sports 15 Chanteur genre 45 Orchestre	00 Adagio 15 " " 45 Danse	00 Nouv.-D. Smith 15 Sérénade 45 " "	00 Mus. de chamb. 15 " " 45 Symphonie	00 News et sports 15 Musique 45 Choeur	00 The band 15 " " 45 Nouv. (11.55)
MINUTE	Nouvelles et fin	Nouv. et orc.	Fin	Nouv.-Fin	Nouvelles	Nouvelles	Musique



L'heure féminine...

DE MIDI A 2 HRES 30 DU LUNDI AU
SAMEDI INCLUSIVEMENT

avec JEAN BRADLEY



LE TOUR DU MONDE

ROCKFORD, Ill., 21. (P.A.) — Huit personnes, y compris une famille de quatre, ont perdu la vie, hier soir, au cours d'une collision entre leur voiture et un lourd camion d'huile. Le chauffeur du camion ne fut pas blessé.

CHICAGO, 21. (P.A.) — Deux sœurs, séparées de leur unique frère en 1918, ont été réunies, hier soir, pour apprendre peu après qu'ils avaient vécu à une distance de 10 pâtés de maisons sans le savoir pendant les dernières 15 années.

HARLINGEN, Texas, 21. (P.A.) — Les débris d'un avion disparu depuis dimanche ont été retrouvés, hier, près d'ici. Les deux occupants de l'appareil étaient morts. Leurs cadavres furent découverts dans les ruines de l'avion.

BUENA-VISTA, Colorado, 21. (P.A.) — Six prisonniers attaquèrent une garde de la prison d'Etat ici, hier soir, et prirent la clef des champs. Ils s'emparèrent ensuite d'un camion et prirent la route du sud. La police est sur le qui-vive.

WASHINGTON, 21. (P.A.) — Le ministère du Commerce vient de révéler que les Américains ont dépensé la somme record de \$695,000,000 au cours de voyages à l'étranger pendant 1949.

PARIS, 21. (Reuters) — Les gens en deuil eurent la tâche d'enterrer leurs propres morts, hier, au cimetière de Thiais, au sud de Paris. Les fossoyeurs et les autres employés du cimetière avaient en effet déclaré la grève.

SOFIA, Bulgarie, 21. (P.A.) — Six Yougoslaves et 20 Bulgares ont été arrêtés pour avoir conspiré, présume-t-on, en vue de renverser le gouvernement. Tous auraient fait de l'espionnage pour le compte de la Yougoslavie.

LONDRES, 21. (Reuters) — Sa Majesté le roi George VI, alité en fin de semaine par suite d'une grippe, a repris son travail coutumier au palais de Buckingham.

Les combines

On avait convenu d'un prix "raisonnable" pour le pain

CALGARY, 21 — (PC) — On a déclaré, hier, à la première journée de l'enquête préliminaire de six boulangeries de l'ouest, accusées en vertu de la loi sur les combines financières, que certains représentants de compagnie avaient convenu d'un "prix raisonnable" pour le pain.

Ce témoignage a été présenté par un ancien gérant de la firme McGavin Limited, de Lethbridge, Alberta. Le témoin, M. R.-Y. Paton, a déclaré que les représentants des boulangeries s'étaient réunis et "avaient convenu... quel devrait être le prix raisonnable du pain".

McGavin, cinq autres boulangeries et une association de commerce ont été accusés de combines pour empêcher ou réduire à sa plus simple expression la concurrence dans la production ou la distribution des produits de la boulangerie.

Les accusations ont été portées sur ordre du ministre de la Justice Garson à la suite du rapport soumis par la Commission royale d'enquête sur cette industrie.

M. Paton n'a pu dire cependant en quelle année cette décision a été prise.

Plus tôt dans la journée, le tribunal a accepté que l'on verse au dossier le procès-verbal des réunions de la section de Lethbridge de l'Association des boulangers de l'Alberta, malgré les objections légales soulevées par suite du fait que ce procès-verbal avait été obtenu sans mandat de recherches.

Le capitaine Henry Tadeson, enquêteur de la Gendarmerie royale, a déclaré que ce procès-verbal lui avait été remis volontairement par le fils d'un ancien secrétaire de l'Association, aujourd'hui décédé.

Les offenses que l'on reproche aux accusés auraient été commises à Victoria, Vancouver, Nanaimo, en Colombie; à Calgary, Edmonton, Lethbridge, Medicine Hat, en Alberta; et à Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Swift Current, Prince Albert, North Battleford et Yorkton, en Saskatchewan.

Les accusés sont: McGavin Limited, Edmonton; Canadian Bakeries, Limited, Calgary; Edmonton City Baking Limited, Edmonton; Weston's Bread and Cake (Canada) Limited, Winnipeg; McGavin Bakeries Limited, Vancouver; McGavin Bakeries Limited, Winnipeg, et l'Association des employeurs de la boulangerie de l'Alberta.

Vive le printemps!

Le soleil a franchi la ligne de l'équateur, la nuit dernière. 21 minutes exactement avant minuit, et, de ce fait, nous nous sommes trouvés plongés en plein printemps. C'est une excellente chose pour les humains qui peuplent l'hémisphère nord du globe terrestre (nous sommes du nombre) car le soleil nous éclairera plus longtemps, à l'avenir, et ses rayons nous frapperont moins obliquement; ce qui est une façon scientifique de dire qu'il fera plus chaud.

Le printemps 1950 n'a brisé aucun record de froid ou de chaleur, à ce point, et ne promet pas d'en briser, d'ici 24 heures. D'ordinaire, on prévoit un maximum de 34 degrés, ce qui est à peine inférieur de 2 degrés à la température normale pour un 21 mars. Bientôt nous verrons et entendrons les fleurs et les oiseaux, qui sont le complément du printemps et dans quelques mois nous nous plaindrons de la chaleur, après avoir tant maugréé contre le froid. Vive le printemps quand même!

La Jeunesse Libérale et les arts

Le Comité central Néminin de l'Association de la Jeunesse Libérale du district de Montréal, sous la présidence de Mme Roland-G. LeFrançois, continue à offrir à tous ses membres l'opportunité de se récréer et de parfaire en même temps leur culture.

Tous les jeunes sont gracieusement invités à participer à la soirée cinématographique qu'il organise pour mardi soir, le 21 mars, à 8 h. 30, au Club de Réforme de

A l'Ad Club



M. L.-W. Trester, de Washington, assistant au président de la General Outdoor Advertising Co., directeur de la Chambre de Commerce des Etats-Unis, qui sera le conférencier lors du prochain déjeuner-causerie de l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal, mercredi midi, en l'hôtel Mont-Royal. M. Trester a intitulé son sujet: "Advertising Looks to the Future."

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le déclarant de cette donne commit une erreur qui lui fit perdre son contrat.

Donneur: Sud.
Nord et Sud vulnérables.

Nord		Est	
♥ 10 6 4 2			
♠ 7 4			
♦ A D 4			
♣ A 8 7 6			
Ouest		Sud	
♥ V 8 7 5 3		♥ A	
♠ 2		♠ V 3	
♦ R 6 3		♦ V 10 9 8 5 2	
♣ V 5 4		♣ R 10 9 3	
		♠ R D 9	
		♥ R D 10 9 8 6 5	
		♦ 7	
		♣ D 2	

Les déclarations:
Sud Ouest Nord Est
1 ♥ passe 1 ♠ 4 ♦
2 ♥ 3 ♦ 3 SA 2 ♣
4 ♥ passe passe passe

Ouest attaqua du valet de trèfle, la deuxième couleur annoncée par son partenaire et, plutôt que de faire prendre cette levée par l'as de la table, le déclarant ne mit que le six du mort et Est remporta la levée de son roi. Est encaissa ensuite son as de pique, puis renvoya trèfle. Alors, quand Ouest prit le premier coup de cœur joué par le déclarant, un pique procura une coupe à Est, ce qui fit chuter le contrat.

Sud aurait réussi son contrat en prenant le premier trèfle de l'as du mort, pour faire plus tard l'impassé à carreau, son trèfle perdant étant alors jeté sur l'as de carreau du mort.

Montréal, 82 ouest, rue Sherbrooke.

La soirée sera sous la présidence des membres de l'exécutif de l'Association. En plus, on admirera les peintures du jeune artiste montréalais, Jean Pagé, membre de l'Association, qui exposera en les salons du Club, à cette occasion, une vingtaine de ses tableaux.

Le comité offrira également comme prix de présence, un tableau de M. Pagé. La soirée est gratuite. C'est une belle opportunité d'encourager, par votre présence, le talent d'un jeune qui promet.

VENTE de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs.

Machines à additionner
Calculatrices
Duplicateurs
Mimeographes
Gestetner
Protecteur de chèques
Dictaphones et classeurs.

N. Martineau & Fils

1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagauchetière
Loyer • Vente • Achat • Service
REZ-DE-CHAUSSEE — MONTREAL



Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

Q. — Un an après notre mariage, mon mari m'a révélé que c'était son intention de léguer ses assurances à sa mère. Tous les membres de sa famille s'imaginent qu'un homme ou une femme les épouse pour leur argent. En toutes choses, il fait passer sa famille en premier. Nous avons un enfant et je crois que lui et moi devrions passer les premiers.

R. — Vous avez parfaitement raison. Vous et votre enfant avez les premiers droits à l'affection de votre mari, ainsi qu'à son désir de vous protéger et vous supporter en tous temps.

Il est bon qu'un homme pense à sa mère si elle est dans le besoin, mais lui léguer ses assurances à moins d'avoir pris d'autres précautions adéquates à l'endroit de son épouse et son enfant, voilà qui est complètement illogique.

S'il arrivait malheur à votre époux, c'est vous et votre enfant qui seriez dans le dénuement si sa mère bénéficiait de ses assurances. Vous seriez à sa merci.

C'est pas une manière de trai-

ter une épouse et son enfant. Vous devez vous efforcer de le lui faire comprendre. Il est important que vous obteniez une certaine protection pour votre enfant et pour vous. Promettez-lui, par contre, de contribuer avec les autres membres de sa famille au soutien de leur mère dans le cas où elle lui survivrait.

Un aspect que votre époux n'a peut-être pas pesé au sujet des assurances, c'est que sa mère pourra disposer de ces argentés selon son bon vouloir. A sa mort, elle pourrait léguer le reliquat à quelque autre membre de sa famille, vous laissant, vous et votre enfant, sans la moindre ressource.

Belle présentation du bottin 1950 des Hommes d'Affaires du Nord

Il y a lieu de féliciter l'Association des Hommes d'Affaires du Nord pour le nouveau bottin qu'elle vient de distribuer parmi ses membres.

Quoique inspiré des bottins précédents, le nouveau est plus complet et beaucoup mieux illustré, ce qui lui donne de l'intérêt. On y trouve une liste complète des membres ainsi qu'une classification professionnelle de ces derniers. En lisant cette publication, les nouveaux membres pourront trouver tous les renseignements qu'ils désirent sur l'Association des Hommes d'Affaires du Nord entre autres les règlements et le rapport du président qui résume les activités de l'année tout en indiquant les projets d'avenir que l'Association se propose de réaliser. Ajoutons que cette couverture rouge vif tranche agréablement avec les couvertures de couleurs plus sombres en usage dans le passé.

C'est à juste titre que le président Richmond Pelletier dit dans sa présentation que l'annuaire dira aux nouveaux membres "ce qu'est l'Association, le pourquoi de son existence, ce qu'elle a accompli, ce qu'elle veut faire, bref, c'est toute l'Association qui se présente à eux sous cette forme intéressante."

Au Kiwanis



M. Gordon McLeod Pitts, conseiller municipal, sera le conférencier au prochain déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis de Montréal qui aura lieu jeudi prochain en l'hôtel Mont-Royal. M. Pitts a intitulé son sujet: "Our City."

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond A. Robit J. Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

INCOMPARABLES par leur exquise fraîcheur!

Les Corn Flakes Kellogg possèdent vraiment une fraîcheur que l'on ne peut trouver dans aucune autre céréale! C'est que les Corn Flakes Kellogg s'écoulent aussi rapidement que nous pouvons les préparer. Aussi, ces délicieux flocons, dorés à point, sont vraiment savoureux! Pour vous régaler à bon marché, procurez-vous les Corn Flakes Kellogg.

Kellogg's
MAMAN DIT: C'EST MEILLEUR!



LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — On affirme autour de moi, que, de nos jours, la majorité des femmes mariées, même celles dont le mari retire un salaire substantiel, préfèrent à la tenue de la maison une situation à l'extérieur. Faut-il conclure à la vérité de cette assertion?

CELIBATAIRE INQUIET

R. — Que voulez-vous, les conditions de l'existence ne sont pas ce qu'elles ont déjà été, et en raison de cela, un grand nombre de maris ne s'objectent pas à ce que leur épouse détienne un emploi rémunérateur. D'aucuns ajoutent même que le travail exercé à l'extérieur porte la femme à soigner davantage son apparence, contribue à maintenir en éveil son intérêt pour ce qui l'entoure.

Tout de même si l'on en juge d'après la récente enquête menée sur le sujet par une revue féminine connue, il apparaît que les femmes ne sont pas aussi enthousiastes qu'on le croirait sur le chapitre du travail mené de front au foyer et à l'extérieur.

Ainsi cinquante-deux pour cent des personnes interrogées auraient déclaré que "tenir la maison pour ceux que l'on aime représente un emploi à temps plein, et celui que la femme doit préférer à tout autre". Trente-six pour cent de la minorité ont affirmé que leur idéal est "tenue de maison à temps partiel" de pair avec travail extérieur également à heures réduites. Enfin, une femme sur dix se serait déclarée en faveur de carrières poursuivies en toute liberté, rangeant sans hésiter au second plan la question pourtant de primordiale importance de l'administration du foyer.

Q. — Ma faute n'a pas eu de suite. Je me suis repentie et même depuis une vie digne. Un honnête garçon s'apprête à m'épouser. Dois-je parler ou me taire?

CŒUR TOURMENTÉ

R. — Vous n'êtes pas obligée à cet aveu. Mais commencer la vie conjugale avec un tel secret au cœur est pénible et peut représenter des dangers. Si vous êtes très estimée et aimée par ce jeune homme, il saura peut-être comprendre et pardonner. Personne ne peut toutefois vous indiquer fermement une ligne de conduite sur un point aussi délicat. A tout événement, si vous vous mariez sans avoir parlé il ne faudra jamais revenir sur le passé.

Avez-vous exposé en détails votre problème à un aviseur dûment autorisé à guider les consciences?

Ninon :

Pour égarer une robe de lainage noir, un col à longues pointes en piqué empiqué blanc, une ceinture de cuir vernis blanc refermant sur une grande boucle rectangulaire en nacre, vous fournirez des accessoires frais et attrayants.

Etudiante scandalisée :

On s'accorde à reconnaître, c'est entendu, que les Précieuses du XVII^e siècle ont imaginé des expressions d'une recherche bizarre et souvent ridicule. Mais il faut voir dans leur désir de raffiner à l'extrême le bon goût la cause des excès qu'on leur reproche encore aujourd'hui. Il n'en reste pas moins amusant de lire qu'elles appelaient les pieds "les chers souffrants", les dents, "l'ameublissement de la bouche", et qu'elles disaient "délabyrinthe ses cheveux" pour se peigner, ou "prendre les nécessités méridionales" pour déjeuner.

Toutefois, elles ont créé d'autres expressions qui sont restées dans l'usage, telles, "châtier son style", "être brouillé avec le bon sens", "des cheveux d'un blond hardi", "un tour d'esprit", "faire des avan-

Quatre expressions de la reine



Ces instantanés de la reine ELISABETH d'Angleterre, ont été pris à l'Opéra, durant la récente visite, à Londres, du président de la France, Vincent Auriol. Sa Majesté esquissa d'abord un sourire (en haut, à gauche), puis sourit franchement à l'assistance (en haut, à droite, et en bas, à gauche), avant de saluer la foule en un geste gracieux (photo du bas, à droite).

21 MARS

SALUT AU PRINTEMPS, FÊTE DU RENOUVEAU

Dans tous les pays et à toutes les époques, l'humanité a fêté le printemps. Les peuples primitifs vivaient tout près de la nature, dont ils avaient divinisé tous les aspects.

Pour eux, l'hiver — contre lequel ils étaient moins armés que nous — c'était le froid, l'obscurité, la tristesse, souvent les privations ou la disette, et par conséquent, la maladie et la mort. Ils vivaient au ralenti, terrés dans leurs tanières, se demandant avec angoisse si le miracle annuel allait se produire une fois de plus, ou si les dieux allaient oublier de ressusciter la lumière et la vie.

HOLOCAUSTES SANGLANTS

A la fin de l'hiver, les Scandinaves de la préhistoire appelaient le retour du soleil en sacrifiant une victime humaine dont le sang tiède servait à asperger la neige et les assistants... Les Celtes, les Germains, les Slaves devaient aussi procéder à des holocaustes sanglants, sur des rochers ou des tables de pierre sacrées, ainsi que les Aztèques et les Incas d'Amérique, les Hindous, les Perses et les Assyriens des époques fabuleuses.

EN PHÉNICIE

A Tyr, en Phénicie, des caravanes venues de toutes les possessions de ce peuple colonisateur apportaient des présents à Melkarth, dieu du Soleil? Imaginez les galeries et les nefs aux voiles gonflées, les processions de chameaux sur l'horizon des dunes violettes, le déballage des marchandises précieuses, or, perles, ambre et encens, ivoire et corail, muscade et girofle, soieries teintes, "faire figure", "prendre ses mesures", "briller dans la conversation", "s'embarquer dans une mauvaise affaire". Nous leur devons ces façons de parler considérées de nos jours comme très naturelles.

Annie

tes de pourpre... Imaginez cette foule bartolée et bruyante, autour d'un bûcher où l'on brûlait l'effigie de l'hiver, et d'où s'envolait un aigle, symbole du dieu renaissant...

EN EGYPTÉ

Ou bien, venez en Egypte, où les semailles symbolisaient l'enterrement du dieu Osiris; quand le blé et le mil sortaient de terre, le dieu était ressuscité, ce qui donnait prétexte à de grandes réjouissances. Presque partout, d'ailleurs, les fêtes du printemps comportaient deux étapes: la peine d'abord, la joie ensuite. C'est toujours, sous cette forme ou sous une autre, le mythe d'Adonis, ce jeune homme d'une beauté merveilleuse, qui fut tué par un sanglier; Venus, désolée, permit que, de la terre abreuvée de son sang; naquissent les premières fleurs du printemps, les renoncules et les anémones, de sorte qu'Adonis, symbole de la jeunesse et de la beauté, revit à chaque saison... A Babylone, comme plus tard à Antioche, à Alexandrie, à Athènes, les fêtes du printemps s'appelaient les "Adonies". Pendant plusieurs jours, on pleurait la mort du bien-aimé. Si vous aviez vécu en ce temps-là, chères lectrices, vous auriez suivi, cheveux épars et robes flottantes, en poussant des lamentations et en chantant des hymnes de deuil accompagnées par des flûtes, le cortège du bel Adonis, ou plutôt de sa statue, couchée sur une magnifique litière, qu'on allait ensevelir ou jeter à la mer. Puis, les funérailles terminées, puisqu'il était entendu qu'Adonis ressuscitait pépétuellement, adieu la tristesse! Vous auriez revêtu votre plus élégante tunique de soie et vos voiles de mouseline, chaussé vos cothurnes tout neufs, oint vos cheveux d'huile parfumée avant de les orner de fleurs

Pour les Gourmets

SALADE DE VIANDE FROIDE

- 2 tasses de viande froide
- 1 tasse de céleri haché finement
- 2 tasses de légumes cuits; carottes, navets, petits pois
- 1 petite tranche d'oignon finement émincé, mayonnaise.

Lier tous les éléments ci-haut mentionnés avec de la bonne mayonnaise. Dresser sur plat garni de laitue et de belles rondelles de betteraves ou carottes.

MAYONNAISE

- 1 œuf
- 1 cuillerée à thé de sel
- 2 cuillerées à thé de moutarde
- 2 tasses d'huile
- 2 c. à soupe de vinaigre.

Battre légèrement l'œuf avec le sel et la moutarde. Ajouter l'huile goutte à goutte au début. Quand le mélange épaissit, verser plus d'huile à la fois; ¼ de tasse environ. Il est important que l'huile versée soit toute émulsionnée avant d'en ajouter d'autre. A cette mayonnaise, on peut ajouter des olives, des cornichons, du persil. On peut également employer du vinaigre qui reste de betteraves ou de cornichons sucrés.

SALADE AUX FRUITS

(Portion individuelle)

Prendre une feuille de laitue en forme de cassiolette et y placer 2 rondelles d'oranges et une demi-poire ou demi-pêche encadrée d'une petite bandelette de piment rouge ou vert. Arroser de jus de citron et servir avec mayonnaise si on le désire.

et de peignes d'or incrustés de pierreries.

CHEZ LES HEBREUX

Cependant, il existait dans l'antiquité un peuple plus sérieux que les autres: les Hébreux. Pour eux, la fête du printemps, la Pâque, était l'anniversaire d'une date mémorable: celle de la sortie d'Egypte. On s'y préparait par le jeûne et la prière, on y mangeait du pain sans levain, et, s'il convenait de se réjouir et de festoyer, du moins devait-on le faire d'une façon toujours respectable.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est boul. St-Joseph, mercredi 22 mars, à 2 h. p.m. et à 7 h. 30 p.m.

Le menu du déjeuner de Pâques, comportera entre autres nouveautés attrayantes, la décoration du gâteau pascal au moyen d'une nouvelle pâte "décorative" qui réserve les plus agréables surprises tant par sa simplicité que par ses multiples utilisations pour agrémenter gâteau, dessert, confiserie.

La table sera décorée de façon très originale, aux couleurs de Pâques.

MENU: Corbeilles aux violettes, Canapés "Fleur de lis", Jambon "Barbecue", Petits poussins, Pain décoratif à la poulette, Gâteau Pascal, Pâte décorative, Crème "Bordelo", Fours à l'étable, Sandwiches printanier.

Madame reçoit



PATRON No 537. — Lorsque vous recevez à un dîner, ne manquez pas de décorer votre table avec de jolies fantaisies clochettees; elles donnent toujours un très bel effet sous la porcelaine ou l'argenterie. Ce travail est des plus agréable et facile à réussir. Vous pouvez obtenir ainsi de magnifiques ensembles pour la maison.

LE PATRON No 537 comprend toutes les indications, nécessaires au succès du travail.

Procurez-vous le catalogue du printemps Anne Adams contenant suggestions diverses pour toute la famille et offrant plusieurs patrons intéressants se réalisant avec une verge de tissu. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

VARICURE TRAITEMENT POUR VARICES

Demandez-le à votre pharmacien

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous avez de gros bras?

PORTEZ



NE PORTEZ PAS

Pas de petits bouts de manches.

Ayez des manches légèrement drapées qui cachent une partie du bras.



Mondanités

Club Musical et Littéraire

Ce soir, à neuf heures, aura lieu au Ritz-Carlton, la sixième réunion du Club Musical et Littéraire de Montréal, sous la présidence de M. Gérard Gamache, directeur du club. M. Gaston O'Leary, le conférencier, prononcera une causerie ayant pour titre: "La crise littéraire". Mlle Béatrice Bennett est inscrite au programme artistique. Seuls les membres et leurs invités sont conviés.

À l'Institut culturel

Le Comité des Débats de l'Institut Culturel dont le siège social est situé à 480, rue Sherbrooke est. Montréal, présentera jeudi, le 30 mars, à 9 h. p.m., son débat ora-

et par le bonheur apporté aux chères petites sourdes-muettes.

Pour tous renseignements, appeler MARquette 7416.

Prochains mariages

—Le mariage de Mlle Denyse Rolland, fille de M. et de Mme Jean-Paul Rolland, de Saint-Jérôme, avec M. Jean Dagenais-Pérusse, fils de Mme Léonie Dagenais, sera célébré, dans l'intimité, le lundi 10 avril, à neuf heures et demie, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce. Pas de faire-part.

—On annonce le mariage de Mlle Jeannine Thériault, fille de M. et de Mme Wilfrid Thériault, avec M. Jacques Després, fils de M. O. Després. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le 27

Pangman, Mme W.-Durie McLennan.

Déplacements

—Mme Guy de M. Belleau, de Québec, passe quelque temps en ville, chez sa mère, Mme B.-G. Bourgeois.

—Le major-général et Mme T.-L. Tremblay, de Québec, sont partis pour la Floride.

—Mme Bruno Nantel est revenue de Québec où elle était, depuis quelques temps, l'invitée de M. et de Mme Pierre Amyot.

—Mme Charles Frémont, de Québec, est partie pour Toronto.

—Mme Harold Mowat, de retour d'un voyage de quelques mois à Conway, N.-H., est actuellement à Québec, chez sa mère, lady Langelier.

néral Beau et du major-général Hoag, de l'Aviation de l'Armée américaine, ainsi que du chirurgien-général Schleele, qui sont de passage à Ottawa.

Le haut-commissaire du Royaume-Uni, sir Alexander Clutterbuck passe quelques jours au Sault-St-Marie et à Sudbury où il parlera devant plusieurs associations.

Mlle Claire Parent et Mlle Lucie St-Germain sont parties pour le Lac Beauport, P.Q., où elles passeront la semaine.

Mme Hugues Lapointe, épouse du solliciteur général, est de passage chez ses parents, le Dr et Mme R.-E. Valin.

Mmes Jovette et Eliane Boutin, de Rivière-du-Loup, sont arrivées à Ottawa où elles ont élu domicile.

Le sénateur et Mme H.-P. Bouffard sont rentrés de Québec et habitent au Château Laurier.

La Société d'Etudes et de Conférences de Hawkesbury a reçu dimanche dernier, une cinquantaine de ses membres à un thé-causerie au club Abenakis, en l'honneur de Mlle Loretta Lévesque, lauréate d'Ottawa, qui a donné ses poèmes à une réunion inter-cercle.

Onzième gala annuel de la S.S.J.B.

Le gala artistique de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu le 18 mai prochain, au Monument National. Toute réponse doit parvenir avant le 15 avril, à midi. Aucun candidat ne sera accepté après cette date.

CONDITIONS

a) "Un artiste" c'est-à-dire un jeune homme ou une jeune fille ayant quelque connaissance musicale, possédant les aptitudes pour la poursuite d'études plus avancées dans le chant ou la musique instrumentale. Ne doit pas être cependant un artiste reconnu de la scène ou de la radio.

1. Le chant doit être en langue française uniquement.

2. La pièce choisie doit être très courte; ce n'est pas la longueur qui compte, mais la qualité de l'interprétation. Maximum: 3-1-2 minutes.

3. On doit donner sa préférence à un chant de très bon ton; éviter les extraits d'opéra ou les chansonnettes grivoises.

b) L'âge? — Plus de 16 ans; moins de 30 ans.

c) Subir la répétition éliminatoire qui aura lieu le dimanche, 30 avril. Un nombre limité de concurrents seulement seront acceptés, afin que la soirée du 19 mai ne se termine pas à une heure trop tardive.

d) Chaque candidat ou candidate doit être présenté par l'une des sections paroissiales de la S.S.J.B. de Montréal. Les candidats ou candidates doivent donc s'adresser à la S.S.J.B. de leur localité ou à la section la plus rapprochée.

Tout autre renseignement peut être obtenu en s'adressant au Secrétaire général de la S.S.J.B. de Montréal, Plateau 1131.

Concours de la S.S.J.B.

Le 37e concours annuel d'histoire du Canada a été magnifiquement accueilli dans les divers collèges du Canada. Déjà une vingtaine de maisons d'enseignement ont fait connaître le nom de leur lauréat. Ce concours est présenté aux élèves de rhétorique; les textes doivent parvenir au secrétariat général de la Société St-Jean-Baptiste avant le 31 mars, sous le titre: "La langue gardienne de foi".

250 pèlerins

Le premier groupe de pèlerins à quitter la métropole ce printemps à destination de Rome, partira de la gare Centrale, mercredi soir, à 9 h. 05 p.m. Il voyageera dans la première section du "Mont Royal", du Rutland Rail Road. Ce groupe s'embarquera à New York à bord du "S.S. Atlantic". Il est organisé

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



1811

PATRON NO 1811. — Cette jolie robe de base vous sera des plus utiles à cette époque-ci de l'année. Ce modèle sans prétention est très attrayant avec son col et ses manches de plissé blanc. L'empicement du corsage se prolonge aux hanches pour former de petites poches. La jupe est légèrement circulaire.

LE PATRON NO 1811 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La taille 16 ans requiert 4 1/2 vgs d'un tissu de 35 pouces, 3/4 de vg de tissu contrastant.

Procurez-vous le catalogue du printemps Anne Adams contenant suggestions diverses pour toute la famille et offrant plusieurs patrons intéressants se réalisant avec une verge de tissu. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

par Canada Voyage. On compte que près de 250 pèlerins participeront à ce pèlerinage.



En tête des vêtements sports!

**VETEMENTS DE PLUIE
JAQUETTES
JUPES
SLACKS**

A votre magasin favori

Vêtements sports Alvinna
Montréal.



Mlle Alice Lighthall, (à gauche), présidente provinciale représentant la province de Québec et Mme George-S. Currie, (à droite), présidente nationale du Canadian Handicrafts Guild, qui ont été élues lundi soir à la réunion annuelle qui eut lieu au bureau de l'organisation, rue Peel.

(Photo La Patrie, par J.-P. Laliberté).

toire. Le sujet du débat: "Arrive-t-on au succès par le travail ou la chance?" sera traité par des membres actifs de l'Institut Culturel et sera sous la présidence de M. Roméo Turcott, président du Comité.

Au Cercle d'Art

MM. Claude Janin et Ollivier Mercier Gouin, administrateurs du Cercle d'Art de Montréal, donneront un vin d'honneur à l'issue de la soirée qui aura lieu mercredi soir à l'Hôtel Ritz sous les auspices du Cercle d'Art.

Le R. P. Bernardin Verville, O.F.M., est le conférencier invité et il parlera du "Mystère de Thérèse d'Orgeval". Mme Marthe Létourneau et les anciens élèves de Mme Jean-Louis Audet illustreront la causerie.

Au Sacré-Coeur

Mercredi le 22 mars, à trois heures et demie, M. le chanoine Thellier de Poncheville donnera une conférence au Couvent du Sacré-Coeur, rue Atwater, sur cet intéressant sujet: "Comment préparer vos enfants aux tâches de demain."

Les Enfants de Marie et les Anciennes Élèves sont cordialement invitées à y assister.

Chez les Sourdes-Muettes

La grande partie de cartes annuelle de l'Institution des Sourdes-Muettes aura lieu le mercredi de Pâques, 11 avril prochain.

Les dames et les demoiselles sont chaleureusement conviées à cette fête du printemps, la plus belle que leur soit offerte et où elles trouveront réunis les meilleurs éléments d'une joie parfaite: distraction agréable, compagnie charmante et distinguée, prix nombreux et attrayants; tout cela surpassé encore par le mérite d'une bonne action

mar, à neuf heures, en l'église de L'Immaculée-Conception.

Réceptions

Mme Pierre-F. Casgrain recevra, mercredi, en fin d'après-midi, en l'honneur de Mme Joseph-Edouard Perrault, à l'occasion de son départ pour l'Europe.

Mme Joseph-Edouard Perrault recevra, jeudi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mme J.-Herman van Roijen, d'Ottawa, de passage à Montréal avec son mari, l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada.

Mme Peter Yulle recevait à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de l'hon. Mme John Fisher et de Mlle Bridget Holt, de Londres.

Mmes J. Chiriotto, A.-V. Michaud, G. Desrosiers et E. Desormeaux ont donné un bridge et reçu à l'heure du thé, à Sainte-Adèle, en l'honneur de Mme W.-B. Dennis, de Montréal, qui a été l'hôte de sa mère, Mme Adrien Beaudry.

Déjeuner-causerie

L'ambassadeur des Pays-Bas au Canada le Dr Jan Herman van Roijen, sera l'hôte d'honneur du déjeuner-causerie du "Women's Canadian Club", jeudi, à une heure, à l'hôtel Windsor. À la table présidentielle, à ses côtés, on remarquera: Mme van Roijen, le consul général des Pays-Bas et Mme A. Sevenster, le vice-consul des Pays-Bas, M. J. Varcamp, Mgr Olivier Maurault, M. David-L. Thompson, M. George Mooney, M. A.-S. McNichols, le révérend H.-J. Stern, le colonel M.-L. de Rome, M. Philip-E. Durnford, Mme Joseph-Edouard Perrault, Mme A.-T. Galt Durnford, Mme Jules Bausset, Mme R.-Lyman Williams, Mme John

—M. Yves Bourassa a passé quelques jours à Québec, la semaine dernière.

—Mme Philip Carrington, de Québec, est de passage à Montréal.

—M. Wilson Southam, de Toronto, est actuellement à Sainte-Adèle.

—M. et Mme Eric Reford sont de retour d'Ottawa.

QUEBEC

Mlle Cécile Boulet, de la rue Sainte-Ursule, recevait à un cocktail mardi soir, en l'honneur de M. Yvon Dufour, de Hull, qui était de passage à Québec.

Le docteur et Mme A.-N. Turcotte annoncent le mariage de leur fille, Sabine, avec le docteur Jacques Gingras, des Trois-Rivières, fils de M. et Mme Napoléon Gingras, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Pascal de Maizerets, le lundi, 10 avril.

M. et Mme François Blouin, de Québec, font part du mariage de leur fille, Marie-Paula, avec M. Jean-Marie Langevin, Ing. P., fils de M. et Mme A.-Léo Langevin de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la Basilique Notre-Dame de Québec, le lundi 10 avril à 10 heures.

M. et Mme Louis-Charles Roy, de Québec, annoncent le mariage de leur fille Charlotte à M. Gilles Bédard, fils de Mme Veuve Laurier Bédard, également de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-François d'Assise, le lundi 10 avril. Pas de faire-part.

OTTAWA

L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Laurence-A. Steinhardt ont offert un déjeuner en l'honneur du major-général Denit, de l'Armée des Etats-Unis, du major-gé-

Son Exc. Mgr Conrad Chaumont préside la fête de saint Joseph à l'Oratoire



En la fête de saint Joseph, le patron de l'Eglise Canadienne, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, hier, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, administrateur apostolique de Montréal, a chanté la messe pontificale. On le voit siégeant au trône, pendant le sermon du R. P. Armand Grou, C.S.C., curé de la paroisse de Saint-Laurent. Les diacres d'honneur, à gauche M. Roland Fournier, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal, et, à droite, le R. P. Laurent Féligrino, S.J., Mgr Arthur Deschênes, P.D., curé de la paroisse de Saint-Stanislas, agissaient comme prêtre assistant, et M. Albion Jetté, Chevalier de Saint-Sylvestre, agissait comme gentilhomme de l'évêque.

Sermon du R. P. Armand Grou, C.S.C.



Le R. P. Armand GROU, C.S.C., curé de la paroisse de St-Laurent, a prononcé, hier matin, le sermon de circonstance dans la chaire de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à l'occasion de la grande fête de Saint Joseph, le patron de l'Eglise Canadienne. (La "Patrie", par Roger Janelle)

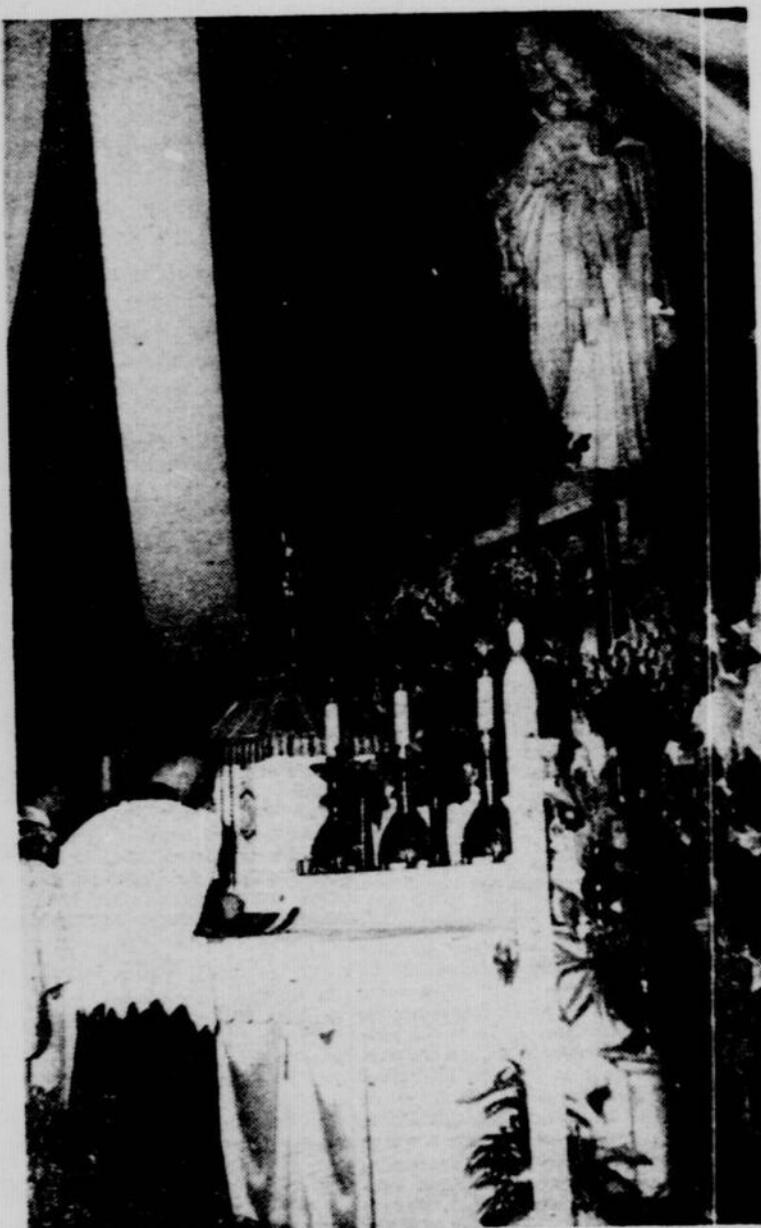
Le soleil de la Floride salue Truman



Le président TRUMAN trouve que le temps est splendide, comme il sort de son yacht "Williamsburg" pour atterrir à Key West, Floride. Quoiqu'il soit en vacances, le président prendra tout de même le loisir de chercher une solution à plusieurs problèmes; ainsi il a signé un décret libérant l'oléomargarine de ses taxes antérieures.

L'actualité en images

Mgr Chaumont au pied de l'autel



Cette photographie présente Son Exc. Mgr Conrad CHAUMONT, administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal, officiant à la messe pontificale, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à l'occasion de la grande fête de saint Joseph, au moment où, au pied de l'autel, il entonne le Credo. (La "Patrie", par Roger Janelle)



Cinq adultes et une fillette de trois ans ont été chassés en pleine nuit de leur logis, à Toronto, quand Mme A. Milne fut éveillée et constata que les flammes ravageaient déjà un boudoir appartenant à sa chambre. Les pompiers de York furent vivement alertés et Mme Milne, ses deux fils, Tony, 23 ans, et Williams, 21 ans, ainsi que M. et Mme Bernard Cowan et leur fillette, Sandra, ci-dessus, eurent quitter hâtivement les lieux en vêtements de nuit. Une heure plus tard, les pompiers, ayant maîtrisé l'incendie, trouvèrent le chien favori des Cowan, accroupi derrière une porte, Sandy, que l'on voit ici en compagnie de la fillette s'en tirer avec un commencement d'asphyxie.

A Radio-Canada



Le premier ministre du pays, le t. h. Louis SAINT-LAURENT, qui parlera ce soir à Radio-Canada, à l'émission "Les affaires de l'Etat". La causerie de M. Saint-Laurent commencera à 10 h. 15.

Un héritage vraiment contesté



Le président de l'université Temple, le Dr ROBERT L. JOHNSON (à gauche) a qualifié de fausses les accusations portées contre l'université à l'effet que des "influences considérables" auraient incité le Dr THEODORE L. CHASE (à droite), à léguer ses biens à l'Institut. L'accusation a été portée par la fille du défunt, Mme Janice Chase King. Elle déclare que son père fut "soigné" de façon exagérée dans une chambre spéciale de l'université.

Il fera pleuvoir dans ces régions-là



Le météorologiste WALLACE E. HOWELL, de l'université Harvard, qui a été chargé officiellement par la ville de New-York de faire tomber de la pluie artificielle sur la région de la métropole américaine, est à l'indiquer sur une carte l'étendue de la région qui sera favorisée.

Le théâtre: industrie florissante



Parlant devant les membres du Canadian Club, hier midi, M. GRATIEN GELINAT a prouvé, par des chiffres, que le théâtre était une industrie florissante à Montréal. Une condition: donner au public canadien du théâtre canadien. A droite, M. A.-D. NESBITT, président du club.

Quatre jeunes hockeyistes se tirent indemnes d'une collision avec un train de march



Quatre joueurs de hockey du club Marlboro, de catégorie "midget", ainsi que le conducteur de l'auto dans laquelle ils voyageaient, l'ont échappé belle lorsque leur voiture entra en collision avec un train à marchandises, près de Longstaff, Ontario. A gauche, on voit Gordon Oates, 15 ans, avec sa jeune sœur. Les autres occupants blessés



étaient Donald Bell, 16 ans, joueur de défense; Roger Bell, 16 ans, et Jim Forster, 15 ans, qui était au volant. L'accident survint sur la route No. 7. "Il y a eu au moins 40 accidents à ce passage à niveau depuis 20 ans," a dit un marchand de machines aratoires du voisinage, ajoutant qu'il y a eu 4 morts en ces dernières années. Les jeunes gens revenaient d'une joute de hockey, à Unionville. On voit le dangereux passage, à droite. Le train ne filait qu'à trois milles à l'heure au moment de la collision. "La cloche sonnait et un employé agitait sa lanterne," déclara le conducteur du train.

Les pompiers à l'oeuvre



On voit ici quelques membres de la brigade des "qui bouffe", rue St-Hubert, angle St-Gregoire. Il s'agit d'un incendie qui a fallu plus d'une heure à nos sapeurs pour se rendre maître de cet incendie.

Petite étoile



A sa résidence de Brentwood, Californie, ALIDA VALLI présente son jeune bébé Paolo de Mejo à son petit frère Carlo, âgé de 5 ans. Ce dernier regarde le nouveau venu non sans intérêt. Mlle Valli est une actrice d'Italie venue à Hollywood.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Le théâtre

DÉBUTS du GROUPE "TRAIT D'UNION"

Le "Trait d'Union", cette nouvelle troupe théâtrale fondée par M. Henri Norbert, a débuté hier soir, salle des Charpentiers, dans deux œuvres de Gervais: "Aimer" et "Les Grands Garçons".

Nous acceptons ce choix pour un début, mais nous devons dire ici que Montréal a dépassé le stade Gervais. Tout agréable que soit le théâtre gervaisien, nous ne croyons pas qu'il soit en ligne avec les exigences et les goûts du public actuel qui va encore au théâtre.

Personnellement nous avons peine à accepter les fadeurs et les mièvreries de l'auteur de "Toi et Moi". Sans doute Gervais est-il un maître des choses du cœur. Ce thème il a excellé à le faire valoir, à le tourner et à le retourner avec sa sensibilité et à l'aide de son beau métier de dramaturge, mais il devient de moins en moins convaincant. Son doux verbiage nous amuse plutôt qu'il ne nous émeut. L'auteur de "Son Mari", des "Noces d'Argent" donne ici la pleine mesure de son art sentimental dans "Aimer" et "Les Grands Garçons".

Nous comprenons que pour débiter, M. Norbert avait d'énormes difficultés à rencontrer et qu'il entendait s'engager sur un terrain sûr. C'est sans doute ce qui nous vaut ces quatre actes gervaisiens. Nous espérons beaucoup mieux. C'est un début et va pour l'indulgence.

Au demeurant "Aimer" et les "Grands Garçons" ont été interprétés de façon honnête par Yvette Thuot, Henri Norbert et Paul Colbert dans le premier cas ainsi que par Henri Norbert, Jacques Bilo-deau, Jacques Dumoulin, Huguette Daoust dans le second.

Le public ne semblait pas avoir répondu de façon décisive à l'invitation du Trait d'Union hier soir. L'effort de M. Norbert mérite mieux que le tiers de salle qu'il y avait. Cependant, il faut avouer que les amis du théâtre sont déshabitués de fréquenter le quartier où est située la salle des Charpentiers. Il faudra rendre la salle beaucoup plus accueillante qu'elle ne l'est et donner un répertoire exceptionnel pour attirer à les gens qui d'instinct répugnent à fréquenter le quartier. Mais il y a eu des miracles déjà. Espérons qu'il y en aura encore.

Nous savons combien les locaux disponibles pour le théâtre sont rares à Montréal. M. Norbert fut d'autant plus courageux en montant ce spectacle que ni le local ni l'atmosphère ambiante n'étaient propices à attirer le public.

Maurice HUOT

Boule et Rietje devant le tribunal

Deux hommes?... je devrais dire deux enfants, mon Seigneur, et ils viennent de la Flandre, le pays des enfants, de vos enfants mon Dieu... Jetez, jetez seulement une fois votre regard sur cette terre heureuse et chagrine. Penchez-vous! La neige... la neige du ciel sur le charbon de l'enfer... la fortune des usines, des navires, des banques, à genoux sous la lumière... Et à présent, voyez ici, voyez, Seigneur au bord du ciel illuminé, ces hommes, naïfs, comme des enfants, regarder, sans rien dire en haut... Comprenez-les! Pardonnez-leur. S'il ont, pour les enfants du Paradis, vous n'allez pas, pour ça en faire les diables de l'enfer, n'est-ce pas? J'ai terminé. J'ai confiance; que vos grandes mains leur soient douces et paternelles. Amen.

Ils peuvent dire qu'ils sont bien défendus, Boule et Rietje, les deux bourgeois de Martens et Obey dans "Les Gueux au Paradis" que Les Compagnons présenteront à leur théâtre des rues Dolorimier et Sherbrooke jusqu'au 2 avril inclusivement.

C'est la Vierge Marie qui inter-cède elle-même en leur faveur auprès du Très-Haut, après que saint Pierre les a soupçonnés d'avoir voulu franchir les portes du Paradis sous de fausses représentations, déguisés qu'ils étaient, pour la guinée du village, en saint Nicolas et saint Nicodème. On sait avec quelle charmante irrévérence Obey traite les saints du Paradis. Cette scène est l'une des plus délicieuses de cette pièce qui en contient bien d'autres, non moins riches de fantaisie.

Représentations tous les soirs, excepté les lundis et mercredis, matinales les samedis.

Opéra en un acte de Giacomo Puccini en mai

L'école d'opéra affiliée à l'Opéra Guild présentera à la fin de mai "Gianni Schicchi", opéra en un acte de Puccini, en même temps qu'une scène de l'"Orphée" de Gluck. On a besoin de soprano et de ténor. L'Ecole, on le sait, présentait récemment au Théâtre des Compagnons des extraits d'opéra avec grand succès. Ces représentations ont lieu sous la direction de Madame Pauline Donald.

Grand succès au Loew's



Une scène du film "Samson et Dalila" qui poursuit son grand succès au cinéma Loew's.

Fernandel au St-Denis



Fernandel apparaît sous les traits d'un gangster d'occasion dans sa nouvelle comédie "L'Héroïque M. Boniface", à l'affiche au St-Denis. Mais la Sûreté à l'œil clair et que va faire Boniface quand, en pénétrant dans sa chambre, il trouvera un cadavre dans son lit?

Au Carrousel



L'inimitable AL BERNIE, étoile de la scène, de la radio et de la télévision, qui connaît actuellement un succès sans précédent au Carrousel.

Musiciennes d'Outremont au Montreal Women's Club

Des élèves de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont étaient les artistes invitées du Montréal Women's Club, hier après-midi à l'Hôtel Mont-Royal, au cours de la réunion régulière. C'est la première fois que les élèves de cette Ecole, que dirige l'institut des SS. NN. de Jésus et de Marie, prennent part à un concert dans un hôtel du centre de la ville.

L'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont jouit à bon droit d'une bonne renommée; elle est reconnue par toute la province pour son travail sérieux, et l'excellence de son enseignement complet. Hier, l'Ecole était représentée par deux élèves de la classe de chant: Claire Duchesneau, soprano, et Claire Lamarque, mezzo-soprano, qui ont chanté, accompagnées par Roland Lefebvre, de la classe piano, le duo "Quis est homo" du "Stabat Mater" de Pergolèse. Elles ont aussi présenté en duo quelques extraits de "Hansel et Gretel" de Humperdinck. On a admiré leur diction impeccable et leur musicalité.

L'horaire du film

LOEWS. — "Samson and Delilah", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PALACE. — "My Foolish Heart", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CAPITOL. — "All The King's Men", 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PRINCESS. — "Montana", 10.40, 1.00, 3.15, 5.35, 7.50, 10.05.
IMPERIAL. — "Beware of Blondie", 11.20, 1.45, 4.10, 6.35, 9.00; dimanche, 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. "Challenge to Lassie", 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.10; dimanche, 12.10, 2.40, 5.10, 7.40, 10.05.
ORPHEUM. — "Wing And a Prayer", 10.10, 1.30, 4.50, 8.10. "Immortal Sergeant", 12.00, 3.15, 6.35, 9.55.
ELECTRA. — "La Possédée", 12.50, 2.55, 5.00, 7.05, 9.10.
CHAMPLAIN. — "Ames Rebelles", 12.00, 2.40, 4.50, 7.00 et 9.00.
SAINT-DENIS. — "Héroïque M. Boniface", 12.15, 3.32, 6.32 et 9.49. Aussi "Rouletabille" à 1.50, 5.07, 8.04.

Grande exposition au Musée des Arts

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal prépare, en ce moment, un événement artistique d'une haute valeur culturelle. En effet, une grande exposition intitulée: "L'Art en France et en Angleterre au 18^e siècle" sera lancée par un vernissage officiel le soir du 26 avril prochain. Dès le 27, et jusqu'à la fin du mois de mai, le public pourra admirer une extraordinaire collection de tableaux, de dessins, de sculptures, de tapisseries et de meubles. Réunis avec un soin infini, cette rare exposition comportera des œuvres prêtées par le Musée Metropolitan de New-York, le Musée d'Art Joslyn d'Omaha, les Galleries de Washington, Detroit, Buffalo, Baltimore, Cleveland, etc., ainsi qu'un grand nombre de collectionneurs particuliers.

Il suffira, pour retenir l'attention des amateurs, de mentionner quelques noms célèbres. Il y aura des tableaux de Boucher, Chardin, Fragonard, Watteau, Cainsborough, Hogarth et Raeburn; des dessins de Prud'hon et Reynolds; de remarquables Gobelins dont la série Don Quichotte; de l'orfèvrerie, des miroirs, de l'argenterie, des horloges, de la porcelaine, des meubles français et anglais. Bref, des pièces fort représentatives d'un siècle fertile en France, parce qu'il libère les artistes de la tutelle des

rois, en Angleterre, parce qu'il institue une première école vraiment originale.

LOEWS

4^e SEMAINE

"SAMSON AND DELILAH"
en Technicouleur
Hedy Lamarr - Victor Mature

PRINCESS

2^e SEMAINE

Errol FLYNN — Alexis SMITH
"MONTANA"
en technicouleur

PALACE

2^e SEMAINE

Dana ANDREWS — Susan HAYWARD
"MY FOOLISH HEART"

ORPHEUM

2^e SEMAINE

"IMMORTAL SERGEANT"
Aussi
"WING AND A PRAYER"

IMPERIAL

A L'AFFICHE

"CHALLENGE TO LASSIE"
Aussi
"BEWARE OF BLONDIE"

CAPITOL

A L'AFFICHE

"ALL THE KING'S MEN"

ST-DENIS

A L'AFFICHE

Fernandel dans
"L'HEROIQUE M. BONIFACE"
Aussi
"ROULETABILLE CONTRE DAME DE PIQUE"

CHAMPLAIN

A l'affiche

"AMES REBELLES"

1815 Ste-Catherine Est F.A. 1695

ELECTRA

A l'affiche

"LA POSSEDEE"

1114 Ste-Catherine Est CHL 9177

LE CARROUSEL

PRESENTE POUR UNE 2^e SEMAINE

AL BERNIE

Le comédien EH! EH! OH! Etoile de la scène, de la radio et de la télévision.

CHARLENE RUSSELL

Charmante diseuse
AVEC

LES MAC ARTHURS

Les danseurs préférés de Montréal.

MIRIAM SAGE
présente le groupe de
danseuses le plus
parfaitement équilibré
en Amérique

MARCEL DORE
et son orchestre
Votre maître d'hôtel
JOHNNIE

POUR RESERVATION
APPELEZ

MA. 8975

en face de l'hôtel
Mont-Royal

1424, RUE PEEL

Nous célébrons notre 1^{er} anniversaire le 24 mars
VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

Chez les Compagnons



Les deux amoureux des "Gueux au Paradis" que l'on présente au théâtre des Compagnons jusqu'au 2 avril, les lundis et mercredis exceptés.

Calendrier des Amis de l'Art

Deux bourses d'études (croquis de modes et couture), valeur de \$110.00 chacune, sont gracieusement offertes aux membres de l'Association Les Amis de l'Art (féminins et masculins) par l'Ecole d'Art Engr.

Conditions: Pour être éligibles, les membres doivent: 10—Être âgés de 16 ans et plus. 20—Avoir suivi un cours de dessin dans une institution scolaire pendant six mois au moins. 30—Se procurer une formule d'inscription d'ici le 12 avril en s'adressant par lettre au Secrétaire, 3815 Calixa-Lavallée ou par téléphone à Mlle Simone Larose, FR 1119. (A noter que les boursiers pourront commencer à suivre les cours et haut mentionnés à partir de septembre 1950).

Événements artistiques: Au Gesù, du 21 au 25 mars, "Le Maître", d'Yves Thériault. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre).—Au Moyses Hall, le 22 mars, concert du Quatuor à cordes McGill. — Au Plateau, le 25 mars, Matinée Symphonique. — Au théâtre des Compagnons, les 25 mars et 1er avril, "Les Gueux au Paradis".—A l'Auditorium St-Laurent, le 1er avril, Sulata et Asoka, danseurs hindous. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre à l'Auditorium).—Au théâtre des Compagnons, les 6 et 7 avril, en matinée "Le Chemin de la Croix", de Ghéon.

Exposition: A la Dominion Gallery, jusqu'au 25 mars, exposition de tableaux de Goldberg.

Billets gratuits: Le 1er avril, concert à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont; le 4 avril, à l'Ermitage, concert de la Petite Symphonie de Montréal.

Pour les protégés de S.S. le Pape

La Division ouest de la Société des Artisans, dont le chef est M. Armand-L. Godin, de Montréal, prévoit, il y a quelques mois l'excellente initiative d'organiser, pour le bénéfice des protégés du Pape, une collecte de chemises à laquelle les souscripteurs ajoutèrent des dons en argent.

Voici les membres du Comité qui assureront le succès de cette campagne: M. J.-R. Gagnon, président du Conseil régional 1; M. Théo, Ménard, président du Conseil régional 2; M. Lucien Kattenback, président du Conseil régional 3; M. Alphonse Barbier, président du Conseil régional 4; M. Lorenzo Larouche, président du Conseil régional 5 et président de cette campagne. On procéda à la récolte de ces chemises de maison en maison, par l'entremise des locales et des conseils régionaux. Une valeur totale

DINEZ CE SOIR AU HORN'S Boulevard RESTAURANT

En plus de notre spécialité, de steaks et cotelettes apprêtées de plusieurs façons différentes, nous offrons: dinde fumée, et le New York Cheese Cake.

Attraction tous les soirs dans le COCKTAIL LOUNGE

4069, BLVD ST-LAURENT
3 rues au nord des Pins

Eléphants envoyés en cadeau aux Etats-Unis

BOMBAY, INDES, 21. (BUP) — Les quais de Bombay étaient noirs d'hommes, de femmes et d'enfants qui vinrent applaudir et saluer à leur départ hier deux indigènes qui prirent le bateau comme symboles de "bonne entente" entre les Indes et les Etats-Unis où ils se rendent.

Il s'agit de deux jeunes éléphants indiens, Shanti et Asoka, destinés au zoo de Washington. Les deux "bébes" pachidermes, dont chacun pèse mille livres, sont des cadeaux du premier ministre Nehru aux petits Américains.

LE CHATEAU NORMAND

à Ste-Rose

Endroit idéal à tous les points de vue.



Le Chateau Normand

Repas délicieux préparés de main de maître par le célèbre chef

ROBERT LE DANOIS

SAMEDI ET DIMANCHE SOIR

COLETTE BONHEUR

chanteuse de genre

ROMEO DUHAMEL

et son orchestre

PERMIS COMPLET de la C.L.Q.



C.-E. Gravel

propriétaire

257, BOUL. STE-ROSE

STE-ROSE DE LAVAL



NOUS VOUS CONFIONS UN SECRET

Saviez-vous que c'est un Irlandais de San Francisco qui inventa le Chow Mein? Cependant, le Chow Mein des cuisiniers chinois est toujours le meilleur. Et vous ne trouverez guère de Chow Mein aussi délicieux que celui servi tous les jours chez



Spécialités:

mets chinois et américains

TOUS LES SOIRS:

★ BEVERLY DENNIS
chanteuse sensationnelle

★ JACK BYRON
chanteur et comédien

★ JOSKA DE BARBARY
hôte et violoniste

★ LEN BERGER
compositeur et pianiste

PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT

7815 boul. DECARIE
EX. 6533

Les Festivals d'Edimbourg

LONDRES, 21. — Au Festival international de musique et d'art dra-

matique d'Edimbourg, qui se tiendra du 20 août au 9 septembre 1950, on chantera pour la première fois en Grande-Bretagne une œuvre religieuse du compositeur contemporain Paul Hindemith, intitulée "Das Marienleben".

Maintenant ouvert un autre

WIMPY'S LIMITED



TOUJOURS OUVERT
Hamburger Bar

dans l'édifice de PASCAL

Craig et Bleury

WIMPY'S

365 ouest Ste-Catherine

(Ouest de Bleury)

Ste-Catherine & St-Urbain

Rachel & St-Laurent

MAITRISE MUSICALE

DEEP RIVER

BOYS MAITRES DE L'HARMONIE

CHET CLARK
Sensation harmonique

Pas de frais de couvert.
Rés.: PL. 8000

Tic Tac

CETTE SEMAINE TONY CRAIG

chanteur-vedette de la Mutual

co-vedette avec

PHILARMONIC TRIO

"Harmonica virtuosa"

FRANCIS WHITE

Danse rythmée à claquettes

NOTE Bienvenue aux dames non escortées à notre spectacle du dîner de 6 à 10 P.M.

Les charmantes LEE HENDERSON GIRLS avec Armand Meerte et son orchestre, et le trio Buddy Clayton.
Notre moto: DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE
3 spectacles tous les soirs — le premier à 9 P.M.
Dîner table d'hôte: \$2.00

Esquire

1224, rue STANLEY — L.A. 6700 — HA. 5466

YORK présente

UNE NOUVELLE REVUE ENTIEREMENT CHINOISE

EN VEDETTE

Les MEILINGS

Le plus beau couple de danseurs

MING SHU

Éblouissante danseuse de genre

LES INCOMPARABLES

Shanghai Twins

Etoiles de l'acrobatie

CHIN WAN ...
Champion jongleur

TEAL JOY ...
Un rossignol chinois

1er spectacle à 10 h. 30 p.m.
2e spectacle à minuit et demi
au BARONET LOUNGE du

Le seul spectacle entièrement chinois en ville!

YORK HOTEL

750 rue NOTRE-DAME Ouest entre Metelli et des Inspecteurs
Réservations: UN. 1021

ADRIEN ADRIUS

avec

LÉON LACHANCE
M.C.

LOLITA DE CARLOS
Danseuse

EDDIE SANDBORN
et son orchestre

2 spectacles tous les soirs
3 le samedi:

9-11 P.M. et 1 A.M.

DIMANCHE P.M.
LEON LACHANCE
LOLITA DE CARLOS
et 2 numéros surprise

Café de l'Est

4558 est, Notre-Dame

Réservations: Maître d'hôtel
YOUNG MARQUETTE
CL. 4455

Gai lon la... Soyons joyeux La Vie Humoristique Restons français

HEUREUX RETOUR

—En bien, major, demandait une dame de New-York à un commandant américain de ses amis, vos hommes étaient-ils contents de se rembarquer pour l'Amérique?

—Oh, lui, répondit le commandant, ils étaient dans les transports.

POMPES FUNÈRES

Le professeur. — Lorsque le premier ministre meurt, qu'en fait-on immédiatement en fonctions?

L'élève. — Les pompes funèbres, monsieur.

SON MARI

Deux jeunes femmes, intimes autrefois, se retrouvent au bout de plusieurs années. Embrassades.

—Te souviens-tu, demande l'une, de ce garçon aux cheveux roux que nous rencontrions au club de tennis?

—Si je m'en souviens? Bien sûr! Il m'avait même dit que si je refusais de l'épouser, il était capable de se tuer ou de faire n'importe quelle stupidité. Sais-tu ce qu'il est devenu?



—Le réfractaire.

sais de l'épouser. Il était capable de se tuer ou de faire n'importe quelle stupidité. Sais-tu ce qu'il est devenu?

—Oui, reprend l'autre, un peu plus. Il m'a épousée.

Jean RIGOLE.

38 oeuvres à secourir

3 facteurs peuvent assurer le succès de la Fédération

"Souscrivons suffisamment pour 38 oeuvres! Donnons davantage en utilisant le mode de souscriptions par versements!" Voilà, en résumé, la conclusion qui se dégage de l'analyse des derniers rapports compilés aux quartiers généraux de la 18e campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, 445, rue St-François-Xavier. Rapports qui accusent toujours la même lenteur dans les rentrées et font persister l'inquiétude sur le résultat final de la campagne.

Le total des souscriptions recueillies jusqu'ici ne se chiffrent encore que par \$782,115, soit 68 pour cent de l'objectif minimum de \$1,150,000, pour l'obtention duquel les milliers d'auxiliaires de la Fédération déploient actuellement des efforts surhumains dans toutes les parties de la métropole.

Ce total inclut cette fois les recettes de la quête aux églises et la souscription des écoliers. Les quêtes paroissiales ont rapporté la somme de \$39,199, une augmentation d'environ \$8,000 sur l'an dernier. D'autre part, la souscription des écoles est de \$4,000 inférieure à celle de 1949.

Les artisans de la campagne mettent tout en oeuvre pour que le total atteigne, jeudi soir prochain, ce montant de \$1,150,000, absolument nécessaire aux 38 oeuvres de la Fédération pour continuer leur activité au cours de l'année prochaine.

TROIS FACTEURS PEUVENT ENCORE ASSURER LE SUCCÈS

"Trois facteurs peuvent encore renverser la balance et nous faire reprendre espoir au succès final, a dit M. Dozois. Le premier, c'est que les personnes qui n'ont pas souscrit, considérant le déficit prévu, se montrent plus généreuses que jamais. Le deuxième, c'est que ceux qui ont déjà souscrit consentent à donner un montant supplémentaire en s'adressant à leur curé ou aux bureaux de la Fédération, 445, rue Saint-François-Xavier. Le troisième, enfin, mais non le moindre, c'est que tous se prévalent de notre mode de souscription par versements."

Les dirigeants de la campagne insistent particulièrement sur la formule de souscription par versements qui permet d'augmenter sensiblement sa souscription sans être obligé de la payer immédiatement. "Il s'agit simplement, comme l'explique M. Dozois, de s'engager à donner un certain montant au cours de l'année, à fixer les dates des versements de son choix, et à signer la fiche. Si tout le monde recourt à ce mode de souscription, nous sommes sûrs que l'objectif pourra être atteint."

Les quadruplées Hargreaves placées en adoption?

SAULT STE-MARIE, Ont., 21.—(P.C.) — C.-E. (Ossie) Hargreaves, père des quadruplées de 5 mois, Jennifer-Ann, Joyce-Barbara, Joyce-Carol et Joan-Dianne, vient de déclarer qu'il serait peut-être forcé de les placer en adoption, bien qu'au début, il ait nié toute rumeur à ce sujet.

Un comité formé dans le but de recueillir des fonds pour construire une maison pour les jumelles nées le 13 octobre dernier, n'a réussi jusqu'ici qu'à obtenir \$5,000. Hargreaves estime que cette somme n'est pas suffisante pour se mettre en frais d'ériger la maison rêvée. Cependant, la construction d'un nouveau logis n'est pas le plus grand de ses soucis, pour le moment. Il craint plutôt de ne pouvoir rencontrer ses dépenses courantes. Le comité civique lui a suggéré de se passer de ménagère, une infirmière diplômée qui s'occupe des enfants actuellement; de plus, s'il a trop de difficultés à boucler son budget, le même comité prétend qu'il pourrait hypothéquer sa maison. Hargreaves dit que ces deux suggestions sont impraticables. "Comment Mme Hargreaves pourrait-elle voir aux quatre jumelles en même temps?" dit-il. "De plus, je loue une maison assez grande pour y loger toute ma famille, à \$80 par mois, tarif très raisonnable, selon moi."

Hargreaves a fait l'éloge du travail du Comité qui les a aidés au début. "Mais, depuis le commencement de l'année", ajoute-t-il, "le public ne s'intéresse plus au bien-être des fillettes et je crois qu'il les a même oubliées."

Des clubs sociaux locaux, appuyés par le gouvernement provincial, ont payé des infirmières pour s'occuper des bébés jusqu'à la fin de 1949. La ville elle-même a défrayé les salaires des gardes-malades durant le mois de janvier. Depuis, les parents sont obligés de voir à ces dépenses.

TRIBUNAUX Criminels

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu une aussi nombreuse foule d'inculpés envahir la salle des pas perdus du nouveau palais de justice que dans la journée d'hier. Il y avait toutes sortes de spécimens, de tailles, de grandeurs, de toilettes et d'accoutrements. L'humeur d'un chacun variait selon les tempéraments. Les uns, tout honteux, se coulaient le long des corridors. D'autres, au contraire, en profitaient pour prendre l'adresse d'une petite dame qu'ils avaient frôlée de près dans le panier à salade. Certains sifflaient les policiers qui, nombreux et affairés, ne cessaient de fendre la foule houleuse et impatiente. Les constables venaient à peine de passer que, déjà, tout espace libre disparaissait.

D'où venaient tous ces gens? Une grasse ménagère se chargea de nous l'expliquer quand, furieuse, elle cria: "Toute cette misère pour une m... mascarade que j'ai même pas vue dans un damné trou".

Cette foule, qui envahissait la salle des pas perdus, était composée des 376 personnes arrêtées au Lion d'or, dans la soirée de samedi dernier. Grossi par de nombreux badauds, amis et parents, le groupe des prévenus emplissait à pleine capacité les corridors du nouveau palais de justice et débordait dans tous les espaces libres.

Les autorités firent diligence et vers midi, presque tous avaient quitté la salle des pas perdus et regagné leur foyer en jurant que l'organisateur de la fameuse mascarade ne les reprendrait plus.

Le juge Oscar Gagnon, s'efforça de simplifier le plus possible le rouage judiciaire. Les accusés qui avouèrent leur culpabilité furent condamnés séance tenante à \$10, d'amende et aux frais.

Plus d'une vingtaine d'accusés, qui n'avaient pu fournir le dépôt de \$50 pour être remis en liberté dans la soirée de samedi, et qui avaient dû passer deux nuits en prison, ne furent condamnés qu'à \$20 de frais.

Les deux organisateurs de la mascarade étaient Bernard Guay, 337, Carré St-Louis, et Georges Laliberté, 3981, rue Drolet. Guay nia tout d'abord sa culpabilité, hier matin, devant le juge Oscar Gagnon. Hier après-midi, il s'avoua coupable devant le juge T. A. Fontaine. Il écopa d'une amende de \$200 et des frais. L'accusation contre Laliberté fut ensuite retirée.

Parmi les spectateurs de la fameuse mascarade, on comptait 131 femmes et 34 hommes habillés en femmes.

CARDY SE DEFEND

Le procureur de Vernon-G. Cardy, ancien propriétaire de l'hôtel Mont-Royal, a présenté une forte défense, hier, en Cour. On sait que Cardy s'est reconnu coupable sous une accusation d'avoir fraudé le contrôle du change étranger pour un total de \$200,000.

Les procureurs du ministère public ont demandé que Cardy soit condamné à la prison et à une amende de \$100,000.

Hier, avant de présenter ses témoins, Me Raymond Noël a exhibé en Cour des liasses et des liasses de coupures de journaux et magazines américains faisant l'éloge des succès remportés par les chevaux de selle de Cardy dans différentes villes américaines. "C'est là, note Me Noël, un des genres de publicité les plus avantageux pour faire connaître notre pays aux nombreux touristes américains."

Des spécialistes sont venus déclarer à la Cour que la publicité faite par Cardy au moyen de ses chevaux a grandement contribué à faire connaître notre pays et à attirer chez nous des voyageurs américains.

C'est avec un sentiment d'indignation que Me Noël a remarqué que le ministère public demandait la prison pour son client, quand un certain marchand s'en est tiré avec une amende seulement, dans une cause d'impôt.

Toutefois la Couronne répéta qu'elle avait reçu l'ordre de demander une amende de \$100,000 et une peine de prison contre Cardy.

NEW-YORK, 21. (P.C.)—Un an-

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui peut être corrigé.
- 2—Exposer en vente — Grand Lac.
- 3—Gelée des eaux — Débris de vases.
- 4—Article espagnol.

Solution du problème d'hier

O	U	I	S	T	I	T	I	U	R
T	R	I	E	R	A	R	E	T	E
O	I	R	I	O	T	E	R	T	
R	A	M	C	I	R	O	S		
R	A	B	O	U	I	L	L	E	R
H	E	N	L	I	R	A	I		
E	P	I	T	R	O	P	I	R	
E	O	L	E	A	N	P	S	A	
U	L	E	X	N	E	O	D		
A	C	E	N	E	E	N	E		
S	E	S	I	A	R	S	S		

- 5—Organe glanduleux de certaines fleurs — Possède.
- 6—Fille d'Inachos — Défautuosité physique.
- 7—Toile de coton de couleur.
- 8—Demeure.
- 9—Rire à demi — Venues au monde.
- 10—Mot latin qui signifie autrefois — Adjectif numéral.
- 11—Tenter avec hardiesse — Barbe des épis de l'orge (pl.).

VERTICALEMENT

- 1—Renouveler moralement.
- 2—Sorte de singe américain — Une des Cyclades.
- 3—L'opposé du bien — La partie concave d'un dôme.
- 4—Article espagnol — Ancienne note — Art de lancer.
- 5—Propre — Mot arabe signifiant source — Pronom personnel renversé.
- 6—Mesure agraire — Atome gazeux électrisé sous l'effet de certaines radiations.
- 7—Tire anglais — Terminalson — Ville de Chaldée.
- 8—Article simple pluriel—Cadeau en général.
- 9—Nom grec du dieu de l'amour — Une des cinq parties du monde.
- 10—Préfixe — Angle saillant.
- 11—Le Christ, promis dans l'Ancien Testament — Dieu de la guerre, chez les Gaulois.

Le discours du budget sera présenté le 28 mars

OTTAWA, 21. — (DNC) — Le ministre des Finances Abbott a annoncé, hier soir, qu'il présentera son budget mardi prochain, le 28 mars, à huit heures dans la soirée.

cien contracteur de Montréal, Lewis Wolfe, a été condamné à mourir sur la chaise électrique après un plaidoyer d'une heure au cours duquel il a prétendu être le Messie.

Wolfe, ancien entrepreneur de Montréal trouvé coupable du meurtre de sa femme, écouta sa sentence prononcée par le juge Louis Goldstein, une sentence qui lui fut imposée après avoir été trouvé sain d'esprit.

Cette histoire remonte à 1944, alors que l'épouse de Wolfe, une ancienne actrice viennoise, fut battue à mort avec la pointe d'acier d'un soulier de danse. Wolfe fut arrêté et trouvé coupable du meurtre, mais, par la suite, il fut déclaré aliéné mental.

Le plaidoyer de folie ne fut pas enregistré au cours du procès, il fut mis de l'avant plus tard. En vertu de la loi de l'Etat de New-York, un homme qui n'est pas sain d'esprit ne peut être condamné à mort. Conséquemment, Wolfe fut sauvé de la chaise électrique et fut envoyé dans une asile d'aliénés à Matteawan.

A cet endroit, il abba à sceller son sort en insistant constamment sur le fait qu'il était sain d'esprit. Par ailleurs, la loi de l'Etat de New-York prévoit qu'une personne sauvée de l'exécution par la folie peut être condamnée à mort dès qu'elle est jugée saine d'esprit.

La session doit s'ajourner environ une semaine plus tard, car les députés oppositionnistes ont fait des représentations, hier, pour que les Communes entrent en congé avant le jeudi de la Semaine Sainte, en disant que les députés de l'ouest n'auront pas le temps de se rendre dans leurs foyers pour Pâques. Le leader conservateur George Drew a dit que la majorité des députés tenaient à passer les jours de la Semaine Sainte dans leurs foyers.

Le premier ministre Saint-Laurent avait proposé que les Communes s'ajournent le jeudi de la Semaine Sainte pour revenir le lundi qui suivra la Semaine de Pâques, soit le 17 avril. Selon toutes les apparences, le congé débutera plus tôt, tout probablement le 3 avril.

Deux pertes de vie dans un incendie

KINISTINO, Sask., 21. — Deux personnes auraient perdu la vie et six autres souffrent de graves brûlures, à la suite d'un incendie qui a ravagé l'hôtel Kinistino. Les dommages s'élèvent à plus de \$50,000. Les morts seraient Mary Fedinuk, une femme de chambre, et Glen Robertson, un publiciste de Regina. Dix autres pensionnaires s'en tirèrent indemnes en sautant par les fenêtres des étages supérieurs et en se glissant le long des câbles.

+ DÉCÈS +

PORTELANCE — A Pointe-Clair, le 18 mars 1950, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Stanislas Portelance, époux de Rose-Anna Lalonde. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 42, rue Ste-Anne, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de Pointe-Clair, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Pointe-Clair, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

TRUDEL — A Montréal, 20 mars 1950, est décédée Mme F.-X. Ovide Trudel, née Mathilde Cloutier, autrfois de St-Prospère de Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure No 3555, avenue Northcliffe, N.-D.-G., à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

Hier matin, en l'église St-Louis de France, ont eu lieu les funérailles de M. Georges Grenier, époux de Marie-Ange Martineau, décédé le 17 mars 1950, à l'âge de 59 ans. Le défunt était bien connu dans l'industrie de l'automobile.

Le cortège, précédé d'un bandeau de fleurs, est parti des salons de la Maison Georges Godin, 518 est, rue Rachel, pour se rendre à l'église, où le service a été célébré par le vicaire du défunt, M. l'abbé Marcel Drouin, du séminaire de Québec, ayant comme diacre et sous-diacre, M. l'abbé Jacques Guillet et M. l'abbé Paul Lortie.

Dans le sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Marcel Gauthier. La chorale, sous la direction de M. Paul Trétière, exécuta la messe de Ven. M. Félix Bertrand touchant l'orgue.

Le deuil était conduit par ses deux fils, Roland et Claude Grenier; ses deux gendres, Antoine Lamy et Gérard Latour; ses frères, Victor, Rosaire, Joseph, Wilbrod et Lucien Grenier, ses beaux-frères, J.-C. Gagnon et C. Martineau; ses neveux, Guy et Jacques Grenier, M. Roger Drouin, G. Chagnon.

Dans le cortège, on remarquait: MM. L.-J. Trudeau, Napoléon Dubé, Jules Dauray, Paul Jodoin, Frank O'Connor, Charles Daveluy, David Tossignant, Gaston et Roger Racine, H. Lapointe, O. Maurois, Jos Barr, P. DesChâtelets, F. Duchesne, D.-E.-E. Leclerc, Octave Morin, L. Latour, Delphis et Arthur Latour, Gaston Benoit, du journal La "Patrie", J.-C. Bastien, L.-A. Lacasse, A. Bouchard, A. Brosseau et une foule d'autres.

La sépulture eut lieu au cimetière de Saint-Jean où un libéra fut chanté.

Feu Mme P. Dusseault

Le notaire Rosaire Dusseault, de Saint-Césaire, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mè-

re, Mme Pierre Dusseault, épouse de feu le notaire Pierre Dusseault, autrfois de Saint-Césaire, survenue à sa demeure, dimanche soir. La défunte était âgée de 81 ans.

Mme Dusseault laisse dans le deuil, outre son fils, le notaire Rosaire Dusseault, sa belle-fille, Mme Dusseault, sa petite-fille, Mlle Yvette Dusseault, étudiante en droit à l'Université de Montréal, ses neveux et nièces, M. et Mme Pierre Hébert, de Saint-Rémi, Mme Angela Tougas et Mme Almazan Roy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 mars prochain, à 10 h., en l'église paroissiale de Saint-Césaire et l'inhumation aura lieu au cimetière local.

Gratitude de la reine Elisabeth

LONDRES, 21. (Reuters) — La reine Elisabeth a été reçue membre honoraire du Collège Royal des Chirurgiens. Dans son allocution de remerciement, elle fit allusion au Service de Santé Nationale Britannique et au succès de l'opération du roi, l'an dernier. "Aujourd'hui", dit-elle, "l'habileté et la science de nos chirurgiens sont accessibles à tous; plusieurs familles du Royaume-Uni doivent leur être reconnaissantes, comme je le suis moi-même".

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 107131 — George Allain, Demandeur vs Mrs Jeanne Charron, Défenderesse.

Le 30ème jour de mars 1950 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5028, rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 119119 — André Jourdain, Demandeur vs John Cloutier, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs au No 3750 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, vitrines, malaxeur, etc.

Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. BRIEN, H.C.S. Montréal, ce 17 mars 1950. HA. 1089

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 119058 — Dr Edgar Montrose Cooper, Demandeur vs R. C. Dougall, Défendeur et Crane Packing Co. Limited, Tiers-saisi.

Le 30ème jour de mars 1950 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite tierce-saisie au No 664 rue Lagauchetière ouest, Apt. 7 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en filière, clavographie Royal, clavographie Underwood, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent comptant. HECTOR PELADEAU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 125443 — James Wilson Muir, Demandeur vs Laurin Express Limitée & Joseph Harrois, Défendeurs.

Le 30ème jour de mars 1950 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse Laurin Express Limitée au No 2020 rue Lafontaine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en filière, clavographie, radio, machine à additionner, etc.

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 107731 — George Allain, Demandeur vs Mrs Jeanne Charron, Défenderesse.

Le 30ème jour de mars 1950 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5028, rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 106713 — F. M. Fitzpatrick, Demandeur vs Yvon Gaston, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à deux heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 128, 1ème Avenue en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 107149 — Louis Macdonald, Demandeur vs L. Provost, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 405 rue Fairmount ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LOUIS GRIFFITHMAN, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 119119 — André Jourdain, Demandeur vs John Cloutier, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 3750 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, vitrines, malaxeur, etc.

Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. BRIEN, H.C.S. Montréal, ce 17 mars 1950. HA. 1089

Province de Québec — District de Québec — Cour Supérieure — No 55869 — Joseph Godbout, Demandeur vs Jean Collin, Défendeur et Jean Grimaldi, Tiers-saisi.

Le 2ème jour de mars 1950 à une heure de l'après-midi à la place d'affaires des dits tiers-saisis au No 1291 rue Ste-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en 1 rideau d'chroma.

Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. BRIEN, H.C.S. Montréal, ce 17 mars 1950. HA. 1089

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 117633 — George Allain, Demandeur vs Gilles Latour, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 7005 rue Bordou en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 114599 — A. Lepage Inc., Demandeur vs Dame A. Leclerc, Défenderesse.

Le 30ème jour de mars 1950 à dix heures de l'avant-midi au domicile de la dite Défenderesse au No 2568-A rue Moreau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. CHARLES JODJOIN, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 121039 — Woodhouse & Co. Limited, Demandeur vs J.-Antoine Pilote, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs au No 5091 rue Bordeaux en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en clavographie, papiers, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent comptant. M. T. ROBILLARD, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. RA. 1353

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 131211 — George Allain, Demandeur vs J.-B. Rivest, Défendeur.

Le 30ème jour de mars 1950 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 2182 rue Lacombe en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1950. BE. 9050

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 411,772 The Cold Metal Process Co. de Ohio, E.U., accordé le 13 avril 1943, pour "FABRICATION DE TOILES", désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire des brevets canadiens nos 302,993 - 302,994 The Fair Bearing Co. de New Britain, E.U., accordés le 25 avril 1939, pour "PALIER DE VAGON" et "PALIER DE BUTEE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de ces inventions ou consentir à leur céder leurs droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 440,952 Sun Chemical Corporation de New York City, New York, E.U., accordé le 22 avril 1947, pour "ELEMENT DE RENVERSEMENT PHOTOGRAPHIQUE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous. 1 centime par mot minimum 15 mots. Semi-display sur semaine 1c le mot, le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c, le dimanche \$1.00

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sans impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénérables, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est près St-Hubert. FR 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5 St-Hyacinthe Qué

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BELLE OCCASION

Hommes (2) de 35 ans ou plus, qui trouvent difficile de se caser, qui sont en bonne santé et sont sérieux, débrouillards et capables de travailler 8 heures par jour, voici une belle occasion d'être à votre compte. Revenu intéressant. Pas de responsabilités. Présentez-vous à 250 St-Roch, via la rue Durocher, arrière gare Jean-Talon, et demandez le sergent.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par The Garth Company no 64 boulevard Decarie, pour permission d'installer 11012 (3) chaudières à vapeur: 2 de 100 c.v. et 1 de 22 c.v.; et deux moteurs électriques de 5 c.v. chacun, sur le lot no P-1346 de la division cadastrale du quartier Saint-Antoine, Quartier St-Georges, coin nord-ouest de la rue Cathcart et de la rue University.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J. ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 21 mars 1950.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Monsieur J. R. Duquette, no 2026 rue Wellington, pour permission d'ériger un entrepôt d'auto, sur le lot no P-3400, de la division cadastrale de la Paroisse de Mont-Royal, Quartier Saint-Gabriel, lot côté sud de la rue Coleraine entre les rues Butler et Charlevoix.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J. ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 21 mars 1950.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

LA SORCIERE DE CHANDENAY

Grand roman populaire par Henri Germain.

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

(suite)

Leurs vivres, leurs revolvers, leurs outils et leurs vêtements avaient dû être déterrés par le Tayos et transportés dans le canot.

La longue théorie des forçats rentrait du travail sous l'oeil indifférent des chiourmes.

Georges de Chandénay, c'est-à-dire le No 863, et Ledru, No 741, disparurent tout à coup dans un pli du terrain sur la côte, sans que les surveillants s'en aperçussent.

En quelques secondes, les deux forçats se dépouillèrent à moitié de l'uniforme du pénitencier et se laissèrent glisser à l'eau, sans faire le moindre bruit.

La mer était très douce; tous deux étaient bons nageurs; ils se hâtèrent. Un seul grand danger les menaçait alors: les requins.

Ces tigres des mers abondaient

dans les eaux de la Nouvelle Calédonie.

Les deux forçats eurent la chance d'échapper à la voracité de ces terribles ennemis invisibles.

En dix minutes, ils atteignirent l'embarcation, et se hissèrent à bord, où ils s'empressèrent de revêtir des vêtements sombres.

— Sauvés! fit Ledru à voix basse.

— Pas encore, rectifia Georges de Chandénay, nous avons accompli seulement le plus facile.

C'est à présent, au contraire, que vont commencer les véritables difficultés.

Tout en parlant, il s'assurait d'une inspection rapide que le Tayos avait bien apporté suivant leurs conventions, les vivres et les munitions.

Il y avait là quelques poissons séchés, des ignames, des noix de

coco, des bananes, un petit baril plein d'eau douce.

Enfin les deux revolvers, les munitions reposaient dans un étui fait en bois de pin olonnaire.

Chacun des deux forçats prit une arme et la passa dans sa ceinture; les munitions furent enfoncées dans leurs poches.

— Partons, commanda Georges de Chandénay.

En même temps il saisit les avirons, et commença de ramer vigoureusement.

Le canot sortit de la crique, s'éloigna en contournant les madréporiques qui forment à l'île une ceinture dangereuse.

Les deux forçats se réjouissaient déjà de ce premier succès.

Au moment où ils espéraient atteindre bientôt la mer libre, un coup de canon les fit tressailler, accéléra brusquement les palpitations de leurs coeurs angoissés.

— C'est dix heures, à Nouméa, dit Ledru, essayant de se rassurer.

Un second coup de canon paralysa sa langue, l'empêcha de rien ajouter.

— Notre évulsion est signalée, nous sommes perdus, s'écria Georges de Chandénay.

Dans un instant, les chaloupes et la canonnière de la chiourme seront à nos trousses.

— N'importe! riposta Ledru dont le caractère violent et emporté se redressait en courage devant l'imminence du péril.

Il ne nous tiennent pas enco-

re; nous nous défendrons jusqu'à la mort!

A moi les avirons, maintenant! Il quitta la barre, reprit la place de Georges de Chandénay et nagea vigoureusement vers la pleine mer.

Un vent assez fort commençait à s'élever, gonflant les vagues, fouettant le visage des fugitifs d'embruns cuisants.

L'embarcation dansait comme une coquille de noix sur les ondes ténébreuses; pourtant elle se conduisait assez bien.

Le Canaque avait été consciencieux en la construisant.

Georges de Chandénay tenait à présent le gouvernail rudimentaire, s'efforçant de maintenir fermement le cap sur l'Australie anglaise, dans la direction de Sydney, tout en évitant les dangereux récifs de corail.

Cependant le canot ne pouvait suivre une ligne droite sans risque d'être brisé, il fallait toujours un peu, tirer quelques bordées.

Les fugitifs firent presque le tour de l'île Nou, passèrent devant les pointes Kungu, Lacombe, puis au large de l'anse Kueenda, et se retrouvèrent en face de Nouméa.

Quelques vagues lumières de l'île des Pins leur apparurent bientôt, puis tout disparut dans les ténèbres.

Il n'y eut plus à l'entour d'eux, aussi loin que portaient leurs regards, que les masses profondes des flots grondant dont l'écume

les fouettait à chaque minute.

Au-dessus de leurs têtes, la voûte grise du ciel infini, où brillaient seulement quelques rares étoiles.

Partout l'immensité, sans limites perceptibles.

Malgré le vent, en dépit de la grande voix hurlante de la mer, ils parlaient. Ils se criaient plutôt des mots.

Ils affirmaient, ils précisaient des confidences suprêmes, déjà faites, des recommandations importantes qu'ils voulaient renouveler à cette heure critique.

— Tu te souviendras bien, disait Hector Ledru; l'usine, numéro 36, avenue Parmentier.

Mon père m'a pardonné, il te recevra bien avec la lettre que je t'ai donnée, j'en suis sûr.

Si je reste en route, tu lui diras que je n'ai jamais oublié sa bonté, ses soins, son affection; tu lui diras mon repentir.

Je mourrai en pensant à lui, pauvre père!... Et tu l'embraseras pour moi... acheva le malheureux, la gorge serrée par une émotion intense et soudaine.

— Compte sur moi, répliqua gravement Georges de Chandénay; si j'arrive seul, je verrai ton père coûte que coûte.

— Oui, et puis, tu n'oublieras pas non plus de lui remettre la petite médaille que ma mère m'avait toujours fait porter.

— Non, non, je n'oublierai rien, sois tranquille.

(A suivre)

FINANCE et COMMERCE

BOURSE de MONTREAL

Les cours sont hésitants, aujourd'hui, à la Bourse de Montréal.— Les fluctuations sont étroites.

(Presse Canadienne)—Les cours sont à peine stables, aujourd'hui, à la Bourse de Montréal, et les pertes et les gains fractionnaires s'égalent en nombre.

Les titres en hausse comprennent Asbestos, Smelters, Seagrams, Dominion Glass, Imperial Oil, Hamilton Bridge, Walker et Montreal Tramways.

Au nombre des perdants on note Abitibi privilégié, Bell, Canadian Celanese, Dominion Bridge, International Paper, Massey-Harris et United Steel.

Cours fournis par la maison L.G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	Cl. H. 15
Abitibi P.P. pr.	24	26	25 1/2	25 1/2
Abitibi P.P. pr.	24	26	25 1/2	25 1/2
Acadia A pr.	24	24	24	24
Algonia Steel Cor.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Argus Corp. Ltd.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Asbestos Corp.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Bell Telephone	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Braden T.P.	22	22	22	22
B. & O. pr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
B.C. Forest Prod.	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Br. Col. Power A	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Bull. Products	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Can. Cement	35	35	35	35
C. Stearns pr.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Can. Breweries	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Locom.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Oil Corp.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Can. Pac. Rail.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Can. M. Smelting	94 1/2	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dist. Corp. Seng.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Domin. Bridge	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Domin. Glass	46	46	46	46
D. Steel Coal B.	21	21	21	21
Domin. Textile	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Edmund Heating	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Emery Paper A	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Fraser pr.	26	26	26	26
Glen Steel Works	19	19	19	19
Gypsum L. Alab.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Hamilton Bridge	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
H. Smith Pap. M.	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Imperial Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imp. Tobacco	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Imp. Tobacco pr.	26	26	26	26
Int. Accept. A.	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Int. Nickel	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Massey Harris	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
McClure Front. Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Mit. Locom. Wks.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Mit. Tramways	59	60	59	60
Nat. Breweries	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Nat. Drug Ch. pr.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Nat. Steel Car.	23	23	23	23
Noranda Mines	69	69	69	69
Ogishville	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Ottawa L.H.P.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Price Bros.	70	70	70	70
Royalite Oil	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
St. L. P. 2nd pr.	55 1/2	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Shawinigan	25	25	25	25
Sticks Breweries	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Simon pr. 5 1/2	98 1/2	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Stand. Chem. Co.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
United Steel	7	7	7	7
Walker G. Works	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Zellers	63 1/2	63 1/2	63 1/2	63 1/2

BAQUES
Montréal 27 1/2
Nouveau Scotia 40 1/2
Royal 27 1/2

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	Cl. H. 15
Anson	68	68	68	68
Ang. Can. Oil	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Aurifer	16	17	16	17
Babco	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Bonnet	60	60	60	60
Brevin Port.	60	60	60	60
Buffington	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Ch. terville	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Cens. Beattie	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Donella	58	58	58	58
Duham	22	22	22	22
East Sullivan	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8
Edison	31	31	31	31
Falconbridge	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Gent Yellow	6 2/3	6 2/3	6 2/3	6 2/3
Golden Man.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Hodgson	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Hudson Bay	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Int. Nickel	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Joliet Que.	61	61	61	61
Kerr Addison	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Kirk Lake	1 3/4	1 3/4	1 3/4	1 3/4
Labadre	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Lake Shore	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
LaMacque	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8
McLeod Creek	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Minerals	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Nat. Goldfields	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Nicholson	53	53	53	53
Noranda	69	69	69	69
Ogishville	1 7/8	1 7/8	1 7/8	1 7/8
Ostok	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Preston E. D.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Pamroy	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Royline	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Sullivan Gold	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Stefan	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Sher. Gordon	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Sheep Rock	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Tek Hughes	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Upper Canada	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Waite Amulet	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2

Marché des changes

NEW-YORK, 21. (P.C.)—A l'ouverture du marché des changes étrangers, le dollar canadien se haussait de 1/16 de point à es-compte de 99 1/2 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling au cours de \$2.80 1/2 est stationnaire.

Etats Financiers

Canadian Bronze Company Ltd rend public, ce matin, son bilan. Une analyse de ce dernier révèle un actif réalisable de \$2,666,795 à la fin de 1949, en regard d'un passif exigible de \$974,278, d'où un capital net d'exploitation de \$1,692,517, en regard de \$1,414,981 à la fin de 1948 et de \$778,242, en moyenne, pour la période de 1927 à 1947. Cette amélioration du côté de la position financière de l'entreprise a eu lieu, en dépit d'une contraction du côté des profits nets — en effet, ces derniers furent de \$505,275, en 1949, contre \$532,288 en 1948. Au dire du président M. H. W. Tritt, en dépit de cette contraction, les opérations furent satisfaisantes l'an dernier, et il a été reporté au compte de surplus \$187,775, après le paiement des dividendes. Il a été reçu du gouvernement fédéral un remboursement de \$66,603 au cours de 1949. Il ressort, en outre, du message, transmis par le président aux actionnaires en même temps que le bilan, que les affaires de l'entreprise durant le premier trimestre de cette année se ressentiront défavorablement de la diminution anormale qui a sévi dans l'ouest, etc. Dès la reprise du programme de réhabilitation par les chemins de fer, l'entreprise entend cependant regagner le terrain perdu, rapporte-t-il.

CANADA MALTING Co.
Les revenus de Canada Malting Co. Ltd ont augmenté en 1949, le profit net passant de \$732,567, ou \$3.68 par action, à \$966,336, ce qui est l'équivalent de \$4.86 par action. Les ventes domestiques ont été moindres qu'en 1948. Toutefois, les exportations ont augmenté à un point tel que les ventes totales sont plus élevées que jamais auparavant. Le bénéfice d'exploitation est aussi plus élevé, par suite de l'amélioration des affaires étrangères. Le profit réalisé sur le change étranger à cause de contrats qui existaient avant la dévaluation du dollar canadien a été également un facteur. L'actif disponible est monté à \$14,616,572, alors que le passif exigible est plus haut également, soit \$9,323,572. Le fonds de roulement se fixe à \$5,292,529, comparativement à \$4,305,459, au 31 décembre 1949. L'inventaire indique une hausse de \$9,783,837 à \$12,722,061.

Les marchés d'exportations présentent maintenant une grande concurrence, dit le président, M. E. S. Clarke, et plusieurs marchés dans la zone du sterling ne sont fermés depuis les restrictions monétaires. Le prix de l'orge étant plus élevé au Canada, il semble que les résultats de 1949 doivent être considérés comme exceptionnels, a-t-il ajouté.

CANADA WIRE & CABLE

En 1949, les profits nets de Canada Wire & Cable Company se sont élevés à \$1,297,483 contre \$1,364,771 l'année précédente; c'est l'équivalent de \$43.73 par action "A" et de \$7.82 par action "B", comparé à \$46 et \$8.27 respectivement.

Les profits bruts n'ont que modérément décliné à \$2,927,243 mais la provision pour dépréciation est passée de \$419,661 à \$445,066 et la provision pour l'impôt sur le revenu, de \$198,292 à \$845,942.

Malgré des dépenses de \$493,398 au compte capital, le fonds de roulement a augmenté d'environ \$1,469,000 pour s'établir à \$8,357,576. Après le remboursement d'une tranche de \$150,000 d'obligations cet année, le solde en cours sera de \$2,550,000.

WOODS MANUFACTURING

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1949, Woods Manufacturing Co. Ltd., a fait un profit net de \$23,818 ou l'équivalent de 36 cents par action, comparativement à \$201,078 ou \$3.11 l'action l'année précédente. Le bénéfice d'exploitation a baissé de \$882,734 à \$541,000. La compagnie a dépensé \$419,765 pour son programme de modernisation durant l'année.

La compagnie a continué de payer son dividende habituel de 50 cents par action ordinaire à chaque trimestre, soit un total de \$2

BOURSE de NEW-YORK

Le marché de Wall Street est plus ou moins nonchalant et les variations fractionnaires.

NEW-YORK, 21. (P.A.)—La brève poussée d'échanges de titres, à l'ouverture du marché de Wall Street, aujourd'hui, n'a produit que des reculs mineurs.

L'activité s'est rapidement éteinte et le marché a procédé sans événements dignes de mention.

Les gains et les pertes, presque tous fractionnaires, se partageaient également en nombre.

Cours fournis par la maison L.G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	Cl. H. 15
Amer. T. & T.	152	152	152	152
Anacosta	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Beth. Steel	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Chrysler	66 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
Gen. Motors	76 1/2	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Int. Paper	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Mont. Ward	56 1/2	56 1/2	56 1/2	56 1/2
N.Y. Central	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Radio Corp.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
U.S. Steel	32	32	32	32
Westinghouse	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2

SUR LE Curb

Cours fournis par la maison L.G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	Cl. H. 15
Atlas Steel	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
C. D. Sugar	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Cons. Paper	20	20	20	20
Don. Paper A	18	18	18	18
Ford Motor A	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Int. Paints A	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Moore Corp.	77	77	77	77
Union Gas	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Un. Securities	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2

MINES

	Ouv.	Haut	Bas	Cl. H. 15
Anacosta	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Candango	08	08	08	08
East Sullivan	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8
Lafayette	28	28	28	28
New Goldview	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Rochette Gold	08	08	08	08
Sullivan Cons.	2 5/8	2 5/8	2 5/8	2 5/8
Upper Canada	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8

HUILES

	Ouv.	Haut	Bas	Cl. H. 15
Gaspe Oil V.	1.58	1.58	1.57	1.57

l'action pour toute l'année. Elle a ainsi distribué une somme de \$129,106, dont \$105,288 ont été puisés à même le surplus accumulé. Ce surplus s'établit maintenant à \$2,410,329 et reflète les ajustements applicables aux revenus des années antérieures par suite du règlement final de l'impôt que la compagnie avait à payer pendant la période de sept ans terminée le 31 décembre 1948.

A la fin du dernier exercice, le fonds de roulement se plaçait à \$2,175,234, contre \$2,111,903 un an auparavant.

M. H. Crabtree, président, explique que cette diminution des profits par les difficultés qui ont surgi au cours de l'année, surtout dans les divisions des sacs et des vêtements. Dans le domaine des sacs, les opérations de la fabrique de St-Lambert ont été sérieusement disloquées par les grèves qui ont éclaté d'abord chez les clients de la compagnie, puis dans la propre fabrique de la compagnie à St-Lambert, où elle a duré environ deux mois.

Quant aux opérations de la filature, elles se sont maintenues à un niveau satisfaisant pendant toute l'année à l'exception des deux mois d'été, où il a fallu ralentir la production à cause d'une diminution de la demande. Puis la situation s'est améliorée au troisième trimestre et les opérations se sont poursuivies au maximum jusqu'à la fin de l'année.

La valeur de production de Island Mountain Mines Co. Ltd., au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1949, s'élevait à \$682,744. En ajoutant une somme de \$45,000 pour les subsides fédéraux accordés aux mines ainsi que d'autres revenus s'élevant à \$11,420, le revenu total se chiffrait par \$739,164. Les frais d'exploitation s'élevaient à \$599,632, laissant un fonds de roulement de \$139,531. Après une provision de \$18,763 pour la dépréciation et de \$12,212 pour l'impôt sur le revenu, le profit net pour l'année était de \$108,556, ou l'équivalent de 10.3 cents par action. Ces chiffres se comparent à un profit net de \$80,968, ou 7.7 cents par action, en 1948.



M. A. L. Mailman, président de Mailman Corporation Limited, annonce la nomination de M. A. STUART McLEAN au poste de président de British Rubber Company Limited, et de M. E. G. WELLHEISER à celui de vice-président. McLean demeure en charge de la fabrication, et M. Wellheiser, son poste de géant général du service des ventes. British Rubber Company est une filiale de Mailman Corporation Limited.



Bilan du Canadien National pour le mois de février 1950

D'après le bilan de février du Canadien National les recettes d'exploitation se sont élevées à \$36,765,000 et les frais d'exploitation à \$38,122,000, ce qui laisse un déficit net d'exploitation de \$1,357,000. Durant le mois de 1949 correspondant les recettes s'élevaient à \$36,901,000, les frais à \$38,398,000 et le déficit net à \$1,497,000.

Ces chiffres ne couvrent que les recettes et les frais d'exploitation et ne comprennent pas les impôts, loyers de matériel, charges fixes, etc. Voici le sommaire:

	1950	1949	Augmentation ou diminution
Recettes d'expl.	\$36,765,000	\$36,901,000	\$ 136,000
Frais d'expl.	38,122,000	38,398,000	276,000
Recettes nettes	\$ 1,357,000 (d)	\$ 1,497,000 (d)	\$ 140,000 (a)

	1950	1949	Augmentation ou diminution
Recettes d'expl.	\$71,806,000	\$74,210,000	\$2,404,000
Frais d'expl.	75,727,000	77,195,000	1,468,000
Recettes nettes	\$ 3,921,000 (d)	\$ 2,985,000 (d)	\$ 936,000 (D)

d — déficit; a — augmentation; D — diminution.



M. R. C. VAUGHAN, C.M.G., qui a récemment démissionné comme président du conseil et de la compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, a été élu membre du conseil d'administration de Commonwealth International Corporation Limited, à l'assemblée annuelle des actionnaires, qui a eu lieu aujourd'hui. M. Vaughan est aussi directeur de Canadian Car & Foundry Company Limited et de Cockshutt Plow Company Limited.

Bourse de Toronto

TORONTO, 21. (P.C.)—Les cours tendent à fléchir aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Les titres industriels sont légèrement mixtes avec quelques leaders de la liste passant dans la colonne des pertes. Les métaux usuels et les pétroles de l'ouest fléchissent tandis que les mines d'or sont calmes.

Consolidated Paper, National Steel Car, Massey-Harris sont les perdants pour l'industriel. Smelters et Nickel cèdent une fraction de point pour les métaux usuels.

Les secrets du bon "boire"



M. Jacques **LANGEVIN** (au centre), directeur des ventes de la Maison Seagram pour l'est du Canada, a donné des explications in-

teressantes sur la fabrication, la conservation, la vente et la consommation des alcools. M. Langevin parlait hier soir, au Club Canadien, au diner-causerie du club

(Photo Roger Janelle-La Patrie) **Kinsmen-Montréal-Alouette.** A gauche, le kin Jean-Marc Goulet et, à droite, le kin Louis Trudel, tous deux vice-présidents du club.

Au Kinsmen-Alouette

Notre scotch rivalise avec celui d'Ecosse

La guerre a permis aux fabricants de scotch canadien de pouvoir rivaliser sur un pied d'égalité avec les fabricants écossais, a déclaré M. Jacques Langevin, directeur des ventes de la maison Seagram pour l'est du Canada, qui parlait devant les membres du club Kinsmen-Montréal-Alouette, hier soir, au club Canadien.

M. Langevin a expliqué qu'au cours de la guerre, les Écossais ont été forcés d'épuiser en grande partie leurs réserves de vieux scotch et n'ont pas eu les facilités d'en produire pendant cette période. Après les hostilités, les fabricants canadiens et écossais ont recommencé sur un pied d'égalité. Cependant, ajoute M. Langevin, l'eau et même le climat restent encore à l'avantage des producteurs d'Ecosse. Il y a quelque chose dans leur eau, qui vient des lacs des montagnes, qui donne un petit goût que les connaisseurs savent apprécier.

La soirée d'hier soir était celle des vice-présidents pour le club et était présidée conjointement par le kin Jean-Marc Goulet et Louis Martel, les deux vice-présidents du club. Le premier a présenté la conférence qui fut remercié par le kin Louis.

M. Langevin a expliqué comment se fabriquaient les principaux boissons de la Maison Seagram: scotch, rye, rhum et gin. Il a ensuite invité les membres à lui poser des questions.

C'est ainsi qu'il a révélé que s'il y en a qui trouvent le prix des liqueurs alcooliques élevé, ils doivent prendre en considération que chaque gallon d'alcool est taxé de \$11.00 par le gouvernement fédéral. Il y a ensuite une taxe de vente de 8 pour cent lorsque la vente est faite à la Commission. La vente au détail par la Commission est aussi taxée de trois pour cent. Il ne reste pas beaucoup de profit pour le producteur et pour la Commission. C'est sur la quantité que les deux réalisent un profit.

M. Langevin a aussi expliqué le standard preuve ("proof"). C'est un mélange d'alcool et de 43 pour cent d'eau. Comme toute boisson est ici vendue à 30 p.c. de la preuve, il y a donc 47 pour cent d'eau et 53 pour cent d'alcool pur dans la boisson que nous achetons.

La soirée s'est terminée par la présentation d'un film de golf de la Maison Seagram.

Feu M. Hector Marsan

Le 19 mars, 1950, à l'hôpital Notre-Dame est décédé à l'âge de 61 ans, après quelques heures de maladie, M. Hector Marsan, voyageur de commerce depuis 25 ans pour la maison H. Dufresne & Compagnie.

Epoux de Marguerite Richard, il laisse deux fils: Pierre-Paul et Léo; deux filles, Mme Antonio Beauvais (Carmen) et Rolande; une belle-fille, Mme Pierre-Paul Marsan (Gertrude Guertin); son gendre, M. Antonio Beauvais, ses frères: Tancred, voyageur pour la maison Dubois, M. l'abbé Ernest Marsan, aumônier de l'hôpital du Sacré-Cœur; le Révérend Père Henri Marsan, des Pères Blancs d'Afrique; le notaire Prime-J. Marsan; Georges Marsan, de la Société des Artisans; une sœur: Amanda, épouse de M. Edgar Fortier, agent manufacturier de Toronto; ses petites-filles: Gill's, Yvel et Réal Beauvais; ses beaux-frères: Odilon et Léon Richard et M. Adélard Brochu.

Il laisse aussi un grand nombre de neveux et nièces, dont le R. P. Jean Marsan, chancelier du diocèse de Girouard, en Alberta; M. l'abbé Richard Baril, de la paroisse de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie d'Hochelaga; M. le notaire Jacques Beaudoin, de Lachute; M. le notaire Arthur Brissette, de Ste-Julienne et M. Ernest Archambault, de L'Assomption, etc.; ses belles-sœurs: Alice (Mme Veuve Georges Desruisseaux); Maria, épouse en premier, nièce d'Arthur Baril et de M. Euclide Lecours, Gergette (Mme Vve Edouard Lamoignon); Antoinette (Mme Vve Adélard Rivest) et Parméla (Mme Adélard Brochu).

Il était le fils de feu le docteur I.-J.-A. Marsan, ingénieur agronome de L'Assomption, et de feu Ernestine Viger.

La dépouille mortelle est exposée au salon Dulos & Bonnier, 3503 avenue Papineau.

Le service sera chanté mercredi, à 9 heures a.m., en l'église Saint-Louis de Gonzague, rue Rachel est. Départ des salons Dulos & Bonnier à 8.30 hres a.m. L'inhumation se fera à l'Assomption, où l'on chantera un Réquiem pour le défunt.

Aux funérailles du R.P. G. Dandenault

Hier matin, en l'église de St-Pierre Apôtre, ont eu lieu les funérailles du R. P. Germain Dandenault, O. M. I., prédicateur bien connu. Mgr Marc Lacroix, O. M. I., vicaire apostolique, a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. G. Dandenault, P. S., neveu du défunt, P. Labossière, O. M. I., A. Langlois, P.-E. Chagnon, S. Lacroix, O. M. I., provincial de la communauté.

Le chant fut exécuté par les novices des Oblats de Marie Immaculée, sous la direction du R. P. Girouard.

Dans le chœur, on remarquait: les RR. PP. Jules Laferté, O. M. I., Gordon Carroll, P.-G.-H. Lemieux, O. M. I., A. Lavigne, S. S. S., G. Brissette, S. S. S., A. Jassin, O. M. I., J. Thomas, O. M. I., E. Lemieux, O. M. I., G. Sauvé, O. M. I., V. Benoit, O. M. I., L. Hébert, O. M. I., P.-M. Germain, O. M. I., J. de Grandpierre, O. M. I., P.-E. Houle, O. M. I., P. Langlois, O. M. I., R. Hodgson, S. M. M., R. Gagnon, O. M. I., R. Girard, O. M. I., D. Béland, P. S., G.-E. Martel, O. M. I., A. Dorval, O. M. I., G. Lemire, O. M. I., B. Vaillancourt, O. M. I., P.-E. Deschêne, O. M. I., P. Francoeur, O. M. I., H. Gratton, E. Lévesque, O. M. I., T. Thomas, O. M. I., R. Bergeron, O. M. I., L. Lacasse, O. M. I., A. Ménard, O. M. I., L. Saint-Georges, O. M. I., R. Jumeau, O. M. I., G. Houle, O. M. I., A. Paradis, O. M. I., A. Thibert, O. M. I., R. Lazon, W. Morin, M. Sarnault, A. Berlinguette, O. M. I., P. Pélouin, O. M. I., A. Provost, O. M. I., C. Beaupré, O. M. I., F. Aubin, O. M. I., A. Hamel, O. M. I., A. Gareau, A. Sur-

LES SECRETS DU SUCCÈS

par Elmer Wheeler



Leon Jolson est une homme qui a une bonne raison de croire que les occasions en affaires ne profitent pas seulement aux grosses compagnies. Jolson débarqua au pays en 1917 en qualité de personne déplacée après avoir passé plusieurs années dans un camp de concentration nazie. Il ne possédait aucun argent mais il avait une idée en tête.

Avant la guerre son grand-père avait été le représentant de la compagnie Necchi Machines, à Varsovie. La Necchi est une machine à coudre universelle capable de faire 21 opérations de travail sans accessoires. Jolson se dit qu'une telle machine pouvait se vendre aux États-Unis. Il emprunta \$2,000 et débuta en affaires. Deux ans plus tard ce petit placement de \$2,000 se transformait en un chiffre d'affai-

res de \$2,000,000 par année.

Jolson dit qu'il doit son succès, premièrement au produit mis en vente et deuxièmement à la campagne de publicité amorcée pour faire connaître au monde sa machine à coudre. Pour encourager les vendeurs locaux, Jolson défrayait 50 pour cent du coût des annonces en plus de garantir pour un temps indéfini la machine à coudre mise sur le marché.

Enquête sur le service municipal de la santé

"Un Comité technique est actuellement à faire une enquête en marge du plan national de santé, sur l'organisation du service municipal de santé, à Montréal", a révélé, hier soir, le Dr Adélard Groulx, directeur de ce service.

Au dire du Dr Groulx, l'enquête a été instituée "afin de faire ressortir quels sont les besoins, conformément aux nouvelles données de la santé publique".

Et le Dr Groulx d'ajouter aussitôt: "Les octrois fédéraux permettront d'améliorer l'organisation du service de santé et de donner à la population des services plus adéquats, en vue d'améliorer les standards d'hygiène publique".

Dans la même causerie — radio-diffusée — le Dr Groulx a traité de "l'évolution du service de santé".

Il a rappelé que "la tendance actuelle due à la complexité de l'administration sanitaire d'une grande ville a entraîné une décentralisation du Service dans les problèmes d'ordre médico-social, par l'organisation des districts sanitaires et des centres d'hygiène, ce qui répond à une nécessité de l'heure".

Et il a souligné que "le projet pour Montréal est de diviser la ville en dix districts sanitaires". "Huit districts sanitaires sont présentement organisés", continuait-il. "La direction de chaque district est confiée à un 'médecin chef de district', assisté d'un personnel composé de médecins et d'infirmières."

Le docteur Hans Seleye au Saint-Laurent-Kiwanis

Le prochain conférencier du club St-Laurent-Kiwanis, mercredi midi, sera le Dr Hans Seleye, directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale de l'Université de Montréal. M. Eugène Courtois présidera le déjeuner à titre de président du club.

Aux obsèques du R. P. G. Dandenault



Photo prise aux funérailles du R. P. G. Dandenault, O. M. I., qui eurent lieu en l'église St-Pierre-Apôtre. Parmi les officiants, on remarquait: le R. P. A. LANGLOIS, diacre d'honneur; l'abbé G. DANDE-

NAULT, neveu du défunt, diacre; Mgr Marc LACROIX, O. M. I., célébrant; les RR. PP. S. LAROCHELLE, prêtre-assistant; P.-E. CHAGNON, sous-diacre d'honneur; et P. LABOSSIERE, diacre.

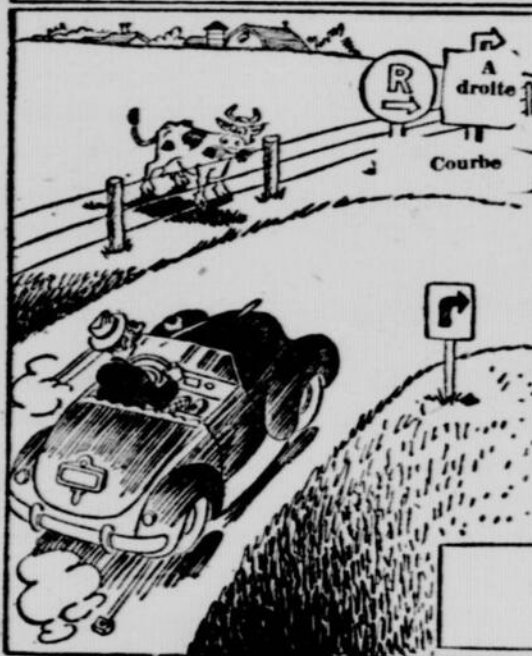
RIONS UN PEU



—J'ai dû cesser de fumer à cause de mon lumbago.

TRAVERS AMUSANTS

C'est toujours comme ça! Lorsque vous arrivez à un tournant de la route, il y aura beaucoup d'affiches indicatrices.



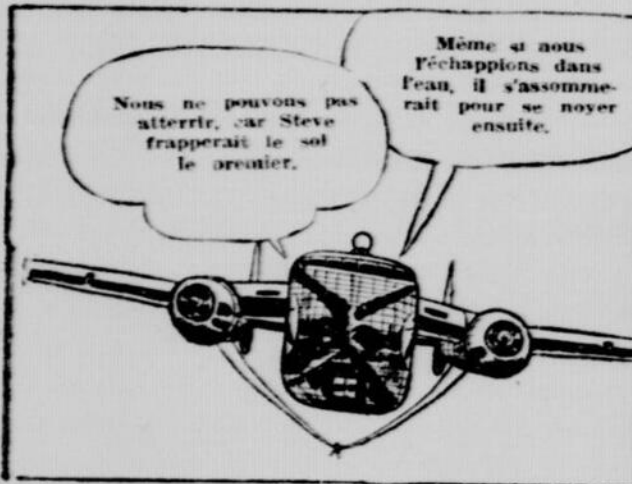
Mais si vous arrivez à un carrefour, il n'y aura aucune affiche pour vous indiquer quelle route il vous faudra prendre.



STEVE CANYON

La glace se fend

Moyen



Nous ne pouvons pas atterrir, car Steve frapperait le sol le premier.

Même si nous réchappions dans l'eau, il s'assommerait pour se noyer ensuite.



La rivière est encore gelée. Il nous serait impossible de le laisser là. Il ne survivrait sans doute pas aux brûlures que lui causerait la glace.

Si la glace est assez épaisse! C'est tout de même le meilleur moyen de le sauver.



La glace vient de se fendre!

TARZAN

On se moque de Tarzan

Incrédulité



Que fais-tu dans les murs du palais de Nemone? demande le chef des gardes.



Tarzan raconte qu'il a été emporté par le torrent, mais les gardes se moquent de lui. — Je ne crois pas ton histoire, étranger. dit un garde.



Les Anthoniens conduisent Tarzan dans une grande salle où sont accrochées aux murs des têtes d'hommes et de bêtes.

PHILOMENE

Cela se comprend

Économie



Musée



A cause du manque d'argent, nous sommes forcés de diminuer nos frais.



Gardien

Que ferez-vous pour diminuer les dépenses?



Pourquoi ne me répondez-vous pas?

ARMAND ET LES PIRATES

Charles intervient

Non !



JEANNINE ET PATAUD

Rien de plus agréable

Maladie



LE FANTÔME

Un vrai singe

Vivant



ROBERT L'INTÉPIDÉ

Ver est atteint

Trop tard



JOS BRAS-DE-FER

Arrêtez les presses

Primeur



Montréal bat Mobile, 12-5; Rhawn passerait au Toronto

(par PHIL SEGUIN)

VERO BEACH, Floride, 21 — Les Royaux ont remporté leur première victoire de la saison d'entraînement, battant les Bears de Mobile, 12-5, ici, hier après-midi, mais l'alignement était composé en majeure partie de recrues, dont la plupart n'ont que de faibles chances de rester avec le club, et comme résultat, l'équipe de Walter Alston n'a pas beaucoup impressionné.

Les Royaux ont frappé neuf coups sûrs contre les trois lanceurs des Bears, Leo Regan, John Hall et Pericles Ahtipias, tandis que Charlie Samaklis, Karl Morrison, Gene Kern et Ed Roebuck ont alloué six coups seulement à leurs adversaires.

Samaklis, qui a été emprunté du club St-Paul pour l'occasion, a reçu le crédit de la victoire, lorsque les Royaux se sont ralliés pour compter sept fois à la quatrième manche.

Samaklis a lancé les trois premières manches et il a alloué la moitié de leurs coups sûrs et quatre de leurs points aux Bears. Morrison, qui lui a succédé, a été le meilleur lanceur de la journée. Il n'a accordé qu'un coup sûr en deux manches. Kern a été en difficultés durant les deux manches qu'il a lancées, et Roebuck a tenu les Bears en respect dans les deux dernières, en dépit de quatre buts sur balles. Le nouveau règlement des "balks" a donné des difficultés aux lanceurs des deux clubs, qui ont commis pas moins de sept "balks" au cours de l'après-midi, parce qu'ils ne faisaient pas une pause assez longue en se préparant à lancer.

George Schmees, l'un des deux réguliers dans l'alignement, et Gino Cimoli, qui restera probablement avec le club, ont mené l'attaque des Royaux avec deux coups simples chacun. Cimoli faisant compter trois points. Le seul coup pour plus d'un but a été un triple par Dick Teed au cours du ralliement décisif de la quatrième manche.

Les Bears ont aidé la cause des Royaux en commettant six erreurs, la plupart coûteuses. Walter Morin, le premier-but, a été leur meilleur frappeur, avec un deux-but et un simple.

Buzzie Bavasi a annoncé après la partie que le voltigeur Ed Sauer a été cédé au club Hollywood. Sauer est parti en avion hier soir pour se rapporter aux Stars.

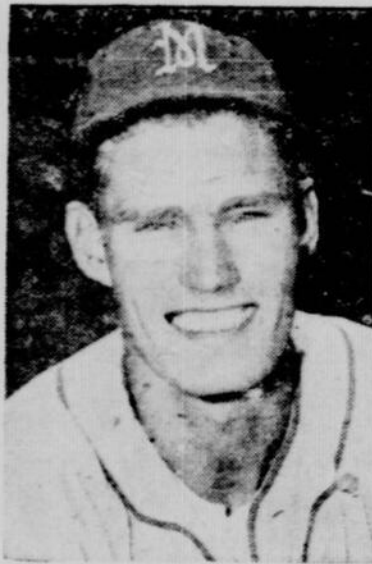
La partie a été interrompue de 45 minutes par une averse, mais le terrain a séché rapidement lorsque le soleil a reperçé les nuages.

Bobby Rhawn, qui refuse toujours de signer son contrat, sera peut-être vendu au club Toronto. Joe Ziegler, le gérant-général des Leafs, semble intéressé. Les Leafs ont le même champ intérieur que l'an dernier et ont besoin de renforts de ce côté. Ils ne peuvent espérer en recevoir beaucoup des Phillies.

Le champ intérieur de six joueurs, la nouvelle tactique défensive de Branch Rickey, a été mis à l'essai dans la pratique de l'avant-midi. Plusieurs joueurs des Royaux ont pris part à l'exercice, qui consiste à placer un voltigeur au champ intérieur, à mi-chemin entre le marbre et le premier-but, le troisième-but s'approchant autant de son côté, lorsqu'il y a un coureur au premier et un faible frappeur, un lanceur par exemple, au bâton.

L'essai a remporté un succès. Si on considère que la tactique a porté fruit pour le côté défensif les deux tiers du temps. Le coureur étant retiré au 2ème but deux fois sur trois. Cette stratégie ne saurait être employée lorsqu'il y a un bon frappeur au bâton, car celui-ci pourrait facilement déjouer les calculs.

Les Royaux joueront contre les Dodgers cet après-midi. Personne ne sait, pas même Alston, quels seront les lanceurs contre Brooklyn. Walter Mulbry, le secrétaire du commissaire Chandler, a assisté à la partie hier. Buzzie Bavasi retournera à Montréal vers le 10 avril. Les Dodgers de Brooklyn ont envoyé deux joueurs de premier-but à des clubs-fermes. En



Chuck CONNORS

effet, Chuck Connors a été envoyé sous option aux Royaux de Montréal, de la ligue Internationale tandis que Dee Fondy a été envoyé au club Forth Worth, de la ligue du Texas.

Le jeune receveur Steve Lembo, qui a joué pour le Royal l'été dernier, et qui reviendra vraisemblablement avec les Royaux l'été prochain, a quitté le camp d'entraînement du Brooklyn pour rendre visite à son médecin de famille le Dr Dominic Rossi.

Parties d'exhibition

A Lakeland, Floride
New-York (A) 699 000 022-4 10 1
Détroit (A) 297 000 00x-9 10 6
Batteries: Ford, Pillette (5) et Houk; Rogovin, White (5) et Swift; Ginsberg (6). Lanceur gagnant: Rogovin; lanceur perdant: Ford. Coups de circuit: Kell et Mapes.

A St. Petersburg, Floride
Philadelphie (N) 219 020 000-5 11 2
St-Louis (N) 502 440 01x-14 14 0
Batteries: Cardini, Borowy (4), Donnelly (6), Trinkle (8) et Oswald, Silvestri (7); Deal, Staley (6) et Garagiola. Lanceur gagnant: Deal; lanceur perdant: Cardini. Coup de circuit: Musial.

A San Bernardino, Californie
New-York (N) 002 014 200-9 17 2
Pittsburgh (N) 013 001 210-8 10 1
Batteries: Jansen, Kramer (5), Maglie (8) et R. Mueller, Yvars (3); Chesnes, Riddle (6), Main (8) et Fitzgerald. Lanceur gagnant: Kramer; lanceur perdant: Chesnes. Coups de circuit: Rickert (2), Harshman et O'Connell.

A Burbank, Californie
New-York (PCL) 393 200 010-9 13 1
St-Louis (A) 009 150 100-2 8 1
Batteries: Anthony et Paepke; Kennedy, Overmire (3), Albrecht (7) et Hopkins. Lanceur perdant: Kennedy. Coups de circuit: Fallon (2).

A West Palm Beach, Floride
Memphis (SOU) 001 000 000-1 2 1
Philadelphie (A) 203 010 01x-7 8 9
Batteries: Goodwin, Pallen (4), Opplinger (7) et Wheeler; Brissie, Byrd (6) et Astroth. Lanceur gagnant: Brissie; lanceur perdant: Goodwin.

A Tampa, Floride
St-Louis (NY) 201 000 222-3 14 2
Cincinnati (NY) 200 100 121-1 13 4
Batteries: Yuhus, Poholsky (6) et Rice; Blackburn, Christopher (4), Bell (7) et Poole, Bailey (6). Lanceur gagnant: Poholsky; lanceur perdant: Bell. Coups de circuit: Meeks, Howerton, Rice et Adcock.

A Sarasota, Floride
Washington (A) 005 000 102-8 12 1
Boston (A) 013 001 000-5 3 1
Batteries: Weik, Harris (5) et Grasso, Evans (5); Suchecki, Palm (6) et Batts. Lanceur gagnant: Harris; lanceur perdant: Palm.

A Bradenton, Floride
Cincinnati (N) 200 201 030-10 11 2
Boston (N) 020 030 000-7 13 0
Batteries: Wehmeier, Peterson (6) et Howell; Donovan, Elliott (4), Manville (6), Hogue (8) et Linden, Burris (7). Lanceur gagnant: Peterson; lanceur perdant: Elliott. 350 Lancers wintship mubim

Mme Ricart, chancelière de Saint-Domingue

OTTAWA, 21. — (P.C.) — Mme Julio-A. Ricart, épouse du consul général de la République Dominicaine, mère d'un garçonnet de six ans, vient d'être nommée chancelière du consulat de son pays.

Cette nomination inaccoutumée a été autorisée par le gouvernement dominicain alors que le chancelier désigné, M. Genaro Paulin, a été nommé consul général de son pays à Montréal.

Mme Ricart n'est pas une novice dans le domaine diplomatique. Alors qu'elle se trouvait avec son mari à Amsterdam, entre 1939 et 1940, elle a été secrétaire privée du consul général. M. Ricart se trouvait alors chancelier.

Un constable opère...

(Suite de la page 3)

dait à se rendre à l'ordre des bandits, l'un des gunmen tira trois coups de feu dans le comptoir.

Le commis répliqua immédiatement de cinq coups de revolver après s'être emparé d'un revolver caché sous le comptoir. Les bandits prirent alors la fuite en sautant dans un taxi conduit par un complice. La police croit que cette voiture était celle de M. Roger Milaire, volée quelques minutes plus tôt.

M. Scherer alerta immédiatement la police et donna une bonne description des bandits et du taxi dans lequel ils avaient pris la fuite.

Quelques minutes plus tard les constables James Nolan et André Guillette, de l'auto-radio 320, aperçurent deux taxis répondant à la description donnée à toutes les voitures de la radio-police.

Le constable Nolan fit immédiatement stopper l'une des voitures alors que le constable Guillette donnait la chasse à l'autre voiture qui se trouvait celle des bandits.

La chasse à l'homme se termina quelques minutes plus tard lorsque le constable Guillette coupa la route aux bandits à l'angle des rues Côte Saint-Paul et Sainte-Clotilde. Les trois suspects n'offrirent aucune résistance à l'approche du policier tenant son revolver de service dans sa main droite.

Les trois détenus furent alors mis en état d'arrestation. On trouva dans le taxi M. Milaire solidement ligoté sur le siège arrière de l'auto ainsi qu'un revolver de calibre .32 qui aurait servi lors des deux vols à main armée.

Les détenus furent conduits dans les cellules de la Sûreté pour fins d'interrogatoire. Ils comparaitront demain en Correctionnelle sous divers chefs d'accusation.

Le tapis de la reine Marie montré à Montréal

OTTAWA, 21 (P.C.) — Le tapis de la reine Marie, qui est arrivé à New-York lundi, à bord du "Queen Mary", sera en montre à la Galerie Nationale, d'Ottawa, du 26 au 28 mars. C'est ce qu'on vient d'annoncer, au bureau du haut-commissaire du Royaume-Uni. Le coffre de chêne brun qui le contient a été dessiné par d'éminents architectes britanniques, en vue de bien protéger la carapette. Il contient trois portraits de la reine Marie et restera à New-York durant la tournée du tapis.

Ce dernier sera exposé cinq jours à New-York puis envoyé à Ottawa. Il sera aussi en montre à Vancouver, du 27 au 30 avril; à Winnipeg, du 1er au 3 mai; à Toronto, du 15 au 17 mai; à Montréal, du 18 au 21 mai, et à Québec, du 22 au 23 mai.

POTINS DE BASEBALL

VERO BEACH, 21 — Steve Lembo des Royaux de Montréal, fait si bien à l'entraînement des Dodgers de Brooklyn, qu'il est possible qu'il devienne le receveur numéro deux du club de Bart Shotton au cours de la prochaine saison. Si tel est le cas, Rickey serait prêt à vendre ou à échanger Bruce Edwards pour un excellent lanceur. Lembo, qui a été choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Internationale l'été dernier, souffre d'influenza actuellement et il a été renvoyé à Brooklyn pour se faire traiter.

Durant son absence, Bruce Edwards et Roy Campanella se partagent la besogne de receveurs au camp d'entraînement en attendant son retour.

ST-PETERSBURGH, 21. — Le gérant Red Rolfe des Tigers de Détroit a fait l'éloge de la combinaison Rizzuto-Coleman des Yankees de New-York. Ces deux joueurs se spécialisent surtout dans l'accomplissement des doubles jeux et Rolfe croit qu'avec Rizzuto, cela lui suffirait pour gagner le championnat.

LAKELAND, 21. — Charles Keller, ancien joueur des Yankees maintenant avec les Tigers de Détroit, est sur la liste des blessés, souffrant d'une blessure au côté. Il sera absent pour au moins une période de trois semaines.

SAN FRANCISCO, 21. — Gus Zernial, des White Sox, a joué sur le banc parce que le gérant Jack Onslow des White Sox est d'avis que ce redoutable coigneur est surentraîné. Il n'a frappé que six fois en lieu sûr en six parties d'exhibition récentes.

BRADENTON, Fla., 21. — Le joueur de bonus Johnny Antonelli, des Braves de Boston, a été victime d'une grave attaque d'asthme aujourd'hui, mais sera prêt à lancer demain.

Le joueur d'intérieur, Sibby Sisti ne fait plus de température, pendant que le lanceur droitier, Normie Roy, qui se blessa à une côte alors qu'il faisait face au Red Sox de Boston vendredi dernier était en uniforme et lancera tout probablement contre les Yankees de New-York à St. Petersburg, demain.

TAMPA, Fla., 21. — Bon Northey, voltigeur des Reds de Cincinnati, a été frappé à la figure par un étranger dans les lieux d'alignement d'un club de nuit, dimanche soir.

Northey a été blessé au nez et à la bouche et ne pourra pas reprendre part à l'entraînement pour plusieurs jours.

Eddie Sawyer prétend que son club aura de la difficulté à terminer en troisième place

CLEARWATER, Floride, 21 — Eddie Sawyer, gérant des Phillies de Philadelphie, n'est pas de l'avis des autres gérants de la ligue Nationale, qui prétendent que les Phillies seront la "bête noire" dans la course au championnat l'été prochain. Sawyer a déclaré que ses joueurs devront batailler rigoureusement pour que son club parvienne à terminer la saison en troisième position.

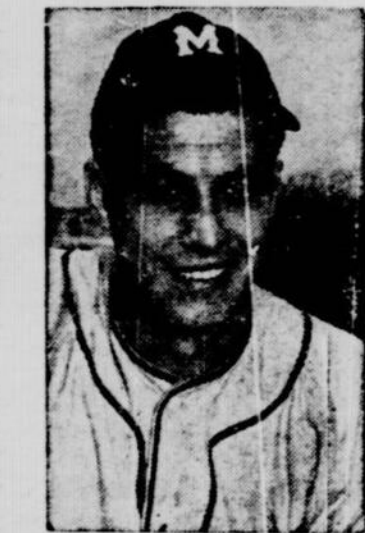
On sait que les Phillies ont fini en 3e place l'été dernier. C'était la première fois au cours des 23 dernières années, que les Phillies occupaient une position aussi élevée dans le classement.

"Je ne vois pas pourquoi nous serions supérieurs à l'an dernier" de dire Sawyer. "Naturellement, ajoute-t-il, nous sommes légèrement supérieurs, mais les autres clubs le sont également."

"Je doute beaucoup que nous puissions avoir le meilleur sur les Dodgers de Brooklyn ou les Cardinals de St-Louis. Je crains également les Braves de Boston" déclare Sawyer.

Selon Sawyer, tous les clubs qui ont terminé la saison 1949 en première division seront dans la course cette saison. C'est dire que les Phillies auront leur mot à dire en 1950.

Sawyer n'est pas trop optimiste. "Nous allons combattre avec ardeur. Mais je ne peux me prononcer actuellement, car il y a trop de 'si'". "Des joueurs tels Hamner, Jones, Ashburn, Goliat, Holmrig, Lopata, Simmons et Roberts devraient s'améliorer considérablement", mentionne le pilote des Phillies.



STEVE LEMBO

Le voltigeur a expliqué que deux étrangers ont tenté d'en venir aux coups avec lui dans un club de nuit. Soudainement l'un des deux hommes a saisi Northey par les bras pendant que l'autre le frappait à la figure.

Luke Sewell, pilote du club, a déclaré hier que le club de nuit en question était sur la liste noire et que ses joueurs recevraient l'ordre de ne plus le visiter. Sewell a de plus fait promettre à Northey de ne pas chercher à prendre sa revanche. Aucune plainte n'a été logée par la direction du club contre l'attaque des deux étrangers.

BRADENTON, Fla., 21. — Le joueur d'intérieur Eddie Mathews et Ralph Albers, un lanceur gaucher, ont été optionnés aux Crackers d'Atlanta de la Southern Association aujourd'hui par les Braves de Boston.

Mathews, qui souffre du dos, recevra des traitements au Rayon-X avant de se rapporter à Atlanta. Tous deux sont partis aujourd'hui immédiatement après la joute contre les Reds de Cincinnati.

L'an dernier, les Phillies ont connu un début de saison lamentable, parce que plusieurs joueurs manquaient d'expérience. Graduellement, ils ont appris à jouer du baseball de calibre majeur, et résultat ils ont fini en 3ème position.

Sawyer croit que son vétéran artilleur, Ken Heintzelman, remportera autant de triomphes que l'an dernier, soit 17. Heintzelman est âgé de 34 ans. Chez les jeunes lanceurs qui ont un essai avec les Phillies, Emory (Bubba) Church, un gradué des Maple Leafs de Toronto, est celui qui impressionne le plus Sawyer.

Avec le Toronto en 1949, Church a gagné ses neuf dernières joutes. Il fut le lanceur qui alloua le moins de points mérités durant la saison régulière.

Ed Waitkus brille à l'entraînement. Tout laisse prévoir qu'il supplantera le jeune Dick Sisler pour le poste de premier but régulier du club. Ed Sanicki, dur coureur du Toronto, est virtuellement assuré de couvrir le champ centre.

Le club Farnham s'organise en vue de la prochaine saison

Le club Farnham de la ligue Provinciale a commencé à s'organiser en vue de la prochaine saison. Le gérant d'affaires Lawrence Flanigan a annoncé que le club Farnham, qui a terminé la saison en cinquième place l'an dernier, mais qui a livré une belle lutte dans les séries éliminatoires, avait signé plusieurs joueurs pour l'été prochain.

Stanley Rogers gérera le Farnham cette saison et il jouera également au troisième but. En 1947 avec Gloversville dans la Canam il frappa pour 305 en plus de frapper 11 circuits. En 1948 il a géré l'Elmira dans la Western League classe "A". En 1949 il pilota le Cedar Rapids dans la Central Association League, il termina avec une moyenne de 290 au bâton et frappa 10 circuits.

Le lanceur Raymond Lamoureux 5 pieds et 8 pouces, 180 livres, lance de la droite. L'an dernier avec Providence il remporta 15 victoires contre 3 défaites. Le joueur de champ Chester Zulenski 5 pieds et 8 pouces, 170 livres âgé de 18 ans. L'an dernier avec Pennsylvania dans une ligue semi-pro, il frappa pour 330. Le lanceur droitier Roy Tinsley 6 pieds, 195 livres âgé de 30 ans. En 1948 avec Tacoma classe B, dans la Western International League. La saison dernière il lança dans une ligue indépendante dans le Texas et remporta 17 victoires contre 2 défaites.

Le Farnham a engagé un joueur montrealais en Johnny Jepson avec le St-Jérôme de la ligue Laurentienne l'an dernier, âgé de 19 ans, 5 pieds et 10 pouces. Jepson possède un bras très puissant pour un joueur de champ et on prédit un bel avenir dans le baseball pour ce jeune joueur.

S'il faut en juger par le record des joueurs que Farnham vient de signer il sera sûrement très redoutable cette saison.

Le gérant du club Rogers et le gérant d'affaires Lawrence Flanigan sont très confiants pour la saison 1950.

Carnaval de la Ligue Montréal

Les préparatifs sont pratiquement complétés en vue du grand carnaval de la ligue de hockey Montréal, qui aura lieu demain soir, à l'Auditorium de Verdun. Cet événement sportif est sous la direction de George Marsh. Ce dernier a annoncé que Page Martin, du Northern Electric, et Jack Burness, du C.N.R. seront les instructeurs du club d'étoiles, de la ligue Montréal, qui en viendra aux prises avec les As de Canadair, champions l'an dernier.

Andy Payette et Bill Nimjean alterneront dans les buts du club d'étoiles, tandis que Jack Egan, Gaston Proulx, Jack Colby et Kerry Walker joueront à la défense. Les joueurs d'avant seront Bill Dimock, Hank Lone, Whitey Schultz, Bobby Newton, Dick Munn, Henry Adams, Peanuts Richard, Fern Gagné, Tommy Piché, Bill Chilara et Aimé Bourgeois.

Comme attraction également au programme, on verra une joute de hockey entre deux équipes féminines, John Duyns et Neil Fraser seront en charge de la joute au ballon au balai. Il y aura en plus une joute de la crosse sur patins.

Joyce Cameron, mieux connue sous le nom de Mlle Canadair, est actuellement en tête des concurrentes pour le choix de la reine du Carnaval. Mlle Cameron a amassé un total de 5,107 points.

Quelques parties de la série finale de la coupe Memorial seront disputées à Montréal

MIDLAND, Ont., 21 — George S. Dudley, secrétaire gérant de la Canadian Amateur Hockey Association, a annoncé les dates des prochaines séries éliminatoires pour la conquête de la coupe Allan et de la coupe Memorial. La série finale pour le championnat senior du Canada ne devra pas commencer plus tard que le premier ou le deuxième mai dans l'Ouest et la série finale pour la coupe Memorial, le 29 avril à Montréal ou Toronto.

A. W. Pickard de Regina, président de la C.A.H.A., aura la direction des éliminatoires de l'Ouest du pays, et W. B. George de Kemptonville, Ontario, s'occupera à ce que les détails se déroulent bien dans l'Est.

Les dates de la série finale pour la coupe Memorial seront les 29 avril, et 1-3-6-8-10-13 mai si nécessaire. Si un club de l'Ontario représente l'Est, six parties seront jouées à Toronto et une à Montréal. Si au contraire une équipe du Québec passe en finale, six parties seront alors disputées à Montréal et une à Toronto.

Si le représentant du district d'Ottawa ou des provinces maritimes atteint la grande finale, la C.A.H.A. tiendra une assemblée pour décider des endroits.

Sands bat Olsen

SYDNEY, Australie. — Dave Sands, champion poids moyen de l'Australie et de l'Empire britannique, a remporté la victoire par décision après un match contesté contre Carl Olsen, d'Honolulu, hier soir, au stade de Sydney.

Olsen fut envoyé au plancher pour le compte de huit à la première ronde. Il se remit toutefois et se battit si bien que la décision fut applaudie et huée par la foule divisée. Sands pesait 163½ et Olsen 162½.

La décision ne fut pas le seul aspect de la rencontre qui mécontenta la foule. Les tactiques prudentes des deux boxeurs soulevèrent ses protestations.

Les Mercurys gagnent encore

LONDRES, (C.P.) — Les Mercurys d'Edmonton ont défait la Norvège au compte de 11 à 1, hier, pour faire un pas de plus vers la conquête du championnat dans le tournoi international de hockey amateur, qui se déroule présentement à Londres.

Dans une autre joute disputée, hier, la Grande-Bretagne a perdu au compte de 3 à 2 contre les Etats-Unis. Plusieurs batailles ont éclaté au cours de la joute et les arbitres ont même été attaqués. C'était la première défaite de la Grande-Bretagne en trois joutes dans la ronde finale.

La Grande-Bretagne rencontrera le Canada aujourd'hui dans la plus importante joute du tournoi. Lou Bates, gérant de l'équipe anglaise, ne croit pas qu'il puisse conduire son club à la victoire contre les Canadiens.

Frank Trotter, d'Ottawa, aurait été démis de ses fonctions comme gérant de l'équipe de la Suède, par suite de la pauvre tenue du club au cours des deux premières joutes du tournoi. Voici le classement :

	G.	P.	Pp.	Pc.	Pts
Canada	3	0	27	2	6
Angleterre	2	1	11	10	4
Suède	2	2	16	17	4
Etats-Unis	2	1	7	9	4
Suède	0	3	8	12	0
Norvège	0	3	8	27	0

NOUVEAU-ORLÉANS — Gaby Ferland, 145, Montréal, a annulé avec Bobby Dykes, 148 1-2, San Antonio, Tex. (10).



Jean Béliveau, numéro 9 à gauche, dangereux compteur des Citadelles de Québec, manque le filet alors qu'il lance vers les buts de Roger Morrisette, gardien de buts du Canadien lors de la partie excitante de dimanche dernier entre les Citadelles et le Canadien Jr au Forum. On remarque aussi Makila et Pichette des Citadelles et Ernie Roche, Art Rose (12) et Dickie Moore (9) du Canadien. La partie s'est terminée 3 à 3 après une période supplémentaire de 20 minutes. Les deux clubs se rencontreront ce soir à Québec. (Photo Jacques Doyon, La Patrie).

James du National subira une opération

Mickey Hennessey, pilote du club National, nous a annoncé, hier, que le joueur d'avant Jesse James devra subir des traitements à la suite d'un os fracturé dans le bras. James a joué toute la saison avec cette blessure et n'a pas voulu se soumettre à un examen aux rayons-X, de crainte d'être obligé de prendre un long repos. Il a fait montre d'une belle combativité. On croit que l'avant-bras du jeune joueur sera placé dans le plâtre. Il est heureux que James n'ait pas aggravé cette blessure qui aurait pu mettre fin à sa carrière dans le hockey.

Westenberg blessé

BOSTON. — Marvin Westenberg, lutteur de 270 livres, qui lutta autrefois masqué sous le nom de "Shadow" a été hospitalisé dans un état critique aujourd'hui après que son meilleur élève l'eut envoyé au plancher avec un coup de bélier.

Le vétéran de 39 ans a été victime d'une grave blessure à la tête samedi soir lorsqu'il fut lancé au matelas dans un match d'exhibition par Dom Papaleo, un ancien joueur d'avant au Football pour le Boston College auquel il enseignait la lutte.

Cet accident est survenu lors d'une soirée sportive au Boston College.

St-Georges, la première colonie établie aux Bermudes, possède encore ses vieux édifices du 17ième siècle.

PROVIDENCE, R.I. — Joe Rindone, 161, Roxbury, Mass., a battu aux points Charley Zivie, 161 3-4, Pittsburgh (10).

Evacuation empêchée par les communistes chinois

HONG-KONG, 21. (P.A.) — La compagnie de navigation American President a contremandé, aujourd'hui, le voyage que devait effectuer le navire "General Gordon" pour évacuer les nationaux étrangers restés à Shanghai, maintenant aux mains des communistes.

Ceux-ci avaient précédemment refusé l'entrée du port à deux vaisseaux dont on avait besoin pour transporter les personnes évacuées dans des eaux qui sont probablement minées.

J.-J. Berryman, gérant de la compagnie à Hong-Kong, dit qu'on pourrait en venir à une entente à la dernière minute, mais qu'il entretenait peu d'espoir. Il y a environ 400 Américains et 1,200 autres nationaux étrangers à évacuer de Shanghai.

Les nationalistes affirment avoir miné les rivières Wangpou et Yangtsé qui mènent à Shanghai. Quinze consulats étrangers, dans cette ville, se proposent de protester en groupe, aujourd'hui. Ceux qui connaissent les tactiques communistes affirment que les communistes chinois changeront leur décision après quelques délais.

Ski Hi Lee sera de retour au Forum demain contre Bill Stack

Pour compléter une carte de lutte déjà très bien fournie, le promoteur Eddie Quinn a signé aujourd'hui deux autres combats préliminaires pour mercredi soir, au Forum. Dans l'un de ces matches, Ski-Hi-Lee, un géant de l'arène sera opposé à un gladiateur de renom, originaire de Hamilton, Ontario, Bill Stack. Et dans l'autre rencontre, le champion de France et d'Europe, Henri Vermeersch en viendra aux prises avec le violent Jack Larouche, l'un des plus durs hommes des arènes montréalaises.

Vermeersch s'est déjà taillé une belle réputation depuis son arrivée à Montréal. On peut dire à juste titre qu'il est à la lutte ce que Laurent Dauthuille est à la boxe: ce sont d'ailleurs deux bons copains. Henri est un lutteur scientifique qui revendique encore la suprématie du style gréco-romain par opposition aux ruées et tactiques déloyales qui, dit-il, ont été implantées ici par les Américains.

Il prétend que la lutte pure et scientifique peut encore l'emporter tant dans l'arène que dans l'estime du public sur les mêlées insensées et les coups illégaux. Après avoir donné une superbe démonstration de son savoir-faire avec Manuel Cortez dans un match qui a soulevé l'admiration de la foule mercredi dernier, Vermeersch se promet cette fois de prouver son assertion que le "catch" ou si l'on veut, "la lutte pour la lutte" est supérieure aux manières déloyales. Il aura certainement un sujet capable de prouver ses avancées, s'il réussit à maîtriser le traître Jack Larouche.

Stewart Stanlee, le détenteur du titre de Mr. America, est quelque peu déçu d'être présenté en semi-finale à Montréal, quand il a fait salle comble au Madison Square Garden en finale contre Argentino Rocca. Mais il a accepté dans le but de parvenir à obtenir un combat de championnat mondial à

Montréal, qui lui vaudrait peut-être de retourner aux Etats-Unis avec un titre de plus à son crédit. Nanjo Singh, l'hindou qui lui est opposé espère de son côté continuer sa série de victoires à Montréal! Mais il lui faudra doubler ses supplications à Allah pour réussir à triompher de Stanlee.

Pendant ce temps, tout le monde attend avec impatience la grande finale pour le championnat poids-lourd du monde entre Yukon Eric et le rude Emile Dusek, qu'on a surnommé "le tueur". Dusek serait-il le premier à arrêter le record de plus de cent victoires complètes par "l'homme des glaces". Voilà la question que se posent les milliers d'amateurs de lutte de la métropole et des environs. En somme, la séance de mercredi soir prochain promet d'être des plus palpitantes.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

**ZIG-
ZAG**

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Ted Lindsay est presque assuré du championnat des compteurs

Ted Lindsay des Red Wings de Détroit est pratiquement assuré de terminer la saison en tête des compteurs de la ligue Nationale. Avec un total de 76 points, Lindsay est devenu le premier joueur dans l'histoire du club Détroit, à atteindre un si haut total de points. Sid Abel et Gordie Howe suivent Lindsay avec 68 et 62 points chacun.

Maurice Richard, le prolifique compteur des Canadiens, a compté quatre buts en fin de semaine pour porter son total à 41. Il possède une avance de sept buts sur Howe et Abel, du Détroit, égaux en deuxième place dans ce département avec 34 chacun.

Richard est passé en quatrième place avec un grand total de 62 points. Paul Ronny du Boston suit Richard avec 57 points. Doug Bentley du Chicago et John Peirson du Boston viennent ensuite, sur un pied d'égalité, avec 51 points chacun.

Turk Broda des Maple Leafs de Toronto est toujours le leader pour les blanchissages avec neuf à son crédit.

Bill Durnan détient toujours la première place pour la moyenne des buts alloués par partie. Durnan a été déjoué six fois de moins que Harry Lumley du Détroit. Cependant le cerbère du Tricolore a trois parties à jouer d'ici la fin de la saison contre seulement deux pour Lumley.

La saison régulière prendra officiellement fin dimanche prochain. Lindsay est pratiquement assuré de conserver la tête par suite de son avance de huit points sur son plus dangereux rival. La lutte promet cependant d'être plus serrée entre Durnan et Lumley. Voici les meilleurs compteurs:

	P.	B.	A.	Pts
Lindsay, Détroit ..	67	33	53	76
Abel, Détroit	68	34	34	68
Howe, Détroit	68	34	32	66
Richard, Canadiens ..	67	41	21	62
Ronny, Boston	67	33	34	57
Prystal, Chicago ..	65	29	32	51
Bentley, D. Chicago ..	64	28	33	51
Peterson, Boston ...	54	24	24	48
Conacher, R. Chic. ..	65	19	29	48
Olmstead, Chicago ..	65	19	27	46
Lach, Canadiens ..	61	15	31	46
Guidolin, Chicago ..	66	15	30	46
Laprade, New-York ..	59	22	22	44
Reay, Canadiens ..	67	19	25	44
Maloney, Boston ...	67	15	29	44
Smith, S., Toronto ..	55	20	23	43
Mosienko, Chicago ..	65	17	26	43
Kennedy, T. Tor. ...	59	19	23	42
Schmidt, Boston ...	65	19	22	41
Smith, K., Boston ..	53	16	31	41
Stewart, Chicago ...	66	22	18	40
Leswick, New-York ..	67	18	22	39
Pelle, Rang.-Boston ..	64	19	29	39
Dumart, Boston ...	67	14	25	39
Bentley, M., Toronto ..	65	22	16	38
Kelly, Détroit	68	14	24	38
Meeker, Toronto ...	67	16	19	35
Gee, Détroit	67	15	20	35
Dussault, Canadiens ..	64	12	22	34
Raleigh, New-York ..	67	11	23	34
Slowinski, N.-York ..	60	12	21	33
Bodonar, Chicago ...	66	10	23	33
Caryeth, Can.-Dét. ..	69	14	18	32
Watson, Toronto ...	57	17	14	31
Gadsby, Chicago ...	65	16	21	31
Creighton, Boston ...	61	17	13	30
Klukay, Toronto ...	67	14	16	30
Kaletka, New-York ..	64	15	14	29
McFadden, Détroit ..	66	13	16	29
Conacher, Chicago ..	62	12	17	29
O'Connor, N.-York ..	63	10	19	29
Peters, Détroit ...	68	14	14	28
Fisher, New-York ...	67	19	18	28
Couture, Détroit ...	68	21	6	27
Gravelle, Canadiens ..	67	18	9	27
Mosdell, Canadiens ..	64	15	10	25
Harrison, Boston ...	67	13	12	25
Reardon, Canadiens ..	64	0	25	25

Douglas remporte le championnat des compteurs de l'Américaine

NEW-YORK — Les Douglas, qui a mené les compteurs de la ligue Américaine depuis la première semaine de la saison régulière, est devenu aujourd'hui le deuxième joueur de la ligue Américaine à remporter le championnat des compteurs pour la deuxième fois.

Douglas, l'as compteur des Barons de Cleveland, a rejoint Jack Markle, qui a accompli cet exploit avec le Syracuse en 1936-37 et 1937-38. La dernière fois que Douglas remporta le championnat ce fut en 1945-46, alors qu'il jouait pour les Capitols d'Indianapolis.

Le championnat des compteurs de la ligue rapporte automatiquement \$300 à Douglas. La deuxième position revient à Ab Demarco des Bisons de Buffalo, qui a terminé la saison avec un total de 94 points. Il fut suivi de Johnny Chad du Providence avec 90 points.

Le petit Connie Dion, le cerbère du Buffalo, a aussi reçu la somme de \$300 pour avoir été le meilleur gardien de buts de la ligue, avec une moyenne de 2.71.

Joueurs et équipe	P.	B.	A.	Pts
Douglas, Cleveland ..	67	32	68	100
DeMarco, Buffalo ..	70	40	54	94
Chad, Providence ..	70	36	54	90
Leswick, Cleveland ..	67	36	50	86
Simpson, St-Louis ...	56	31	52	83
Gordon, N.-Haven ...	70	23	60	83
Thurrier, Cleveland ..	57	30	52	82
McGill, Providence ..	66	24	58	82
Carse, Cleveland ...	69	30	52	82
McComb, St-Louis ...	61	32	49	81

Soirées de pêcheurs sportifs à Montréal et à Lachine

La prochaine réunion mensuelle de la Société des Pêcheurs Sportifs du Québec aura lieu demain, mercredi, à 8 h. 15 du soir, dans l'auditorium de la Montreal High School, 3449, rue Université.

Trois membres bien connus de la Société, M. et Mme "Bill" White et M. Phil Bruneau, montreront des films qu'ils ont tournés au



LES DOUGLAS

Yukon, où ils ont fait la chasse au gros gibier.

Une brève causerie sera aussi donnée sur la pêche à la truite, par un membre bien connu. Il y aura en plus deux autres films qui sauront intéresser tout le monde.

Entrée sur présentation de la carte de membre de 1950.

Ce soir même, (mardi), la Société des Pêcheurs Sportifs du lac Saint-Louis aura sa soirée mensuelle dans la high school de Lachine. Comme toujours, le programme saura intéresser tous les membres.



HIER

Aucune partie au programme.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :

Chicago à Rangers.

Ligue Américaine :

Providence à Springfield.

Indianapolis à St-Louis.

(Première partie d'une série

quart de finale de 3 dans 3).

Ligue Senior :

Québec à Sherbrooke.

(Première partie d'une série

finale de 4 dans 7).

Ligue Junior :

Canadien à Québec.

(Les deux clubs sont sur un

pied d'égalité, 1 à 1, dans

cette série finale de 4 dans 7.

Une joute fut nulle).

Ligue Provinciale :

Lachine vs Abord-à-Plouffe.

(Les deux clubs sont sur un

pied d'égalité, 3 à 3, dans

cette série finale de 4 dans 7).

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	P.	B.	A.	Pts
Détroit	68	36	18	152
Toronto	67	30	25	146
Canadien ...	67	27	22	146
Rangers ...	67	27	28	155
Boston	67	22	30	150
Chicago	66	19	37	185

Ligue Américaine :

(Div. Est.)

Buffalo	70	32	29	9	226	208	73
Providence ..	70	34	33	3	268	267	71
Springfield ..	70	28	34	8	245	258	64
New Haven ...	70	24	36	10	196	250	58
Hershey ...	70	21	39	10	229	310	52

(Div. Ouest)

Cleveland ..	70	45	15	10	357	230	100
Indianapolis ..	70	35	24	11	265	231	81
St-Louis ...	70	34	28	8	258	250	76
Pittsburgh ...	70	29	26	15	215	195	73
Cincinnati ...	70	19	37	14	185	257	52

Dates des séries de détail de la ligue Nationale

NEW-YORK, 21. — Les Red Wings de Détroit commenceront les éliminatoires finales pour la coupe Stanley sur leur patinoire contre les Leafs de Toronto ou les Canadiens de Montréal, a annoncé le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale.

Les adversaires et le site des deux séries semi-finales dépendront de la lutte pour la deuxième place que se disputent actuellement les Leafs et les Canadiens, mais les dates ont été définitivement fixées lors d'une réunion des directeurs de la ligue Nationale.

Dans les séries de première ronde, les Rangers rencontreront soit le Toronto ou les Canadiens au Madison Square Garden, le 29 mars, pour la première joute. Les Rangers ne pourront jouer que deux parties sur leur patinoire parce que le cirque annuel s'empare du Garden au début d'avril.

La deuxième joute de la série entre le premier et le troisième club aura lieu à Détroit le 30 mars, les deux joutes suivantes étant disputées dans les villes canadiennes les 1er et 4 avril. Si d'autres joutes sont nécessaires, elles seront disputées à Détroit le 6, à Toronto ou Montréal, le 8 et à Détroit le 9.

L'un ou l'autre des clubs canadiens recevra lors de la deuxième joute, le premier avril et la troisième joute aura lieu à New-York le 2. La quatrième sera disputée à Toronto ou Montréal le 4, et les autres joutes, si nécessaires, auront lieu à Toronto ou Montréal les 6, 8 et 11 avril.



(Photo Jacques Doyon, la "Patrie")

La malchance poursuit toujours Bill Durnan, le meilleur gardien de buts de la ligue Nationale. Samedi dernier il fut victime d'un coup de patin, cette fois près de l'oeil. La coupure profonde aurait pu avoir des conséquences plus graves et occasionner la perte de la vue. Bill s'en est tiré encore une fois, il retournera au jeu ce soir alors que le Canadien rencontrera les Leafs à Toronto. On voit ici, Bill Durnan, recevant les premiers soins, entouré d'Hector Dubois, entraîneur, Glenn Harmon et Roger Léger.

Québec favori pour prendre les devants sur le Canadien ce soir

Les clubs Citadelles de Québec et Canadien Junior, qui ont fait partie nulle au score de 3 à 3 après une période supplémentaire de 20 minutes dimanche dernier au Forum, en viendront de nouveau aux prises dans la quatrième partie de cette série finale de 4 de 7, ce soir, à Québec. Canadien a gagné la première partie 4 à 3, mais les Citadelles ont égalé les chances en gagnant la deuxième 7 à 1. La troisième est nulle et ne comptera pas dans la série.

Les Citadelles de Québec et le Canadien ont sans doute joué la plus émouvante partie de la saison au Forum. 8778 personnes ont été

croit pas que cette joute soit aussi enlevante que le fut la joute de dimanche. Les Citadelles sont favoris pour remporter leur deuxième victoire, mais le Canadien a toujours causé des surprises et rien ne serait surprenant de le voir remporter la victoire pour causer une autre surprise.

Le Québec sera au grand complet pour cette partie, tandis que le Canadien sera de nouveau privé des services de son joueur de défense Keven Conway, qui reviendra probablement au jeu jeudi soir lors de la cinquième partie qui aura lieu au Forum.

Le gagnant de la partie de ce soir sera naturellement favori pour sortir victorieux de cette série, mais tout peut arriver, l'on en a eu la preuve dans la série entre le Trois-Rivières et le Canadien. Et la même chose s'est répétée dimanche au Forum, alors que le Canadien, qui semblait subir la défaite, a compté trois buts en moins de deux minutes, pour changer l'aspect de cette joute.

BALTIMORE—Sonny Boy West, 141, Washington, a battu par décision Sammy Angott, 144, Washington, Pa. (10).



ROGER MORRISSETTE

tenues en haleine durant les 80 minutes qu'a duré cette joute. Le président de la Ligue a sans doute rendu une décision des plus sages en déclarant la joute nulle, car les joueurs des deux équipes étaient visiblement fatigués et il n'aurait pas été prudent de les laisser continuer, car plusieurs semblaient à bout de souffle et cette joute aurait été probablement une réplique de la joute Ottawa-Cloutier qui s'est terminée à 2.30 heures dans la nuit.

Aucun club n'aurait probablement réussi à compter, car s'il en avait été de même, le Canadien aurait probablement mis fin à la joute durant la période supplémentaire, alors que les joueurs de Sam Pollock ont tout fait, lancé sur le poteau, par-dessus les filets et à côté. Ce fut le jeune Marcel Pailhé qui a sauvé le Québec de la défaite, ce jeune cerbère a volé au moins quatre buts certains aux joueurs du Tricolore. Roger Morrisette s'est aussi signalé durant la période supplémentaire, mais le Canadien qui a dirigé l'attaque, aurait dû mettre fin à la joute en moins de cinq minutes durant la période supplémentaire, mais la tenue sensationnelle de Pailhé l'a empêché.

Ce soir à Québec, les deux clubs se rencontreront à nouveau. On ne



Léonard GAUDREAU, ancien joueur du club de hockey Canadien de la période glorieuse des environs de 1930, est décédé ce matin à l'hôpital St-Luc. Il avait vu le jour à Chicoutimi il y a 48 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse Aline Létourneau, deux fils Jean et Pierre, une fille Madeleine, deux frères Isidore et Paul et une sœur Annette.

Villemain l'emporte par décision sur Kid Gavilan

(par ROGER MELOCHE)

Le Français Robert Villemain, qu'on avait décrit comme un "taureau", s'est montré digne de ce surnom, hier soir, au Forum, mais on aurait pu le qualifier de "fin taureau", car il a fait battre Kid Gavilan à sa façon pour lui infliger une défaite par décision après un combat enlevant de 10 rondes disputé devant une foule de 11.770 personnes qui ont payé \$47.985. Les locaux Gus Mell et Armand Savoie ont gagné par knockout technique dans les préliminaires.

La décision des juges dans le combat principal n'a pas été unanime. Le docteur L.-O. Geoffrion a accordé 6 rondes à Villemain, 2 à Gavilan et 2 nulles, René Oumet a voté 5-4-1 en faveur du Français tandis que Johnny Gow a été dissident avec un verdict de 5-3-2 favorisant le Cubain.

Le représentant de La Patrie s'est montré encore plus catégorique en faveur du Français, lui accordant six rondes et laissant les quatre autres à Gavilan.

MOUVEMENT PERPETUEL

Le Français a fait montre d'une énergie incroyable. Pendant les dix rondes du combat, il s'est tenu sur de bout des pieds, avançant presque au pas de course et portant sans cesse une série de coups de toutes les directions. Admis que ces coups n'étaient pas puissants, mais il en a donné un si grand nombre que Gavilan avait le nez et la bouche meurtris après le match. Villemain s'en est tiré avec une enflure au dessus de l'œil droit.

Villemain a également affiché un magnifique jeu défensif. Son roulement d'épaules, son jeu de têtes, ses pas de danse et la façon dont il se protégeait les points vulnérables avec les coudes, les bras et les gants en ont fait une cible continuellement mouvante et difficile à toucher. Le coup de bolo du Cubain, si efficace contre Laurent Dauthuille, n'a pas fait du si beau travail contre Robert à un tel point que le Kid s'en est rarement servi après les premières rondes.

GAVILAN PREND L'AVANCE

Il ne faut pas croire cependant que Villemain était seul dans l'arène. Le Kid de Cuba a débuté en lion, gagnant assez facilement les trois premières rondes alors qu'il s'est tenu éloigné et qu'il a compté avec un magnifique jab de gauche et des crochets de la même main. Villemain ne pouvait pas toucher à Gavilan à cause de sa courte portée, mais il avançait quand même.

Gavilan fut tout particulièrement brillant à la troisième ronde, alors qu'il porta plusieurs crochets de gauche et une couple de "1-2" (une gauche suivie d'un direct de droite), mais vers la fin de cet engagement, la tournure du combat changea.

Villemain trouva alors le moyen

de glisser sous le jab de gauche de Gavilan et à porter ses courts coups au corps et à la figure. Il était trop tard pour reprendre le terrain perdu dans cette troisième ronde, mais la situation changea par la suite.

A partir de la quatrième, les deux boxeurs se battirent à "rap-proché", ce qui fut tout à l'avantage de Villemain. Roulant la tête et les épaules, il glissait continuellement en dedans des bras du Cubain pour lui porter des courts crochets, uppercuts, directs de droite.

Gavilan répliqua souvent et sa superbe gauche fit du beau travail et ses coups furent plus puissants et spectaculaires que le Français... mais moins nombreux. Des échanges enlevants survinrent à la cinquième ronde qui fut sensationnelle de la première à la dernière seconde et à la huitième ronde également. Villemain gagna la cinquième, mais Gavilan l'emporta dans la huitième. L'effort déployé par le Cubain dans cet engagement lui enleva cependant beaucoup de l'énergie qu'il lui restait et le Français l'emporta dans les deux dernières rondes, avançant toujours en roulant les épaules et la tête et en piétinant avec ses courtes et puissantes jambes.

Le Kid tenta un effort désespéré à la dernière ronde, mais il ne put percer la défensive du Français, dont les gants encadrant la face reçurent le choc de la plupart des coups.

Gavilan était très fatigué à la fin du match, tandis que Villemain, dont la vitesse a semblé accélérer à mesure que le match progressa, semblait bon pour une couple d'autres combats de 10 rondes... quelle énergie!

Le verdict des juges a été également applaudi et hué et les opinions, comme celles des juges, étaient divisées.

MELL GAGNE

Gus Mell, l'Irlandais du Griffin-town, a continué sa série de victoires, triomphant du Français Adrien Mourguiart par knockout technique à la quatrième ronde d'un combat qui devait en durer huit.

L'arbitre Maurice O'Connell hâta le match après avoir consulté le médecin de la Commission Athlétique, le Dr George Gellatly, à la fin de la troisième ronde. Mourguiart souffrait alors d'une

assez large entaille à la joue droite. Mell a livré un beau combat, faisant surtout du beau travail avec son coup de gauche.

SAVOIE FRAPPE DUR

Armand Savoie a continué sa série de victoires par knockout en triomphant du gaucher Harry Goulding d'Oshawa par knockout technique en quatre rondes. Ce match fut aussi arrêté après trois rondes.

Goulding avait une entaille à l'œil droit et il avait été envoyé au plancher vers la fin de la troisième ronde avec une terrible droite au foie. Savoie, pas habitué au style d'un gaucher, a encaissé d'assez bons coups avant la fin du match.

Dans les autres préliminaires, Marcelino Armenteros de Cuba a disposé de Gus Rubicini de Toronto par knockout technique en quatre rondes, tandis que Rocky Armando a battu Noël Gagnon par décision en quatre rondes.

Encore une fois, quelqu'un a fait montre de très mauvais jugement. On a joué l'hymne national français "La Marseillaise", ce qui est très bien quand on joue également "O Canada"... et si on joue l'hymne de France, pourquoi ne pas jouer aussi l'hymne de Cuba?

Collège Dostaler passe en finale

La puissante équipe du Collège Dostaler a continué sa marche triomphale en écrasant le Huntingdon au compte de 18 à 3, pour éliminer ce club de la course pour le championnat Intermédiaire B de la Province.

Tous les joueurs à l'exception du gardien de buts ont compté au moins un point. Cependant Robillard, Duval et Richard ont dirigé l'attaque du club de Fernand Lauzon.

Le Dostaler, qui n'a pas subi la défaite au cours des 7 dernières jouées, rencontrera maintenant en finale le gagnant de la série Trois-Rivières-Québec.

Finale de la Ligue Provinciale au Forum

La septième partie de la série semi-finale pour le championnat de la Ligue Provinciale entre l'Abord-à-Plouffe et le Lachine, au lieu de hier soir au Forum. Vu la grande importance de la joute, la direction de la ligue a décidé de présenter cette importante partie au Forum, pour accommoder un grand nombre de ses partisans.

Les deux clubs sont présentement égaux avec trois parties chacun à leur crédit. L'Abord-à-Plouffe, qui avait réussi à remporter trois victoires consécutives, a dû cependant baisser pavillon devant les Rapides, qui se sont signalés en remportant eux aussi trois parties consécutives, soit les trois dernières.

Les deux clubs seront au grand complet pour cette importante partie.

Wylie placé sur la liste des Rangers

William Wylie, brillant joueur de centre des As de Québec, a signé un contrat avec les Rangers de New-York et a annoncé Alcide Hébert agent recruteur des Rangers dans la Province de Québec.

Wylie qui n'est âgé que de 21 ans, brille présentement avec les As,

Villemain déclenche une attaque



Robert Villemain, à droite, avance vers Gavilan et il lance un coup de gauche à la figure. Le Français n'a jamais cessé d'attaquer durant toute la durée du combat. (Photo Jacques Doyon).

Dauthuille vs Belloise le 17 avril

Le promoteur Raoul Godbout a profité du programme de boxe d'hier soir au Forum pour annoncer qu'il présentera un combat entre Laurent Dauthuille et Steve Belloise, le 17 avril, au Forum. Belloise détient une victoire sensationnelle sur Robert Villemain. Ce sera le premier combat de Dauthuille à Montréal depuis sa défaite contre Kid Gavilan. Le match Dauthuille-Belloise devait avoir lieu à Paris l'an dernier mais il fut annulé à la dernière minute.

qui rencontreront le Sherbrooke, pour le championnat de la ligue Senior. William en est à sa deuxième saison avec les As, et il se pourrait que la saison prochaine, il porte les couleurs d'un club ferme des Rangers, probablement les Ramblers de New Haven de la ligue Américaine.

Il se rapportera l'automne prochain au camp d'entraînement des Rangers à Lake Placid, N.Y.

Alan McFater bat Buddy Hayes

TORONTO.—Alan McFater, de Toronto, a remporté une décision unanime sur Buddy Hayes, de Boston, dans un match de 8 rondes disputé hier soir. McFater pesait 137 livres et Hayes 129.

Dans la rencontre semi-finale, Billy Elfield, 164, de Toronto, a défait Billy McCoy, 167, de Port Huron, Mich., par K.O. technique dans la cinquième ronde d'un match qui devait en durer huit.

Voici les résultats dans les préliminaires: George Sinclair, 127½, Winnipeg, défait Davy Mitchell, 128, Toronto, par décision; James J. Parker, 191, Toronto, bat Amos Dorsey, 186, St. Catharines, par K.O. technique (3 rondes) et Pat Murphy, 131, Toronto, l'emporte par décision sur Ernie Majury, 132, Toronto.

Charles déterminé

BUFFALO, N.-Y., 20 — Ezzard Charles, champion poids-lourd de la NBA était, aujourd'hui, mécontent contre l'aspirant Freddie Beshore, l'accusant de tenter de se retirer de leur combat qui a déjà été remis une fois et qui doit être disputé le 29 mars.

"Je vais montrer à Freddie jusqu'à quel point je suis mécontent", a dit Charles. "S'il croit qu'il peut se sauver, il sera tout étonné des choses que je lui ferai dans l'arène à une semaine de mercredi".

Charles a fait part de son mécontentement dès son arrivée de Cincinnati, où il s'est entraîné depuis la douloureuse "blessure à une côte", le mois dernier.

NEW-YORK—Mike Kobella, 144, Pittsburgh, a battu aux points Walter Haines, 144, Brooklyn (8).

CHICAGO—Joe Arthur, 162, Chicago, knock-out Bob Morelli, 160, St-Paul, Minn. (3).



GABY FERLAND, poids mi-moyen de Montréal, a annulé avec Bobby Dykes, de San Antonio, dans un combat de 10 rondes disputé hier à Nouvelle-Orléans.



Robert Villemain (à gauche) vient d'encaisser un dur crochet de gauche de Kid Gavilan et il a encore la figure contortionnée. Ce crochet a été le meilleur atout du Cubain durant le combat.

(Photo Jacques Doyon).

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

DUPUIS**au petit salon****la robe à redingote****en marge de la nouveauté**

Attribut indispensable à la femme chic portant les nouvelles toilettes DEMI-TAILLE.

LA REDINGOTE

est un léger manteau pouvant se porter avec chic sur une robe imprimée ou unie... apportant ainsi une variante à l'harmonie des ensembles.

La redingote unie avec la robe à pois pour demi-tailles: les **19.94**
2 PIECES..

CHIFFON ET TAFFETAS

bleu marine ou noir formant le manteau redingote léger et à peine transparent; coupe amenuisante, le devant boutonné du haut en bas; étroit collet châle et manchettes tailleur en taffetas. Ceinture chiffon. Tailles: 16½ à 24½.

POIS BLANCS SUR MARINE

une robe gaie, à manches courtes, encolure effet carré, empiècement replié vers les épaules et chaînette éclair sur le côté. Pois blancs sur fond marine. (16½ à 24½).

LE COL "BERTHE" FAIT JEUNE

... Il a cela d'original qu'il forme une manche cape en allant vers les épaules... un noeud et des boutons marquent le corsage. Les pois alternent: rouge sur blanc... comme garniture — aussi fond vert, tan, et blanc sur rouge marine (12 à 18 ans) Pas de demi-taille dans ce modèle. **19.94**
16½ à 24½... ..



Dupuis Frères
LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président

A. J. DUGAL, vice-président

DUPUIS — deuxième
(De Montigny)